



Bibliothèque nationale de France

RAPPORT ANNUEL 2008

**TABLE DES MATIERES**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2008	5
1. CHAPITRE 1 – LES COLLECTIONS	9
1.1 LE DEPOT LEGAL.....	9
1.1.1 <i>Le dépôt légal des imprimés</i>	9
1.1.2 <i>Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels</i>	11
1.1.3 <i>Le dépôt légal de l'Internet</i>	12
1.2 LES ACQUISITIONS ET AUTRES MODES D'ENTREE.....	13
1.2.1 <i>Les acquisitions et les dons</i>	13
1.2.2 <i>Les échanges internationaux</i>	15
1.3 LA CONSERVATION ET LA SURETE DES COLLECTIONS.....	15
1.3.1 <i>La conservation préventive</i>	15
1.3.2 <i>La conservation curative</i>	17
1.3.3 <i>Reproduction de sauvegarde</i>	18
1.3.4 <i>Assistance scientifique et recherche en conservation</i>	20
1.3.5 <i>La sûreté des collections</i>	20
2. CHAPITRE 2 – LE NUMERIQUE	22
2.1 LA CONSTITUTION DES COLLECTIONS NUMERIQUES.....	22
2.1.1 <i>La numérisation des imprimés</i>	22
2.2.2 <i>La numérisation de la presse</i>	23
2.2.3 <i>La numérisation de documents spécialisés</i>	24
2.2.4 <i>La conservation des collections numériques</i>	25
2.2 GALICA ET LA COOPERATION NUMERIQUE.....	26
2.2.1 <i>La bibliothèque numérique Gallica</i>	26
2.2.3 <i>Le développement de la coopération numérique</i>	28
2.3 LES SERVICES ET L'OFFRE EN LIGNE.....	30
2.3.1 <i>Le site Internet de la BnF</i>	30
2.3.2 <i>Les expositions et dossiers pédagogiques en ligne</i>	30
2.3.3 <i>Les services bibliographiques</i>	32
3. CHAPITRE 3 – LE PATRIMOINE IMMOBILIER	36
3.1 LA VALORISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA BNF.....	36
3.1.1 <i>La rénovation du quadrilatère Richelieu</i>	36
3.1.2 <i>L'aménagement et la valorisation des autres sites</i>	37
3.2 L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES SITES.....	40
4. CHAPITRE 4 – LA VALORISATION ET LA DIFFUSION – LES PUBLICS	41
3.3 LES ACTIVITES DE LECTURE.....	41
3.3.1 <i>Les services aux lecteurs : événements et nouveautés</i>	41
3.3.2 <i>L'inscription et l'accréditation des lecteurs pour la Bibliothèque de Recherche</i>	42
3.3.3 <i>L'accueil, l'information, la formation et l'orientation bibliographique</i>	43
3.3.4 <i>L'évolution de la fréquentation des salles de lecture</i>	44
3.3.5 <i>Les services en salle</i>	46
3.3.6 <i>Les ressources numériques</i>	47
3.4 LES ACTIVITES CULTURELLES ET EDUCATIVES.....	48
3.4.1 <i>Les expositions</i>	48
3.4.2 <i>Les conférences et les colloques</i>	49
3.4.3 <i>Les services pédagogiques</i>	50
3.5 LES ACTIVITES EDITORIALES, COMMERCIALES ET DE DIFFUSION.....	51
3.5.1 <i>Les activités éditoriales</i>	51
3.5.2 <i>La reproduction</i>	52
3.5.3 <i>Les autres activités commerciales</i>	52
3.5.4 <i>La diffusion de l'information culturelle</i>	53
5. CHAPITRE 5 – LE RAYONNEMENT	54
5.1 LES ACTIVITES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES.....	54
5.1.1 <i>Contribuer à l'essor des bibliothèques numériques européenne et francophone</i>	54
5.1.2 <i>Développer des partenariats avec les institutions culturelles du monde</i>	55
5.1.3 <i>Rayonner sur la scène culturelle internationale</i>	56
5.1.4 <i>S'investir dans les réseaux professionnels internationaux</i>	56



5.1.5	<i>Partager les pratiques professionnelles : visites, formations et expertises, accueils</i>	58
5.2	LA COOPERATION NATIONALE	59
5.2.1	<i>Le réseau des pôles associés</i>	59
5.2.2	<i>Les pôles associés de dépôt légal éditeur et imprimeur</i>	61
5.2.3	<i>Le Catalogue Collectif de France (CCFr)</i>	62
5.3	LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES ET DE RECHERCHE	63
5.3.1	<i>Les programmes de recherche subventionnés</i>	64
5.3.2	<i>Participer à l'activité de recherche et développement au niveau européen et international</i>	65
5.3.3	<i>L'accueil de chercheurs</i>	66
6.	CHAPITRE 6 – LA GOUVERNANCE, L'ORGANISATION ET LES RESSOURCES ..	67
6.1	GOUVERNANCE ET ORGANISATION	67
6.1.1	<i>Contrat de performance et projets de service</i>	67
6.1.2	<i>Réflexions et études sur les modes d'organisation</i>	68
6.1.3	<i>Information et communication interne</i>	69
6.1.4	<i>La gestion documentaire et les archives</i>	69
6.2	LES RESSOURCES HUMAINES.....	70
6.2.1	<i>L'emploi et la gestion du personnel</i>	70
6.2.2	<i>La gestion des compétences</i>	71
6.2.3	<i>L'action médicale et sociale</i>	72
6.3	LES AFFAIRES JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES	72
6.3.1	<i>Commande publique</i>	72
6.3.2	<i>Affaires juridiques</i>	73
6.4	LES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES	74
6.4.1	<i>L'exécution du budget en 2008</i>	74
6.4.2	<i>Les procédures financières et comptables</i>	75
6.4.3	<i>Le développement des ressources propres</i>	76
6.5	LES SYSTEMES D'INFORMATION.....	77
6.5.1	<i>Domaine bibliothéconomique</i>	77
6.5.2	<i>Domaine numérique</i>	77
6.5.3	<i>Les infrastructures</i>	78
	FOCUS 1 : L'ELABORATION D'UN SCHEMA NUMERIQUE A LA BNF	79
	FOCUS 2 : PREMIER BILAN DE L'EXPERIMENTATION DE LA MISE EN LIGNE D'OUVRAGES SOUS DROIT DANS GALLICA	81
	FOCUS 3 : LES PUBLICS DE LA BNF EN 2008	84
	FOCUS 4 : LE PROJET DE REFORME DU HAUT-DE-JARDIN	87
	FOCUS 5 : LE POLE DE RESSOURCES ET D'INFORMATION SUR LE MONDE DE L'ENTREPRISE - PRISME	89
	FOCUS 6 : L'OUVERTURE DES ARCHIVES DE L'INTERNET AU PUBLIC	91
	FOCUS 7 : EUROPEANA, UN PROJET DEVENU REALITE	93
	FOCUS 8 – LE PORTAIL DU RESEAU FRANCOPHONE DES BIBLIOTHEQUES NATIONALES NUMERIQUES : VERS UNE BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE FRANCOPHONE	95
	FOCUS 9 : MANIFESTATIONS PROFESSIONNELLES ET PUBLICATIONS A L'INTERNATIONAL : UN OUTIL DE VALORISATION PROFESSIONNELLE ET SCIENTIFIQUE DE L'ACTIVITE DE LA BNF	97
	FOCUS 10 : LA POLITIQUE NATIONALE DE COOPERATION : EVOLUTION, ACTIONS ET PILOTAGE (2009-2011)	101
	FOCUS 11: LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXCEPTION HANDICAP	105





LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2008

Janvier

- Présentation de l'exemplaire de *La Fille Elisa* d'Edmond de Goncourt illustré d'aquarelles de Toulouse-Lautrec acquis grâce au Fonds du Patrimoine et au legs Pasteur Vallery-Radot (*Espace Découverte* du site François-Mitterrand).
- Ouverture de l'exposition *Richard Davies, graveur* (Richelieu, 22 janvier).
- Présentation du manuscrit enluminé sur parchemin *La vie de Saint-françois d'Assise*, acquis grâce au legs Pasteur Vallery-Radot (*Espace Découverte*, 29 janvier-16 mars).
- Ouverture de l'exposition *Carl de Keyzer, Trinity, photographies 1991-2007* (Richelieu, 29 janvier).
- Entrée des fonds de Raymond Aron dans les collections de la BnF, grâce au don de Madame Dominique Schnapper et Mademoiselle Laurence Aron.
- Entrée du fonds de François Billetdoux dans les collections de la BnF, grâce au don de Madame Evelyne Billetdoux.
- Lancement du projet européen IMPACT (IMProving ACcess to Text).

Février

- Diffusion du CD *Daisy Bienvenue à la BnF* contenant les documents d'information destinée au public déficient visuel.
- Mise en ligne sur le site bnf.fr de la nouvelle rubrique « Collections et départements » (<http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/collections.htm>) permettant de découvrir l'offre documentaire de tous les départements de la Bnf.

Mars

- Ouverture de l'exposition *Les héritiers de Daumier* (François-Mitterrand, 4 mars).
- Ouverture de l'exposition *Daumier* (Richelieu, 4 mars).
- Lancement de l'expérimentation de la mise à disposition d'ouvrages sous droits de l'édition contemporaine dans la bibliothèque numérique Gallica2, à l'occasion du Salon du Livre de Paris.
- Ouverture de l'exposition *Sorbonne-Plage* (Richelieu, 18 mars).
- Signature du protocole de modernisation financière et comptable par le président de la BnF, l'Agent comptable et le directeur général de la comptabilité publique (20 mars).
- Ouverture de l'exposition, *Prenez soin de vous* de Sophie Calle (Richelieu, 26 mars).
- 11ème journées des Pôles associés à Strasbourg – Politiques et réseaux de coopération : enjeux régionaux, nationaux et internationaux (27 et 28 mars).
- Mise en place dans les salles de lecture de recherche du service permettant aux lecteurs d'utiliser leur appareil personnel pour photographier les documents (31 mars).

Avril

- Semaine du développement durable à la BnF (1er au 7 avril).
- Ouverture au public des archives de l'Internet (7 avril).
- Signature d'un accord-cadre avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) dans le cadre de la politique de développement durable de la BnF (11 avril).



- Stage international « Concevoir et mettre en œuvre une bibliothèque numérique », organisé par la BnF, le Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques et l'Organisation internationale de la Francophonie (10 au 17 avril).
- La BnF, invitée d'honneur du Salon International du Livre Ancien et du Salon International de l'Estampe au Grand Palais (18 au 20 avril).
- La BnF et la Fondation d'entreprise L'Oréal remettent la première Bourse de recherche en sciences humaines sur l'art d'être et de paraître (21 avril).
- Entrée des manuscrits de Jean-Patrick Manchette dans les collections de la BnF, grâce au don de la famille de l'écrivain.
- Signature d'un accord de coopération avec l'Organisation des Archives et de la Bibliothèque nationale d'Iran.

Mai

- Réunion à la BnF des bibliothèques membres du « Réseau francophone des Bibliothèques nationales numériques » (16 mai).
- Nuit des Musées (17 mai).
- Ouverture de l'exposition *Avec vue sur la mer, La collection photographique du Conservatoire du Littoral* (Allée Julien Cain, François-Mitterrand, 20 mai).
- Ouverture de l'exposition *Acteurs en scène, regards de photographes* (Richelieu, 21 mai).
- Participation à la manifestation nationale « Rendez-vous aux jardins » (31 mai, 1^{er} juin).

Juin

- Ouverture de l'exposition *Zao Wou-Ki, Estampes et livres illustrés* (François-Mitterrand, 3 juin).
- Remise des deux prix Pasteur Vallery-Radot 2008 à Thomas Bourgeron, chef de l'unité de Génétique humaine et fonction cognitive de l'Institut Pasteur et à Olivier Schwartz, chef de l'unité Virus et Immunité de l'Institut Pasteur (16 juin).
- Ouverture de l'exposition *Image(s) de la danse* (Bibliothèque-Musée de l'Opéra, 19 juin).
- Organisation du premier Dîner des Mécènes par la BnF et le Cercle de la BnF, en présence de la Ministre de la Culture et de la communication, Christine Albanel. Cette première édition permet l'acquisition, au bénéfice des collections nationales, de trois œuvres majeures : *Das Lied von der Zeder* d'Anselm Kiefer, *Le côté de Guermantes* de Marcel Proust et *Sept microbes vus à travers un tempérament* de Max Ernst (23 juin).
- Ouverture de l'exposition *Avigdor Arikha, gravure sur le vif* (Richelieu, 24 juin).
- Remise de la Bourse de recherche Louis Roederer pour la photographie pour la deuxième année (27 juin).
- Début du transfert des collections des départements du site Richelieu vers les magasins du site de Bussy-Saint-Georges.
- Assouplissement des règles d'accréditation pour les étudiants en Master 1 et 2.

Juillet / Août

- Ouverture de l'exposition *Esprit(s) de mai 68* (François-Mitterrand, 11 juillet).
- Versement du fichier des tapuscrits de radio-télévision (1924-1980) du département Arts du spectacle dans BN-Opale Plus (juillet).
- *Rendez-vous d'été à la BnF* : gratuité d'accès le week-end aux salles de lecture de la Bibliothèque d'étude (Haut-de-jardin), visites des départements de collections et des sites Richelieu et François-Mitterrand, visites des collections, débats hebdomadaires sur les aspects citoyens du développement durable.



- Présentation du prototype de portail du « Réseau francophone des Bibliothèques nationales numérique », première étape d'une Bibliothèque numérique francophone, à l'occasion du Congrès mondial des Bibliothèques et de l'Information, organisé par l'IFLA, à Québec (12 août).
- Déploiement dans les salles de lecture du Rez-de-jardin du service de connexion à l'Internet sur les ordinateurs personnels des lecteurs (juillet).
- Remise de l'Avant-projet sommaire de la rénovation du quadrilatère de Richelieu par Bruno Gaudin (août).
- Entrée des fonds de photographie d'Yvette Troispoux dans les collections de la BnF.
- Entrée des manuscrits de David Rousset dans les collections de la BnF, grâce au don des fils de l'écrivain.

Septembre

- 25ème édition des Journées européennes du Patrimoine (21 septembre).
- Lancement du projet européen ARROW (Accessible Registries of Rights Information and Orphan Works towards the EDL).
- Début des travaux préparatoires à la rénovation du quadrilatère Richelieu, dans la cour d'honneur et dans le jardin Vivienne.

Octobre

- Réouverture du Salon de musique de la Bibliothèque de l'Arsenal, après les travaux de restauration financés par le mécénat du World Monuments Fund.
- Ouverture de l'exposition *Gaston Leroux, De Rouletabille à Chéri-Bibi* (François-Mitterrand, 7 octobre).
- Ouverture des expositions *Babar, Harry Potter et Compagnie, Livres d'enfants d'hier et d'aujourd'hui* et *Tour d'Europe en 27 livres d'images* (François-Mitterrand, 14 octobre).
- Remise officielle à la BnF des manuscrits de Julien Gracq, entrés dans les collections grâce à un legs exceptionnel (16 octobre).
- Mise en ligne du premier blog de la BnF, autour de l'exposition *Babar, Harry Potter et Cie* (23 octobre).
- Fermeture provisoire du département de la Musique situé 2 rue de Louvois pour des raisons techniques (25 octobre).
- Ouverture de l'exposition *70' : la photographie américaine* (Richelieu, 29 octobre).
- Entrée de l'ensemble des archives littéraires d'Albert Simonin dans les collections de la BnF grâce au don de Marie-Hélène Simonin et Françoise Lucas-Simonin.

Novembre

- La BnF fête Claude Lévi-Strauss : présentation d'œuvres manuscrites, avant-première du film « Claude Lévi-Strauss par lui-même ».
- Ouverture de l'exposition *1914-1918 Orages de papier, Les collections de guerre des bibliothèques* (Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, 12 novembre).
- Ouverture de l'exposition *L'Estampe japonaise – Images d'un monde éphémère* (Richelieu, 18 novembre).
- Lancement d'*Europeana* (20 novembre).
- Journée portes ouvertes de la Bibliothèque d'étude pour les étudiants (27 novembre).
- Mise en ligne du didacticiel du catalogue général de la BnF.
- Ouverture du blog sur les 10 ans de la Bibliothèque de recherche sur le site bnf.fr (28 novembre).
- Entrée des manuscrits de Claude Ollier dans les collections de la BnF grâce au don de l'auteur.
- Entrée de quatorze daguerréotypes de Girault de Prangey dans les collections de la BnF.



Décembre

- Colloque « 10 ans de Bibliothèque de recherche » (5 décembre).
- Colloque *Cent ans après. Les Urnes de l'Opéra ont parlé*, coorganisé avec l'Opéra National de Paris (8 et 9 décembre).
- Ouverture de l'exposition *Trésors en dations à la BnF 1968-2008* (François-Mitterrand, 15 décembre).
- Ouverture d'un portail « Emplois » sur le site bnf.fr (18 décembre).
- Ouverture de l'exposition *Jeunes photographes de la Bourse du Talent 2008* (François-Mitterrand, 19 décembre).
- Entrée d'un ensemble exceptionnel de vingt-six épreuves d'affiches de Henri de Toulouse-Lautrec, classé trésor national, dans les collections de la BnF grâce à un généreux mécène.
- Entrée du manuscrit retrouvé du *Mystère de la chambre jaune* de Gaston Leroux dans les collections de la BnF, grâce au don de ses héritiers.
- Lancement d'un partenariat avec la Bibliothèque du Congrès sur la numérisation d'un corpus de documents relatifs à l'Amérique française.

1. CHAPITRE 1 – LES COLLECTIONS

Les collections de la Bibliothèque nationale de France reflètent la diversité et la richesse du patrimoine dont elle a la garde : livres, revues, journaux, estampes, photographies, affiches, manuscrits, partitions de musique, monnaies, médailles, costumes, maquettes de décor de théâtre, documents audiovisuels, archives du web.

Mission traditionnelle et fondamentale de la BnF, l'enrichissement des collections est assuré principalement par le dépôt légal, dont le principe a été posé par François Ier dès 1537, mais aussi grâce aux acquisitions onéreuses ou encore par des dons et legs, ainsi que des échanges. Grâce à la générosité d'auteurs et d'ayants droit, au soutien de mécènes et au ministère de la Culture et de la communication, des pièces importantes rejoignent chaque année les collections de la Bibliothèque.

De manière complémentaire, les activités relatives à la conservation et à la sûreté des collections, préoccupations permanentes de la BnF, permettent de garantir la transmission dans les meilleures conditions du patrimoine constitué au fil des ans aux générations futures et assurer ainsi sa mise à disposition de tous.

1.1 Le dépôt légal

Régi par le code du patrimoine (articles L.131.1 à L.133.3) et par ses décrets d'application (décret n°93-1429 modifié du 31 décembre 1993), le dépôt légal est un des principaux modes d'enrichissement des fonds de la BnF. Il s'applique à tout document édité, imprimé ou importé en France.

1.1.1 Le dépôt légal des imprimés

Le dépôt légal éditeur est effectué par les déposants en 2 exemplaires (et un seul exemplaire pour les tirages inférieurs à 300) et le dépôt légal imprimeur en un exemplaire. Par ailleurs, depuis la réforme du dépôt légal intervenue en juin 2006, la BnF peut demander aux éditeurs, et s'ils l'acceptent, des dépôts sous forme de fichiers numériques à la place des dépôts imprimés.

L'ensemble des documents collectés par le dépôt légal est signalé dans la *Bibliographie nationale française* selon leur typologie : livres ou publications en série. Cette publication permet ainsi d'avoir une vision exhaustive de la production éditoriale en France.

Le premier exemplaire des documents imprimés déposés est attribué aux départements de collections de la Bibliothèque selon leurs thématiques tandis que le second exemplaire est réparti entre des établissements partenaires conventionnés par la BnF.

▪ Le dépôt légal éditeur

Un Extranet (<http://depotlegal.bnf.fr>) pour les déclarations de dépôt légal éditeur a été élaboré et développé en 2008. Ce projet ambitieux pour améliorer les conditions d'exercice de la mission statutaire du dépôt légal par la BnF devrait faciliter les opérations administratives des déposants et leur fournir un service personnalisé de suivi de leurs dépôts ainsi que des informations ciblées. Il devrait amener des évolutions dans le travail des agents pour les récupérations des données des déposants, personnaliser les relations avec les personnes en charge du dépôt légal chez les déposants et diminuer les envois de récépissés à la charge de la Bibliothèque. Le déploiement de l'Extranet, prévu sur 2009 et 2010, devrait à terme concerner tous les types de documents. Les premiers tests avec les éditeurs ont commencé en janvier 2009.



➤ *Les livres*

En 2008, la BnF a reçu **69 958 dépôts de livres** en provenance des éditeurs en augmentation de près de 10% par rapport à 2007 (+6 197 titres). 56% des documents déposés ont été attribués au département Littérature et arts, 24% au département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, 9% au département Sciences et techniques et 11% au département Droit, économie, politique.

Évolution des entrées des livres par dépôt légal éditeur					
	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de dépôts effectués	60 972	61 761	62 527	63 761	69 958

Cette augmentation régulière (+15% par rapport à 2004) est due à l'accroissement de la production éditoriale ainsi qu'à l'efficacité de la veille effectuée par les services du dépôt légal. En effet, près de 10% des dépôts résultent de réclamations auprès des éditeurs.

On décompte **6 991 déposants actifs** au cours de l'année 2008. Ils sont 14 239 à avoir déposé au moins une fois au cours des 5 dernières années et 11% d'entre eux ont déposé tous les ans depuis 2003.

Les éditeurs professionnels représentent 50,7% des déposants actifs de l'année 2008 (part stable par rapport à 2007) - suivis par les associations (17,2%) et les auteurs auto-édités (15,2% - en progression par rapport à 2007). Cependant près de 80% des dépôts réalisés sont le fait des éditeurs professionnels – les dépôts des associations ne représentent que 5,3% et ceux des auteurs auto-édités 2,8% (contre 2% en 2007). De manière générale, 82% des déposants effectuent de 1 à 10 dépôts seulement dans l'année.

➤ *Les périodiques*

Les dépôts des périodiques marquent un recul de 7 % par rapport à 2007, avec près de **322 000 dépôts** effectués. Même si le nombre de dépôts a légèrement fléchi, le nombre total de titres en cours de parution, soit 40 395 titres vivants, a augmenté de 1,8% par rapport à l'année précédente. En effet, le volume des titres nouveaux de l'année (3 933 en 2008 contre 4 008 en 2007) est supérieur au volume des disparitions. Grâce aux activités de veille éditoriale, ce sont 460 titres nouveaux qui ont été déposés en complément des dépôts spontanés, soit près de 12% des titres nouveaux, part comparable à celle mesurée en 2007.

Évolution des entrées des périodiques par dépôt légal éditeur et importateur					
	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de dépôts effectués	383 942	346 698	350 614	344 898	321 991
<i>Dont au titre du dépôt légal importateur</i>	<i>21 446</i>	<i>18 733</i>	<i>17 558</i>	<i>16 604</i>	<i>16 596</i>

Comme les années précédentes, les périodiques en sciences économiques, juridiques et sociales comprenant entre autres les publications des administrations territoriales, les journaux internes d'entreprise, des mouvements associatifs représentent 46% des titres, loin devant les arts, jeux et sports qui, avec 17,5% des titres déposés, représentent la deuxième classe de dépôt.

➤ *Les brochures*

Sont également déposées au titre du dépôt légal éditeur des brochures et publications diverses, traitées et conservées en « recueils » (et non à l'unité) tels que les recueils de documents publicitaires (catalogues commerciaux, prospectus) ou les recueils de documents administratifs (rapports et statuts des entreprises, règlements intérieurs) ou bien encore les recueils de documents de propagande politique, religieuse (tracts, affiches). Avec **16 104 dépôts** en 2008, ce type de document connaît une progression marquée et régulière sur la dernière période : +4,5% par rapport à 2007 et +33% par rapport à 2004.

Évolution des entrées des brochures et publications diverses traitées en recueils					
	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de dépôts effectués	12 055	13 809	14 842	15 412	16 104

➤ *La redistribution du 2ème exemplaire éditeur*

Dans un souci de conservation partagée, le second exemplaire du dépôt légal éditeur est réparti entre les 69 établissements partenaires conventionnés par la BnF. Cette redistribution est réalisée selon une carte



documentaire nationale concertée et cohérente, définie selon une convention-cadre tripartite signée en 2006 entre la BnF, le ministère de la Culture et de la communication et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Dans chaque établissement attributaire les exigences du dépôt légal en matière de signalement, de conservation et de communication des documents sont équivalentes à celles appliquées à la BnF.

En 2008, **4 770 titres de périodiques et 40 002 monographies** ont été redistribués, ce qui représente une augmentation de plus de 3% par rapport à 2007. La répartition des monographies se fait de la manière suivante :

- 6 149 pour les établissements dépositaires d'un genre, à savoir la BILIPO (bibliothèque de littérature policière de la Ville de Paris) pour la littérature policière et le Centre national de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême pour les bandes dessinées ;
- 6 624 aux 23 Bibliothèques dépositaires du dépôt légal imprimeur (BDLI) ;
- 27 229 aux 44 établissements sur profil thématique dont 8 428 aux départements spécialisés de la BnF, sachant que ce nombre intègre pour la première fois la production éditoriale pour la jeunesse (6 150) à l'attention du Centre national pour la littérature de jeunesse / La Joie par les Livres rattaché depuis le 1^{er} janvier 2008 au département Littérature et arts de la BnF.

▪ **Le dépôt légal imprimeur**

Le dépôt légal des imprimeurs s'effectue auprès de la bibliothèque habilitée à recevoir ce dépôt dans chaque région administrative de France métropolitaine et des départements et territoires d'outre-mer. Pour l'Ile-de-France, c'est la BnF qui reçoit le dépôt légal imprimeur.

Les bibliothèques dépositaires du dépôt légal imprimeur (BDLI) sont pôles associés de dépôt légal imprimeur et ont à ce titre une délégation de gestion de la BnF. Au vu des dépôts qu'elles reçoivent de la part des imprimeurs, elles signalent à la BnF les lacunes du dépôt légal éditeur afin de permettre un contrôle croisé entre dépôts éditeur et dépôts imprimeur.

1.1.2 Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels

La BnF est également responsable du dépôt légal de certains documents audiovisuels et de documents spécialisés.

En 2008, **30 321 documents audiovisuels** sont entrés par dépôt légal, en progression d'un tiers par rapport à 2007. Si chacune des principales catégories de documents audiovisuels connaît une progression des entrées par dépôt légal, celle-ci est particulièrement marquée pour les vidéogrammes qui progressent de près de 90% par rapport à 2007.

Évolution des entrées par dépôt légal des documents audiovisuels					
	2004	2005	2006	2007	2008
Phonogrammes	13 398	11 372	11 727	9 885	10 093
Vidéogrammes	8 127	8 074	8 476	6 689	12 693
Multimédias	7 916	7 672	6 578	6 349	7 535
Total	29 441	27 118	26 781	22 923	30 321

Pour les autres types de documents spécialisés, la BnF a notamment reçu en 2008 par dépôt légal des estampes et des photographies (respectivement 773 et 6, outre les portes-folios), des cartes et plans (2 108), des affiches (4 264), des partitions de musique (3 706), etc. Outre les documents audiovisuels, ce sont **27 579 documents spécialisés** qui sont ainsi entrés dans les collections de la BnF.



Évolution des entrées par dépôt légal des documents spécialisés			
	2006	2007	2008
Partitions	2 582	3 117	3 706
Musique légère en feuilles	1 568	1 443	804
Cartes et plans	2 804	1 402	2 108
Globes	1	5	13
Affiches	6 535	6 616	4 264
Estampes	1 416	660	773
Imagerie (cartes postales)	17 121	19 026	15 622
Livres d'artiste	139	83	180
Photographies	185	60	6
Porte-folios d'estampes	58	26	3
Porte-folios de photographies	-	6	0
Médailles	104	66	100
Total	32 513	32 510	27 579

1.1.3 Le dépôt légal de l'Internet

Le bilan de l'année 2008 est marqué par des réalisations importantes au niveau de l'organisation, des services au public, de l'enrichissement et de la conservation des documents numériques collectés au titre du dépôt légal. L'archivage du Web français par la BnF atteint un point de maturité qui permet désormais d'appréhender toutes les étapes du circuit du document, de la collecte à la communication.

L'effort de production s'est accentué : les collectes ciblées internalisées ont représenté le tiers du volume total des collections entrées, le reste étant constitué par la collecte large assurée par Internet Archive. La production totale de l'année représente près de **28 téraoctets de données** (contre 25 en 2007) hors acquisitions rétrospectives. La BnF propose aujourd'hui à ses chercheurs plus de **12,4 milliards de fichiers** représentant un poids total de 136 téraoctets.

L'année 2007 avait permis de démontrer la capacité de la BnF à s'approprier les techniques de collecte du Web, aussi bien dans son organisation que dans sa maîtrise technologique. La stratégie retenue pour l'année 2008 a visé à se rapprocher du modèle de fonctionnement cible, qui doit autoriser des collectes ciblées plus nombreuses et plus étalées dans le temps d'une part, et l'internalisation d'une à deux collectes larges du domaine national d'autre part.

La constitution de ces collections s'est organisée en 2008 autour des trois types de collectes : des collectes larges, des collectes ciblées courantes et des collectes en mode « projet ».

- La réalisation d'une collecte large qui correspond à des collectes instantanées des sites web du domaine national en « .fr ») a été menée à l'automne 2008 par Internet Archive à partir de la liste de noms de domaines fournie par l'AFNIC. Pour cette dernière collecte réalisée avec Internet Archive, un dispositif particulier a été mis en place afin de bénéficier d'un transfert de compétences. Les collectes larges réceptionnées cette année se sont traduites par un accroissement de **18,7 téraoctets**.
- La réalisation de collectes courantes, réalisées par les services de la BnF, qui consiste en des collectes périodiques de sites bénéficiant d'une veille régulière tout au long de l'année. Les sites sont identifiés dans le cadre des commandes documentaires exprimées par les départements des collections. Les collectes courantes ont porté en 2008 sur un volume de **7,1 téraoctets**.
- En complément des collectes larges et courantes, la BnF a poursuivi un programme de collectes en mode « projets » : ces collectes s'inscrivent dans une démarche de prospection approfondie autour d'une thématique, d'un partenariat extérieur ou d'un événement et requièrent une instruction et des ressources spécifiques. Elles ont représenté en 2008 un volume de **2,35 téraoctets**.

Les projets de l'année 2008, qui seront poursuivis en 2009, ont concerné :

- L'actualité politique : une sélection d'une centaine de sites choisis afin de couvrir l'actualité politique nationale. Ce projet prolonge l'important corpus de sites produit en 2007 à l'occasion du projet « Internet en campagne ». Cette sélection a notamment servi à réaliser une collecte ponctuelle lors des élections municipales du début d'année, afin d'assurer la continuité du fonds des sites électoraux. La collecte des élections municipales a permis de récupérer 9 000 vidéos et 16 500 fichiers PDF.



- Dailymotion : collecte périodique de ce site de partage de vidéos, emblématique des usages associés au Web 2.0 français dans le prolongement des réalisations de l'année 2007. Les fréquents changements d'architecture de Dailymotion multiplient les difficultés associées à sa collecte. En 2008, ce projet a néanmoins permis de réaliser trois captures espacées dans le temps qui ont rapporté un total de 142 800 vidéos.
- Journaux personnels et littéraires : le projet initié en 2007 entre la BnF et l'Association pour l'Autobiographie et le Patrimoine Autobiographique (APA) est entré en vitesse de croisière, constituant une collection vivante et originale. Les sites personnels sont choisis en partenariat avec des bénévoles de l'APA à partir de critères définis conjointement avec la BnF. Ce projet sera valorisé au moyen du parcours guidé « (S)'écrire en ligne : journaux personnels et littéraires » début 2009.
- Les politiques du développement durable : ce nouveau projet a vu le jour en 2008 et s'inscrit dans la politique de la BnF en faveur du développement durable. Le projet a permis de collecter des sites relatifs aux politiques des entreprises en faveur du développement durable, des rapports de sociétés publiés en ligne ou encore aux mouvements sociaux associés au développement durable. Les collectes relatives aux politiques publiques notamment aux publications officielles en ligne des services de l'Etat, et particulièrement au MEEDDAT, seront réalisées en 2009.

1.2 Les acquisitions et autres modes d'entrée

La BnF conduit une politique active d'acquisitions et d'enrichissement de ses fonds par des dons, legs et par mécénat. Pour sa politique d'acquisitions, on distingue les acquisitions courantes réalisées sur la base d'une Charte documentaire des acquisitions, élaborée en 2005, et les acquisitions patrimoniales. Pour les deux types d'acquisitions, la principale difficulté réside dans l'enchérissement des biens.

La liste des acquisitions patrimoniales et remarquables est présentée de manière exhaustive dans un rapport annexé au rapport annuel.

Voir : Rapport annexé sur les acquisitions patrimoniales et remarquables

1.2.1 Les acquisitions et les dons

▪ Les monographies

Dans une conjoncture 2008 contrastée, avec une baisse du taux de change défavorable entre l'euro et le dollar, qui a notamment impacté les périodiques, les collections d'imprimés augmentent de 7% par rapport à 2007 avec **81 610 entrées en 2008**, tous modes d'entrée confondus.

Les entrées de monographies							
	Achats*	Dons	Échanges	2° ex.DL	Total 2008	Total 2006	Total 2007
Départements thématiques	61 283	3 423	2 692		67 398	59 720	62 565
Départements spécialisés	7 938	3 961	122	2191	14 212	14 235	13 534
Total	69 221	7 384	2 814	2 191	81 610	73 955	76 099

*monographies et suites de collection livrées

Cette tendance confirme celle constatée depuis 2006 : alors que le volume des ouvrages commandés en 2008 est stable, voire légèrement inférieur, par rapport à 2007 et 2006, le volume des ouvrages livrés progresse, ce mouvement résultant, notamment, d'un raccourcissement des délais entre la commande et la réception qui réduit le nombre d'ouvrages en attente de livraison. Le nombre de monographies livrées augmente pour se rapprocher progressivement du nombre de monographies commandées.

Les ouvrages livrés pour les départements thématiques en 2008, soit 61 283 volumes, se répartissent à 59% pour les collections en magasins et à 41% (42,5% en 2007) pour les collections en libre accès. L'orientation des acquisitions vers les magasins reste plus marquée pour les départements Histoire, philosophie et sciences de



l'homme et Littérature et arts, l'orientation vers le libre accès restant prépondérante pour les départements Sciences et technique et Droit, économie et politique.

Évolution comparée sur 2006/2008 des commandes et livraisons de monographies			
	2006	2007	2008
Monographies commandées	74 733	74 804	74 559
<i>Dont départements spécialisés</i>	9 931	9 610	9 383
Monographies livrées	60 976	65 329	69 221
<i>Dont départements spécialisés</i>	7 948	8 143	7 938

Le nombre de monographies entrant par dons est en hausse régulière sur les trois dernières années (7 384 en 2008 contre 6 789 en 2007 et 6 849 en 2006) : les départements spécialisés ont plus particulièrement bénéficié de ce mode d'enrichissement de leurs collections en 2008 avec 3 961 dons (3 376 en 2007).

▪ Les périodiques

Le nombre total des acquisitions de périodiques, tous modes d'entrée confondus, demeure stable en 2008 avec **12 726 entrées**.

Les nouveaux outils de gestion des périodiques (Millenium et DAE) permettent maintenant d'approcher plus finement la volumétrie réelle des périodiques, en découplant des lignes d'abonnements qui correspondaient à plusieurs titres. La hausse qu'on pourrait supposer en comparant avec les rapports précédents n'est donc qu'apparente : le nombre global d'exemplaires de périodiques reçus est bien en baisse régulière. Avec 9 732 abonnements payants en 2008, le volume des acquisitions onéreuses est en effet en baisse de 3% par rapport à 2007 (10 086).

Les entrées de périodiques							
	Achats*	Dons	Échanges	2° ex.DL	Total 2008	<i>Total 2006</i>	<i>Total 2007</i>
Départements thématiques	8 945	1 059	926		10 930	<i>10 731</i>	<i>10 645</i>
Départements spécialisés	787	211	136	662	1 796	<i>2217</i>	<i>2 143</i>
Total	9 732	1 270	1 062	662	12 726	12 948	12 788

*périodiques livrés

Cette tendance est compensée par le poids de la documentation électronique et les possibilités d'accès en ligne. La BnF propose ainsi plus de 45 000 titres de périodiques et de monographies en ligne sur son réseau Renet accessible en salles de lecture (abonnements spécifiques plus accès via les bases de données).

Périodiques électroniques			
	2006	2007	2008
Titres gratuits couplés avec un abonnement papier	660	615	729
Titres avec surcoût couplés avec abonnement papier	1 023	672	598
Titres en web seul	20	33	37
Total	1 683	1 320	1 364

Le nombre de périodiques entrant par dons est en baisse régulière (1 270 en 2008 contre 1 473 en 2007 et 1 683 en 2006) affectant plus particulièrement les départements de collections spécialisés (211 en 2008 contre 465 en 2007 et 547 en 2006).

▪ Les documents audiovisuels

Avec **5 758 acquisitions**, les entrées dans les collections audiovisuelles ont augmenté de 18% en 2008 (4 874 en 2007 contre 5 748 en 2006). Parallèlement, le circuit des dons des documents sonores a permis de faire entrer dans les collections de la Bibliothèque, 9 130 nouveaux documents contre 6 118 en 2007 et 4 170 en 2006. Cette évolution traduit l'apport important d'un legs de disques du collectionneur Manuel Rubio.



Documents audiovisuels	2006		2007		2008	
	Achats	Dons	Achats	Dons	Achats	Dons
Documents sonores	2 426	4 170	3 110	6 118	3 723	9 130
Images animées	2 404	135	1 040	1 860	1 076	599
Multimédias	528	10	724	5	959	301
Total	5 358	4 315	4 874	7 983	5 758	10 030

1.2.2 Les échanges internationaux

Comme toutes les grandes bibliothèques, la BnF participe à un réseau international d'échanges de publications. Ces échanges ont pour vocation d'apporter aux collections étrangères de la BnF un complément aux acquisitions onéreuses, aux dons et legs.

En 2008, la politique d'échanges de la BnF s'est faite avec 431 partenaires étrangers, représentant 73 pays, avec lesquels au moins un échange a eu lieu au cours de l'année. 178 d'entre eux ont envoyé des monographies à la BnF, 381 des périodiques et 125 à la fois des périodiques et des monographies.

Ce sont ainsi **4 163 monographies qui ont été reçues** à la Bibliothèque par ce biais, volume en progression par rapport à 2007. Parmi ces titres, 2 739 ont été enregistrés par le service des Langues orientales, soit 65% du total. Cette proportion élevée, et en progression par rapport à 2007, de documents en caractères non-latins confirme l'importance des échanges pour enrichir les collections avec des documents en langues rares et pour lesquels les circuits classiques d'acquisition ne sont pas toujours les plus adaptés.

En contrepartie des publications reçues, la BnF réalise des sélections d'ouvrages d'un intérêt scientifique avéré et les propose à ses partenaires : **1 462 monographies et 734 titres de périodiques leur ont ainsi été envoyés**. De cette manière, la BnF contribue à la diffusion de la production éditoriale française de niveau scientifique.

Enfin, dans le domaine des publications officielles, les échanges relèvent de huit accords intergouvernementaux avec les États-Unis, la Grande Bretagne, l'Allemagne, la Belgique, le Canada, le Québec, le Japon et Israël. Les échanges sont stables par rapport à 2007 avec 8 600 documents reçus mais en baisse s'agissant des envois (5 183).

1.3 La conservation et la sûreté des collections

Mission essentielle de la Bibliothèque nationale de France, la conservation concerne l'ensemble des collections. Préventive, elle a pour but de protéger et de prévenir la dégradation des documents ; curative, elle restaure, répare, maintient, consolide ; de sauvegarde, elle désacidifie les collections ou les désinfecte et développe des programmes de micro-reproduction ou de numérisation.

Les activités de conservation sont implantées sur quatre sites : François-Mitterrand, Richelieu, Centre technique de Bussy Saint-Georges et Centre Joël-Le-Theule à Sablé-sur-Sarthe. Elles relèvent conjointement de la direction des Services et des réseaux (département de la Conservation) et de la direction des Collections.

L'année 2008 a vu l'aboutissement de la rédaction d'un document d'orientation de la conservation, dont la réflexion avait commencé en 2005, définissant les orientations et les objectifs stratégiques de la BnF pour sa politique de conservation. Ce document sera présenté au printemps 2009 lors d'un comité technique paritaire ainsi qu'en conseil d'administration.

1.3.1 La conservation préventive

▪ Mouvements, rangement et magasinage

Outre les opérations ordinaires de magasinage destinées à accueillir les accroissements et à assurer les conditions d'une bonne conservation préventive des collections, les départements de collections procèdent régulièrement à des aménagements et des redéploiements, qui permettent de rationaliser les espaces disponibles et dans certains cas, de gagner un peu d'espace.

Parmi les opérations de déménagement de collections et de remagasinage menées dans les différents départements thématiques en 2008, on peut citer, à titre d'exemple, les travaux effectués dans le département Philosophie, histoire, sciences de l'homme (déménagement de 3 620 mètres linéaires et remagasinage de 7 500 mètres linéaires) ainsi que ceux effectués à la Réserve des livres rares (remise en place après travaux des 6 000 volumes de la



Grande Réserve et des 318 livres de la Bibliothèque de marbre). Des transferts de collections vers le site de Bussy Saint-Georges se sont poursuivis en 2008 : 210 mètres linéaires pour le département Philosophie, histoire et sciences de l'homme ; 168 mètres linéaires de périodiques microfilmés pour le département Droit, économie et politique.

Les départements de collections spécialisées ont également procédé à de très importants mouvements en 2008, notamment dans le cadre des transferts de collections préalables aux travaux de rénovation du Quadrilatère Richelieu : 2 355 mètres linéaires de collections pour l'Arsenal, plus de 1 000 mètres linéaires pour les Cartes et plans et 3 300 mètres linéaires pour le département des Estampes et de la photographie.

Au total, du fait du déménagement des collections de Richelieu mais également du déménagement de la presse microfilmée du département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, l'activité de rangement dans les magasins de grande hauteur de Bussy Saint-Georges a connu une augmentation sensible en 2008 avec 5 336 mètres linéaires rangés, contre 1 050 en 2007.

Enfin, s'est poursuivi cette année le travail entrepris en 2006 concernant la mise en place d'un outil de gestion des collections et des magasins (capacités, définition de l'occupation, rythme d'accroissement des collections et saturation des espaces...).

▪ **Dépoussiérage**

Le dépoussiérage, traitement préventif indispensable, est une activité régulière des départements en magasins. Avec les travaux réalisés sur plusieurs sites et les chantiers de transferts, cette activité s'est intensifiée ces dernières années, principalement dans les départements spécialisés.

Ainsi en 2008, le dépoussiérage a concerné 4 617 mètres linéaires de collections de l'Arsenal, 301 volumes des Manuscrits, 200 volumes de la Réserve des livres rares, 30 000 volumes du département de la Recherche bibliographique (sur les sites François-Mitterrand et Richelieu), 250 mètres linéaires de collections pour le département des Arts du spectacle et 9 500 documents du département de l'Audiovisuel.

▪ **Reliure mécanisée**

La reliure mécanisée des collections patrimoniales demeure l'un des instruments principaux de la politique de conservation préventive. Le début de l'année 2008 a vu le passage d'un cap symbolique, celui du million de documents reliés depuis l'organisation de la chaîne de reliure. L'effort s'est progressivement réorienté ces dernières années vers les fonds patrimoniaux des magasins en plus des fonds en libre-accès. Depuis trois ans, les besoins des départements spécialisés sont également pris en compte dans le cadre de cette filière de conservation préventive.

La campagne 2008 de reliure mécanisée a traité 45 355 volumes fournis par les départements de collections, en progression par rapport à 2007 (42 093), correspondant à environ 90% du quota prévu, niveau comparable à celui constaté les années antérieures. Les marchés sont alimentés à 90 % par les départements thématiques du site François-Mitterrand. La part des départements spécialisés continue cependant de s'accroître, avec 4 821 volumes contre 4 383 en 2007. Le pourcentage des périodiques reste très élevé (43,5 % du total) permettant de rattraper des retards accumulés ces dernières années. Le nombre de reliures mécanisées commandées aux prestataires de la BnF s'établit en 2008 à 46 832, niveau comparable à celui de 2007 (47 039).

L'équipe de définition¹ a maintenu les délais globaux de traitement au même niveau qu'en 2007, en donnant souvent la priorité au contrôle qualité des lots traités afin d'accélérer leur remise à disposition des lecteurs. 39 767 volumes ont ainsi fait l'objet d'un contrôle qualité en 2008.

▪ **Conditionnement et équipement léger**

Autre instrument primordial de la politique de conservation préventive, le conditionnement des documents en magasin permet de prolonger les bénéfices des traitements de maintenance et de restauration. Il joue un rôle essentiel dans le magasinage et la communication des documents, notamment pour les imprimés. Il s'agit en effet à la fois d'offrir une protection provisoire aux documents en attente de traitement (hors d'usage, documents en feuilles avant reliure), de conditionner définitivement des ouvrages après traitement, et de contribuer à la sûreté

¹ L'équipe de définition gère les envois et retours des documents (livres et périodiques, le plus souvent neufs, provenant du dépôt légal ou des acquisitions) envoyés en reliure mécanisée chez des prestataires extérieurs. Elle prépare les lots, indique aux relieurs le type de reliure à réaliser et conditionne les documents. Au retour des documents, elle procède au contrôle qualité et restitue les documents aux départements de collections.



des collections. Les besoins sont donc considérables pour le rétrospectif comme pour la gestion des entrées courantes.

Le nombre total de documents conditionnés en 2008 est en nette augmentation par rapport à l'année précédente, qu'il s'agisse des mises sous pochettes ou en boîtes effectuées en interne par les départements ou bien des conditionnements sur mesure faits par le service technique du site François-Mitterrand qui a réalisé 14 805 conditionnements sur mesure (boîtes, chemises, coffins) en 2008, contre 10 984 en 2007. Cette forte augmentation résulte à la fois du renforcement des effectifs et de gains de productivité.

En ce qui concerne l'équipement léger, 7 169 unités de conservation (UC) ont été traitées pour la plastification et la pose de liseuses, contre 7 674 en 2007, la diminution de cette filière s'explique par une moindre alimentation par les départements des collections qui réalisent en interne une part croissante de l'équipement le plus simple.

▪ **Désacidification**

La désacidification, définie depuis plusieurs années comme une priorité de sauvegarde des collections et désormais conçue dans une optique préventive, est réalisée à la fois en interne avec la station du Centre Joël-Le-Theule à Sablé-sur-Sarthe et en externe dans le cadre d'un marché pluriannuel démarré en 2005 (procédé Bookkeeper).

En 2008, environ 10 000 documents ont pu être traités en interne, contre 15 000 en 2007. Le prestataire extérieur a traité quant à lui 3 890 volumes, quantité en très forte diminution par rapport à 2007 (7 217 volumes), seuls les départements thématiques étant concernés par cette filière du fait de la baisse des crédits qui lui sont consacrés. Cette baisse importante est liée d'une part à la fin du programme de désacidification de masse subventionné par le Direction du livre et de la lecture, d'autre part aux critères de sélection des documents entrant dans ce marché.

▪ **Plan d'urgence**

La BnF a par ailleurs mis en place une procédure « Plan d'urgence » pour le sauvetage des collections en cas de sinistre dans une démarche plus générale de conservation préventive à la BnF. Il s'appuie sur un réseau de 54 personnes désignées par les départements et les services comme correspondant avec des responsabilités identifiées.

Les départements et services ont rapporté 27 incidents en 2008, tous liés à la présence d'eau, ayant affecté les salles de lecture, les espaces de stockage transitoire ou les magasins. Une rupture de vanne au niveau A1 le 21 octobre a touché quatre niveaux de magasins, nécessitant l'évacuation de 140 ml de collections et la mise en séchage de 1 600 documents.

La BnF adhère en tant qu'institution au comité français du Bouclier bleu, association membre de l'association internationale Blue Shield, qui a pour mission la prévention et l'élaboration de mesures pour protéger le patrimoine culturel des effets des désastres naturels ou non. Le groupe « Plan de sauvegarde » travaille à la rédaction d'un schéma directeur « Plan patrimoine et risques ».

1.3.2 La conservation curative

▪ **Restauration**

Les activités de restauration sont assurées soit en interne, par les ateliers du département de la Conservation ou par les ateliers de proximité des départements spécialisés, soit en externe par des restaurateurs.

Les ateliers de restauration du département de la Conservation ont traité environ 2 500 volumes (3 000 en 2007) et 47 600 documents en feuille (32 000 en 2007). Au titre de ces traitements de documents en feuilles, signalons la restauration de 16 500 feuilles des archives de la Bastille conservées à l'Arsenal, de 4 243 feuilles pour les Cartes et plans – dont le dépoussiérage et la restauration légère de 2 195 cartes de la Société de géographie, de 401 documents des Arts du spectacle dont des maquettes planes ou encore de 80 dessins du fonds Robert de Cotte pour les Estampes.

Les ateliers de proximité des départements spécialisés effectuent des travaux pour la maintenance courante, la préparation de documents avant exposition (dont 1 936 documents dans l'atelier des Estampes en particulier) mais aussi pour des traitements plus lourds. L'atelier des Estampes a ainsi traité 5 537 documents en feuilles – hors exposition. Pour les autres ateliers, citons par exemple, la restauration de 90 volumes du fonds ancien et de 30 000 feuilles des archives de la Bastille, de 30 globes et plans-reliefs au département des Cartes et plans ou encore de 3 915 monnaies, médailles et objets dans l'atelier des Monnaies, médailles et antiques.



Les ateliers peuvent également effectuer des travaux pour d'autres établissements : l'atelier du département des Cartes et plans a ainsi, par exemple, restauré une carte de la bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand, 2 globes de la bibliothèque municipale de Versailles et 33 affiches de la BDIC.

Enfin, comme les années précédentes, les départements spécialisés ont pu faire restaurer certains documents par des prestataires externes, qu'il s'agisse de volumes reliés, de documents en feuilles ou encore d'objets. A titre d'exemples, on peut citer la restauration de 4 recueils d'estampes pour l'Arsenal ou celle de 61 dessins des XVIIIème et XIXème siècles pour le département des Estampes et de la photographie.

▪ **Reliure main, dorure et titrage**

Les travaux de reliure artisanale sont réalisés d'une part par le département de la Conservation dans l'atelier de reliure main et d'autre part grâce à des marchés extérieurs de reliure « courante » (montage sur onglets, reliure « soignée »).

En 2008, 2 731 documents ont été reliés à la main : 78% de la production totale a été réalisé grâce à des prestations extérieures, le reste a été traité par l'atelier interne, conformément à la programmation 2008. Des activités de titrage et de dorure sont aussi réalisées dans l'atelier de reliure main du site François-Mitterrand et au service Restauration du site Richelieu.

▪ **Contrôle sanitaire des collections et désinfection**

La surveillance constante des magasins et des salles et le recours à des contrôles micro-biologiques réguliers permettent le plus souvent de détecter en temps utile les sources de contamination. Le département de la Conservation est ainsi très sollicité à la fois en interne et par l'extérieur pour expertiser des fonds et donner des conseils.

228 demandes d'analyse ont été honorées en 2008 contre 174 en 2007, soit une progression de près d'un tiers. Cette progression de l'activité résulte d'une part de l'augmentation de l'effectif du pôle Richelieu et d'autre part de l'augmentation des analyses effectuées sur les collections spécialisées dans le cadre des opérations de conditionnement et de transfert des collections liées à la rénovation du Quadrilatère Richelieu.

L'unité de désinfection de la BnF, installée à Bussy-Saint-Georges, est l'unique unité française publique permettant la désinfection de documents. Elle permet de désinfecter massivement des collections provenant, pour la plupart, de dons entrants ou de collections faisant l'objet de programmes particuliers de magasinage. Elle est également très sollicitée par les bibliothèques « pôles associés » de la BnF.

En raison de la survenue de plusieurs incidents techniques qui ont entraîné des dysfonctionnements lourds et des retards, mais aussi de la recherche d'un nouveau prestataire en 2008, l'unité de désinfection n'a permis de traiter que 40 mètres cubes de documents (contre 90 en 2007). La station devrait cependant retrouver un mode de fonctionnement normal en début d'année 2009.

1.3.3 Reproduction de sauvegarde

▪ **La bascule numérique**

En 2008, le bilan global de la reproduction, micrographie interne et externe et numérisation interne, est en légère diminution de 4% par rapport au volume d'activité de 2007, avec 4,36 millions de vues sauvegardées (4,54 millions en 2007). Comme le montre le tableau ci-dessous, ce résultat tient compte de l'arrêt en 2008 d'un des marchés de microfilmage qui a entraîné une baisse de la production de 7%.

Cette évolution de la production globale résulte de la poursuite de la bascule numérique, dans la mesure où si la production micrographique diminue de 9% par rapport à 2007, la production numérique en interne progresse quant à elle de 30%. La filière numérique, en termes de production pèse ainsi pour 18% du total annuel, contre 13,6% en 2007.



Activités de reproduction – micrographie et numérisation interne				
	2006	2007	2008	Évolution 2007/2008
Micrographie	4 101 765	3 929 390	3 562 798	-9,3%
<i>dont réalisation interne</i>	2 752 117	2 421 714	2 160 655	-10,7%
<i>dont réalisation externe</i>	1 349 648	1 507 676	1 402 143	-7%
Numérisation*	155 147	617 299	802 590	+30%
Total	4 256 912	4 546 689	4 365 388	-4%

*Hors numérisation réalisée sur marchés

Reste que si la production numérique augmente dans les ateliers internes, cette progression ne compense pas complètement la diminution de la production micrographique : la reproduction de sauvegarde (microfiche, microfilm et numérisation) réalisée dans les ateliers internes a atteint 2 963 245 vues (dont 802 590 vues numériques) en légère diminution de 2,5% par rapport à 2007. Par ailleurs, la part plus importante dans la production interne des programmes des départements spécialisés concernant des documents à contraintes spécifiques influe à la baisse sur les volumes produits.

L'atelier de Bussy Saint-Georges, après celui de Sablé-sur-Sarthe en 2007, a réalisé sa bascule numérique au cours de l'année 2008, la filière de production des microfiches étant désormais éteinte sauf pour la production liée à la filière « urgent lecteurs ». Cette bascule se traduit par un doublement de la production numérique de cet atelier par rapport à 2007.

▪ **Les programmes de sauvegarde**

➤ *Marchés de sauvegarde argentique pour les imprimés*

Pour répondre aux besoins considérables en matière de sauvegarde et de communication des collections de périodiques, menacées de façon irréversible par la dégradation des papiers acides, deux marchés apportent un complément indispensable à la production réalisée en interne.

Le marché de sauvegarde micrographique de la presse quotidienne régionale à éditions multiples a permis de produire 546 194 images (contre 518 835 images en 2007). Une seconde opération concerne les collections rétrospectives de périodiques pour lesquelles le marché a produit 852 853 images en 2008 (contre 831 272 images en 2007). La prestation fournie est indispensable à la sauvegarde de titres de presse fragiles et très communiqués.

Au total, ces marchés ont permis de réaliser à eux seuls 1 409 047 images de sauvegarde cette année, soit un quasi doublement de la capacité de production interne de microfilms.

➤ *Sauvegarde des collections spécialisées*

Les programmes de reproduction pour les départements spécialisés sont réalisés en interne sur les sites de Sablé-sur-Sarthe et de Richelieu. Ils portent principalement sur les fonds de réserves avec l'objectif d'assurer la couverture la plus complète possible à moyen terme et sur des programmes au long cours.

Cette sauvegarde s'effectue toujours, pour l'essentiel, sous forme argentique (microfilm) : archives de la Bastille, fonds Infantin, Mercier et Régnier pour la bibliothèque de l'Arsenal ; recueils de presse Rondel pour le département des Arts du spectacle ; manuscrits et ouvrages de la réserve de la Société de géographie ; catalogues de ventes hollandais du XVII^{ème} siècle et archives manuscrites du département des Estampes ; Série D et éd. Fauré du département de la Musique

Les départements spécialisés ont de plus bénéficié de la bascule numérique actuellement en cours dans les ateliers internes et ont pu, soit poursuivre, soit engager différents programmes de numérisation. Les programmes de numérisation des collections spécialisées, qui sont appelés à augmenter significativement à partir de 2009, contribuent également à la sauvegarde des collections et non seulement à leur plus large diffusion.

S'agissant de la sauvegarde argentique des collections précieuses, le marché DPCI – prise de vue destinée aux collections spécialisées – n'a bénéficié cette année qu'à l'Arsenal qui a pu faire reproduire 50 518 images des archives de la Bastille et du fonds Infantin. Ces bobines sont disponibles en salles de lecture. Le marché dédié à la duplication de bobines de microfilms a permis quant à lui de dupliquer 1 854 bobines de microfilms du département des Manuscrits ainsi que 500 bobines du département de la Musique.



➤ *Documents audiovisuels*

Les travaux de sauvegarde sous forme numérique des documents audiovisuels recouvrent une part importante des activités du département Audiovisuel. Conformément à un plan de sauvegarde raisonné qui consiste en la production de supports de substitution pour la consultation des documents audiovisuels et le transfert du son et de l'image sur des supports de sauvegarde à long terme, les transferts sont effectués en interne ou confiés à des prestataires extérieurs, au travers d'importants marchés pluriannuels. Ceux-ci permettent le traitement de masse et homogène de documents variés et contribuent à faire évoluer leur communication vers le « tout-numérique ».

1.3.4 Assistance scientifique et recherche en conservation

Dans le cadre de ses activités de conservation, la BnF (département de la Conservation) développe une activité de recherche appliquée, notamment au sein de son laboratoire.

En 2008, elle a poursuivi sa participation aux projets européens « PaperTreat » (Évaluation des traitements de désacidification de masse) et « COST EnviArt » (Interactions chimiques entre les objets patrimoniaux et l'environnement intérieur).

D'autres études ou projets d'ampleur nationale ont également été réalisés ou engagés en 2008 : test d'un appareil d'analyse par ATP-métrie pour l'analyse de la viabilité des spores de moisissures ; étude sur la recherche d'un antifongique adapté à la conservation des collections des bibliothèques ; étude sur l'efficacité de la congélation sur la germination des spores de moisissures ; étude de la nature chimique et de l'origine des cristaux déposés sur les verres utilisés pour le conditionnement des papyri ; achèvement de l'étude de la matière picturale des globes de Coronelli ; étude de la composition chimique des urnes de l'Opéra et de 78 tours qu'elles renferment ; recherche sur le papier « Imperial Japon ».

L'offre de formation a nettement progressé comparée aux années précédentes, avec 373 stagiaires formés contre 260 en 2007 dans le cadre de 31 sessions contre 25 en 2007. Les demandes de stage individuelles dans les ateliers de la BnF et les laboratoires restent aussi très élevées : 41 stagiaires ont suivi un stage pratique, d'une durée d'une semaine à trois mois.

1.3.5 La sûreté des collections

Depuis plusieurs années, la BnF met en œuvre un plan de sûreté des collections qui fait l'objet d'une évaluation régulière et des mises à niveau nécessaires. Un comité de suivi, présidée par la directrice générale de la BnF, se réunit chaque trimestre regroupant les différents services de la BnF : il s'attache à traiter quatre thématiques principales : le plan de récolement, la reproduction des réserves, la sûreté des espaces physiques et les transports de collections.

▪ **Le plan de récolement**

La BnF a poursuivi en 2008 la seconde année de mise en œuvre de son second plan triennal de récolement (2007-2009) dont le principe a été acquis en 2004. Il vise à poursuivre des chantiers de grande envergure lancés lors du premier plan ; à renouveler des récolements des fonds très précieux et sensibles pour en vérifier l'état de sûreté ; et à lancer de nouveaux chantiers pour des fonds mal connus. Les réserves, récolées partiellement pièce à pièce, restent plus que jamais une priorité. Les chantiers sont également corrélés avec d'autres opérations de grande envergure : dépoussiérage, transferts de collections, numérisation.

Les premiers résultats du récolement 2008 seront connus à la fin du premier semestre 2009 après consolidation et contrôle des données auprès des départements chargés de la mise en œuvre du plan de récolement pour les collections qui sont placées sous leur responsabilité. Les campagnes annuelles du plan triennal prévoient ainsi le récolement de 500 000 documents par an dont environ 20% est vérifié pièce à pièce (décompte des feuillets manuscrits, pièces ou supports audiovisuels en boîtes). Elles s'accompagnent d'importants travaux associés : marquage des documents audiovisuels, corrections ou opérations d'inventaire et de catalogage, repérage de l'état de conservation des documents, reconditionnement ou préparation aux déménagements.

▪ **La sûreté des espaces physiques**

L'année 2008 a vu un important travail de révision et d'approfondissement des schémas de sûreté des différents sites.



- A la bibliothèque de l'Arsenal : le schéma de sûreté a été entièrement revu grâce à la mise en place de badges et de lecteurs de badges afin de renforcer les contrôles d'entrées ; l'organigramme des clés a été redéfini, les procédures ont été écrites et un vigiclé installé. La localisation des points d'installation des alarmes anti-intrusion a été redessinée ; la mission des agents de sûreté a été précisée et leur accompagnement renforcé.
- Au Centre technique de Bussy Saint-Georges : trois caméras ainsi qu'un lecteur de badges ont été installés dans les magasins de grande hauteur destinés à recevoir des collections en provenance de Richelieu durant les travaux de rénovation du site. Un vigiclé a été installé. Les consignes concernant le gardiennage ont été révisées dans le sens d'un renforcement et d'une meilleure efficacité.
- A Richelieu : un nouveau schéma de sûreté a été mis en chantier pour accompagner la séparation en deux zones de ce site selon le phasage des travaux de rénovation.
- A François-Mitterrand : l'organigramme des clés a été révisé, de nouveaux vigiclés acquis et installés tandis que les règles de sûreté ont été rappelées.

Ces améliorations ont conduit à une mise à jour de la brochure intitulée « Sûreté des collections » destinée à chaque nouvel agent de la BnF et mise en ligne sur l'intranet de la BnF *Bibliothèques*. Excédant la seule question de la sûreté des espaces physiques, un projet de gestion des identités, des droits et des équipements (GIDE) détenus par les agents et les intervenants des entreprises a démarré en fin d'année. Il permettra d'assurer une parfaite traçabilité des attributs en circulation au sein des différents sites de la Bibliothèque.

▪ **Les transports de collections**

Les transports de collections sont assurés par des navettes dédiées qui relient les différents sites. Ce système a été enrichi d'un circuit spécifique entre Richelieu et Bussy Saint-Georges afin d'assurer la communication rapide des documents transférés à Bussy Saint-Georges pendant les travaux de Richelieu. En 2008, des caméras ont équipé un local à François-Mitterrand et un lecteur de badges a été installé à Richelieu. Bien que donnant globalement satisfaction, ce système peut être amélioré dans le sens d'une meilleure traçabilité des colis : de nouvelles préconisations seront mises en place en 2009 après la réalisation d'un audit complet du processus.

2. CHAPITRE 2 – LE NUMERIQUE

Conformément à ses missions statutaires, la BnF doit assurer l'accès du plus grand nombre aux collections en permettant, entre autres, « la consultation à distance en utilisant les technologies les plus modernes de transmission des données ». *Gallica*, la bibliothèque numérique de la BnF, constituée depuis 1992 et ouverte au public en 1997, est un des principaux vecteurs permettant de satisfaire cette mission.

L'enjeu du numérique se retrouve désormais dans toutes les missions de la BnF : de la conservation à la coopération nationale, il concerne les défis d'accès et de diffusion du savoir, d'offres de service dans les salles de lecture ainsi que toutes les déclinaisons autour de la valorisation des collections.

Par son avance technologique, par son enrichissement constant de documents numérisés et par ses liens avec les bibliothèques partenaires, *Gallica* constitue une bibliothèque numérique de référence parmi les grandes bibliothèques du monde. Le projet de création d'une Bibliothèque numérique européenne a accéléré depuis deux ans le rythme et le volume de la numérisation des documents jusqu'alors principalement réalisée dans les ateliers internes dans le cadre de programmes de sauvegarde.

Focus 1 : L'élaboration d'un schéma numérique à la BnF.

2.1 La constitution des collections numériques

La constitution des collections numériques s'appuie à la fois sur les chaînes de numérisation internes aux ateliers de la BnF et sur des prestataires externes. La numérisation concerne tous les types de documents, imprimés, presse ou documents spécialisés et audiovisuels. Elle est réalisée soit dans le cadre de programmes spécifiques de masse élaborés initialement pour l'édification de la bibliothèque numérique européenne, *Europeana*, soit dans le cadre de plan de sauvegarde numérique, soit encore dans le cadre de projets de recherche et de valorisation de fonds spécifiques, en particulier pour les documents spécialisés.

2.1.1 La numérisation des imprimés

Pour augmenter de manière significative les collections numériques de la BnF, trois marchés de numérisation de masse de documents imprimés avaient été lancés dans le courant de l'année 2007, portant respectivement sur 30 000, 60 000 et 300 000 documents. L'année 2008 a été marquée par la mise en oeuvre et par la montée en charge du principal programme de numérisation de masse des imprimés qui vise, sur trois ans, à la numérisation et à la conversion en mode texte (OCR - reconnaissance optique des caractères) de 300 000 documents, et qui bénéficie d'un financement de la commission « Politique numérique » du Centre national du Livre.

Le marché dit des « 30 000 » visait à numériser et convertir en mode texte 30 000 documents de la BnF. Il s'est terminé le 2 novembre 2008. En raison de la fragilité de certains ouvrages ou de leur difficulté de manipulation, ce sont au final 7 081 839 pages qui ont été produites et validées sur les 9 000 000 prévues initialement au marché, correspondant à 18 146 documents numérisés.

Le marché dit des « 60 000 », qui visait la conversion en mode texte des images mises en ligne sur *Gallica* pendant les années 1995 à 2006 pour les ouvrages publiés après 1750, s'est déroulé pendant toute l'année 2007. Il a permis d'obtenir la quantité de pages prévue au marché, soit le texte de 15 400 000 pages en OCR automatique et 600 000 pages en haute qualité. Au cours du premier semestre 2008, les contrôles et validations restant à effectuer sur une grande partie des documents livrés fin 2007 ont été réalisés permettant au final la mise en ligne sur *Gallica* de 38 921 documents.

▪ Le marché des 300 000

C'est surtout le marché de numérisation de masse dit des « 300 000 », notifié en septembre 2007, qui a constitué à plusieurs titres une évolution majeure dans les projets de numérisation de la BnF, tant en termes de volumétrie des documents concernés que d'organisation interne des équipes de la BnF. Il représente pour le service numérisation une modification profonde des méthodes de maîtrise de la qualité.



Ce marché de numérisation de masse, par son ampleur et ses implications dans la contribution de la BnF à *Europeana* nécessitait en effet une organisation et un suivi rigoureux de sa mise en œuvre. Plusieurs instances (comité mensuel de pilotage, comité hebdomadaire de projet, groupes de travail Assurance qualité, Suivi, Qualité Produit et contrôle, Formation, Production, Chaîne d'entrée du document numérisé) et leurs modalités de fonctionnement ont été définies dès le lancement du projet. Trois audits ont été menés chez le prestataire pendant l'année.

Les règles de numérisation ont notamment été harmonisées entre la direction des Collections et la direction des Services et des réseaux (départements de la Conservation et de la Reproduction) et les prestataires externes. Si le contrôle de structure est maintenu et permet de s'assurer que le document est techniquement exploitable dans *Gallica*, le contrôle visuel exhaustif avant mise en ligne a été abandonné au profit d'un management de la qualité inspiré des méthodes de l'industrie manufacturière : définitions des méthodes de production (PAQ) avec documentation des procédures et engagement sur leur mise en œuvre ; maîtrise des délais de production ; audits réguliers sur les sites de production afin de s'assurer que les engagements sont respectés et suffisants pour la bonne réalisation de la prestation.

Le passage à cette méthodologie de travail se révèle bénéfique à plusieurs titres : l'importante documentation produite par le projet, ses référentiels et procédures sont des outils de travail précieux pour les contrôleurs ; l'implication importante des équipes de contrôle pendant la phase de test a orienté les consignes et procédures du prestataire en vue d'obtenir la qualité que la BnF attendait ; le suivi en flux tendu des contrôles par échantillon en lien avec une production dont les délais sont maîtrisés permet aussi de voir rapidement l'impact des contrôles sur la production courante.

Après plusieurs mois de calage et de phase de tests sur le bon fonctionnement des chaînes, ainsi que la mise au point des procédures de contrôle et de qualité, le programme des « 300 000 » a atteint son rythme de croisière en octobre 2008 : 165 000 pages sont désormais numérisées chaque semaine. Une nouvelle chaîne informatique de traitement a été développée et mise en place. Au total, au cours de l'année 2008, la numérisation de 47 337 documents a été validée, ce qui représente 3 591 556 pages.

Bilan de la production numérique des imprimés fin 2008 – sur marchés		
	Nombre de pages	Nombre de documents
Marché des « 30 000 » - Numérisation et OCR	7 081 839	18 146
Marché des « 60 000 » - OCR*	15 400 000	38 921
Marché des « 300 000 » - Numérisation et OCR	3 591 556	47 337
Total	26 073 395	104 404

*Livraison des fichiers fin 2007, contrôle, validation et mise en ligne en 2008

2.2.2 La numérisation de la presse

La production globale a concerné en 2008 les titres du programme de presse quotidienne nationale lancé en 2005, numérisés tant en externe qu'en interne, ainsi que des titres de presse francophone (numérisés en interne) et la poursuite des traitements sur *Ouest Eclair* par Jouve (convention avec *Ouest France*).

- Prestation sur marché de numérisation des périodiques (marché presse quotidienne) : Après *Le Temps*, *Le Figaro* (et son supplément littéraire), *Le Monde diplomatique*, le *Journal des Débats*, *Le Gaulois* en 2006 et 2007, le prestataire DPCI a traité *Le Matin*, *Le Petit Journal* et *Le Constitutionnel*. La production a été très satisfaisante et sans difficultés, puisque 322 859 pages ont été validées et 78 911 fascicules mis en ligne. Ce marché doit s'achever en novembre 2009.
- Prestation sur marché de numérisation des microfilms du fonds *Ouest Éclair* : ce marché, notifié en juin 2006, comprenait une tranche ferme (édition de Caen), achevée au tournant de 2007 et deux tranches conditionnelles correspondant chacune aux éditions de Nantes (1915-1944) et de Rennes (1899-1944). Ces deux dernières éditions ont été intégralement numérisées en 2008. En tout pour l'année, ce sont 240 024 pages qui ont été validées et 28 017 fascicules mis en ligne. Ce marché s'est terminé dans de bonnes conditions et en avance (fin prévue initialement en juin 2009).
- Prestation sur marché de conversion en mode texte des images de la presse périodique : La production de 2008 consiste à la conversion de la fin des premiers titres produits sur le programme de numérisation, soit *La Croix*, *le Figaro*, *l'Humanité*, et un dernier fascicule du *Monde diplomatique*. Elle fut concentrée essentiellement sur *Le Journal des Débats*, *la Presse* et *le Gaulois*. L'OCR a également été fait sur l'intégralité



du corpus « presse francophone », soit 2 768 fascicules. En 2008, 117 454 fascicules ont été livrés (soit 529 151 pages).

- Prestations réalisées en interne : la programmation 2008 de numérisation interne de la presse s'est établie pour le Centre de Sablé-sur-Sarthe à 80 000 pages et pour celui de Bussy Saint-Georges à 50 000 pages.

Dans le cadre de la constitution d'une bibliothèque numérique francophone, les services ont numérisé en urgence 14 titres de presse francophone. Ces 14 titres représentaient 2 773 fascicules (soit 11 393 pages). L'essentiel a été traité dès la fin de l'hiver 2007 et jusqu'à l'été, la principale échéance étant le congrès de l'IFLA en août 2008, ce qui a permis de mettre en ligne les premiers titres pour cette occasion. En décembre 2008, 2 768 fascicules étaient en ligne ou en cours de l'être et OCRisés.

L'ensemble des titres restant à numériser sur le programme de numérisation de la presse lancé en 2005 a été préparé par Bussy (*Le Petit Journal illustré*, *L'Aurore*, *La Justice*, *L'Univers*, *L'intransigeant*, *Le Siècle*, *Le Rappel*, *Gil Blas* et *Gil Blas illustré*, *La Lanterne* et son supplément, *L'Écho de Paris*). Le nouveau marché de conversion en mode texte à lancer en 2009 concernera les titres numérisés en 2008, hors presse francophone, et les trois éditions de *Ouest Éclair* restant à OCRiser.

2.2.3 La numérisation de documents spécialisés

▪ Préparation de marchés de numérisation en nombre

En 2008, la BnF a préparé et défini des programmes spécifiques de numérisation en nombre pour les collections spécialisées, en complément de la numérisation des imprimés et de la presse, afin que les collections numériques reflètent la diversité et la richesse des collections conservées par la BnF. Ainsi deux grands marchés de numérisation de documents spécialisés (manuscrits, estampes, partitions, cartes, etc.) ont été préparés pour un lancement effectif en début d'année 2009 :

- un premier marché concernant la numérisation des documents originaux, qui concerne les documents spécialisés des départements de collections spécialisées ainsi que les livres imprimés précieux du département de la Réserve des livres rares et de la bibliothèque de l' Arsenal ;
- un second marché concernant la numérisation des documents « transparents » des collections spécialisées (microfilms, microfiches, inversibles couleurs, etc.).

Si la nature des fonds à numériser dans chaque département dans le cadre de ces marchés a été définie à grands traits au cours de l'année 2008, les programmes précis viendront s'articuler étroitement avec les opérations de numérisation des documents spécialisés réalisées dans les ateliers internes de la BnF.

▪ Programmes de numérisation sur projets ou de sauvegarde

Dans le cadre des programmes de sauvegarde ou de projets spécifiques de recherche et de valorisation, les départements de collections spécialisées ont pu bénéficier de la bascule numérique actuellement en cours dans les ateliers internes de la BnF (département de la Conservation) : ils ont ainsi pu poursuivre ou engager différents programmes de numérisation :

- manuscrits arthuriens et imprimés de réserve à la bibliothèque de l' Arsenal ;
- plaques de verre de la Société de géographie, documents du Service hydrographique de la Marine et documents concernant la Louisiane, pour le département des Cartes et plans ;
- daguerréotypes, échantillons de tissus de la collection Richelieu, dessins d'architecture de Robert de Cotte, coffrets de pèlerinage du XVème siècle, catalogues de ventes d'estampes du XIXème siècle annotés, collection Gaignières, affiches du XIXème siècle et plaques de verre de l'agence Rol au département des Estampes et de la photographie ;
- manuscrits textuels, ouvrages de la Grande Réserve, ainsi que des acquisitions remarquables au département des Manuscrits ;
- monographies de la Réserve et recueil de dessins de Foucault, pour le département des Monnaies, médailles et antiques
- cartons Piano et Fol Vm7 pour le département de la Musique.



Pour les collections spécialisées, la mise en œuvre de ces programmes nécessite d'importants travaux de préparation, notamment pour le signalement des documents aux catalogues et la constitution des documents techniques d'accompagnement : pour les départements, comme pour les services techniques, la chaîne « images » reste lourde et complexe.

Ainsi, pour les ateliers internes de la BnF, la nouveauté de l'année 2008 a été principalement la numérisation importante de documents manuscrits. Ces documents, sensibles et précieux, ont représenté 75,5% de la numérisation entrant dans les programmes « images fixes » du Centre de Sablé-sur-Sarthe. De nombreux autres documents prestigieux ont été numérisés par l'atelier de Richelieu.

En outre, dans le cadre du marché de numérisation conduit en 2008, 123 ekts de portulans ont été numérisés pour le département des Cartes et plans ainsi que 20 722 plaques de verre de l'agence Rol conservées dans les fonds du département des Estampes (numérisation réalisée à partir des microfilms des plaques). Le département des Manuscrits a de plus pu poursuivre son programme de numérisation des manuscrits du *Roman de la Rose* (10 375 images) et faire réaliser dans le cadre du programme de recherche ANR « Optima » 27 887 images.

2.2.4 La conservation des collections numériques

La politique de numérisation de la BnF s'inscrit dans une logique non seulement de valorisation et d'accès le plus large au patrimoine mais aussi de conservation : la définition de la stratégie de pérennisation des données numériques que produit et collecte l'établissement est une composante primordiale à la politique numérique de la BnF.

Pour assurer cette pérennité, la BnF développe un Système de Préservation et d'Archivage Réparti (SPAR), dont la réalisation est divisée en deux marchés : infrastructure et réalisation. La maîtrise d'œuvre de SPAR est assurée par le département des Systèmes d'information de la BnF.

Les fichiers résultant des programmes de numérisation sont stockés dans l'infrastructure SPAR acquise il y a quelques années. Celle-ci ayant présenté des problèmes de performance au fil du remplissage de ses espaces de stockage, la BnF a recherché des solutions plus adaptées. La société Sun Microsystems a ainsi été retenue pour développer une nouvelle infrastructure de stockage. La migration des 425 millions de documents numériques de l'infrastructure Exanet vers l'infrastructure Sun a ainsi démarré en décembre 2008 et devrait se poursuivre durant tout le premier semestre de l'année 2009.

L'exécution du second marché, relatif à la mise en œuvre des procédures d'entrée et de gestion des documents numériques dans le magasin virtuel SPAR, reposant sur la norme OAIS, a été confiée à la société Atos Origin le 23 janvier 2008.

Au-delà du seul stockage, c'est toute la vie du document numérique qui doit être assurée par SPAR, et sur le long terme, à l'aide de six modules :

- un module « Versement » qui prend en charge les entrées ;
- un module « Stockage » ;
- un module « Gestion de données », le « catalogue », de SPAR ;
- un module « Accès » qui permet la communication du document ;
- un module « Administration » pour le suivi et la gestion techniques du système ;
- un module « Planification de la préservation ».

La mise en œuvre du volet « SPAR réalisation » repose sur une procédure itérative. Les collections appelées à entrer dans le système ont ainsi été réparties entre différentes filières, en fonction des spécificités des fichiers à archiver et du comportement du système d'archivage vis-à-vis des données pendant les étapes de versement, de préservation et de diffusion. La filière de numérisation de conservation (documents imprimés, manuscrits et images fixes) a été choisie comme première filière à entrer dans SPAR. À la fin de l'année 2008, les spécifications fonctionnelles externes des six modules de base et du module Pré-Versement pour la filière « conservation » étaient en voie de validation.

2.2 Gallica et la coopération numérique

Les développements de Gallica, bibliothèque numérique de la BnF, s'orientent désormais vers une plus grande ouverture à tous les fonds et aux partenaires de la Bibliothèque, et non seulement comme la plateforme de consultation des documents conservés à la BnF. Elle est ainsi le premier vecteur du développement de la coopération numérique entre la BnF et les autres bibliothèques, ouverte au plus grand nombre de partenaires, qui est appelé à se renforcer dans les prochaines années dans le cadre d'un « schéma numérique des bibliothèques » en cours d'élaboration.

2.2.1 La bibliothèque numérique Gallica

Gallica est une bibliothèque numérique accessible gratuitement sur Internet, constituée à partir de documents libres de droits issus des collections de la BnF, des fonds numérisés de bibliothèques partenaires et, depuis mars 2008, dans le cadre d'un partenariat innovant avec le Syndicat national de l'édition, le Centre national du livre et la direction du Livre et de la lecture, d'une sélection de titres de l'édition contemporaine soumis au droit d'auteur. Par la richesse et la diversité des collections qu'elle propose en ligne, *Gallica* constitue une des premières bibliothèques numériques du monde.

▪ Offre disponible sous Gallica et évolution de la fréquentation

Au total, alors qu'en début d'année 2008, la bibliothèque numérique de la BnF donnait accès à près de 350 000 documents, dont 100 000 images et 250 000 imprimés en mode image ou en mode texte (y compris les fascicules de presse) et plus de trente heures de son, le nombre de documents indexés et accessibles, soit directement dans *Gallica2*, soit sur les sites des partenaires de la BnF, s'élève à fin 2008 à plus de 450 000 :

- 87 000 ouvrages numérisés, dont 34 000 en mode texte ;
- 2 200 titres de périodiques et de revues, représentant près de 340 000 fascicules ;
- 230 000 documents iconographiques, correspondant à près de 40 000 lots d'images ;
- près de 5 000 cartes et plans et plus de 500 documents sonores issus des fonds numérisés de la BnF ;
- auxquels s'ajoutent 4 500 documents issus des fonds des bibliothèques partenaires ;
- et près de 5 000 ouvrages sous droits mis à disposition dans le cadre du partenariat avec les éditeurs et les e-distributeurs.

En termes de fréquentation, la bibliothèque numérique a enregistré un total de **3 133 929 visites** et de **37 673 439 pages vues**, en progression respective de 40% pour les visites et de 87% pour le nombre de pages consultées, par rapport à 2007. Le nombre de pages vues par les visiteurs a ainsi fortement progressé, passant de 9 à 12 entre 2007 et 2008.

Fréquentation de la bibliothèque numérique (<i>Gallica1</i> et <i>Gallica2</i>)			
	2007*	2008	Évolution 2007/2008
Nombre de visites (<i>Gallica1</i> + <i>Gallica2</i>)	2 241 555	3 133 929	+40%
<i>dont Gallica 2 (en %)</i>	5%	37%	-
Nombre de pages vues (<i>Gallica1</i> + <i>Gallica2</i>)	20 159 850	37 673 439	+87%
<i>dont Gallica 2 (en %)</i>	9%	60%	-

*ouverture de *Gallica2* en octobre 2007

▪ Gallica, bibliothèque numérique ouverte collective

La BnF dispose des technologies permettant l'interopérabilité des collections numériques et la reconstitution virtuelle de corpus, tel le protocole OAI-PMH. Ce procédé qui avait été expérimenté en 2005 avec le projet France-Amérique se développe de plus en plus, avec pour résultat de permettre à *Gallica* de référencer un nombre toujours plus grand de documents numérisés par les bibliothèques partenaires (qu'elles soient pôles associés ou non).



La BnF encourage les bibliothèques « pôles associés » à numériser leurs collections et à établir des réservoirs OAI, leur permettant de faire référencer leurs documents numériques dans *Gallica* et de référencer ceux de *Gallica* sur leur propre site.

En 2008, les collections des bibliothèques partenaires accessibles sur *Gallica* sont :

- Bibliothèque interuniversitaire de médecine (BIUM) (pôle associé) ;
- Conservatoire numérique des Arts et Métiers (CNAM) (pôle associé) ;
- Université Louis Pasteur à Strasbourg ;
- Bibliothèque virtuelle humaniste du Centre d'Études supérieures de la Renaissance de Tours ;
- Université Pierre et Marie Curie (Paris) ;
- Library of Congress (Washington).

▪ **Le développement des fonctionnalités de Gallica 2**

Deux versions de la bibliothèque numérique se sont côtoyées tout au long de l'année 2008, *Gallica*, la version historique ouverte en 2000, et *Gallica 2*, une version ouverte en octobre 2007 et présentant une ergonomie nouvelle, un moteur de recherche plein texte et des fonctionnalités modernes attendues par les internautes telles que l'affinage des résultats de recherche ou la possibilité pour le lecteur de se créer un espace personnel avec « ses » documents (panier, étiquette, etc.).

L'année 2008 a été marquée par un enrichissement progressif de l'offre de la bibliothèque numérique, tant par l'accroissement des ressources disponibles qu'en raison d'amélioration constante des fonctionnalités offertes.

Cet enrichissement s'est fait à travers la livraison de versions successives de *Gallica 2* tout au long de l'année 2008 :

- Dès février 2008, la nouvelle version *Gallica 2* intègre les documents de type images fixes et des fonctionnalités de recherche avancée multicritères (recherche auteur, titre, notice, table des matières, légendes des images, etc.).
- En mars 2008, *Gallica 2* s'ouvre à l'édition contemporaine : l'internaute peut désormais y trouver lors d'une recherche, aussi bien des documents patrimoniaux libres de droit que l'accès à des documents récents sous droits mis à disposition par les éditeurs. Ces documents sous droits sont consultables sous forme d'extrait sur le site des e-distributeurs et accessibles dans leur intégralité selon les conditions définies par les e-distributeurs et les éditeurs.
- *Gallica 2* franchit une nouvelle étape en juillet 2008 en donnant accès aux périodiques (près de 1 200 titres de presse quotidienne et de revues, soit 240 000 fascicules), et aux cartes (près de 700 cartes). L'espace personnel a fait évoluer son ergonomie, l'internaute peut désormais sauvegarder ses recherches avancées, enregistrer ses préférences, hiérarchiser ses dossiers pour classer ses documents.

Des améliorations en termes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap visuel sont également apportées notamment un accès dès la liste de résultats au mode texte consultable page à page, avec une police réglable.

- À la fin 2008, des nouveautés importantes sont venues enrichir le fonds numérique de la BnF, dans son contenu et dans les services offerts : accès aux documents sonores, musique notée, les documents des bibliothèques partenaires apparaissent dans les listes de résultats. Tous les documents en mode texte bénéficient du « mode écoute » qui permet à tous les publics, et notamment au public en situation de handicap visuel, de pouvoir écouter page à page le document en cours de consultation.

Des nouvelles fonctionnalités sont proposées dès la page d'accueil avec la mise à disposition de huit dossiers éditoriaux issus de *Gallica 1*, mais aussi l'affichage permanent de l'accroissement du fonds numérique ou encore l'abonnement à des fils RSS. D'autres sont proposées lors de la consultation du document : zoom plus performant par exemple pour les cartes ; demande de reproduction comme dans le Catalogue général de la BnF ; export d'un document ou d'une page dans son blog par un lien permanent « permalien » ; export possible à partir de la vignette du document.

▪ L'expérimentation de l'accès des œuvres sous droits

L'expérimentation de la mise en ligne des documents sous droits répond au double enjeu de la définition d'une offre légale de contenus numériques pour le livre et de la diversification des contenus de la bibliothèque numérique. Constituée d'ouvrages patrimoniaux, *Gallica 2* s'est élargie en mars 2008, dans le cadre d'une expérimentation avec les éditeurs, le ministère de la Culture et de la communication (direction du Livre et de la lecture) et le Centre national du Livre (CNL), aux ouvrages contemporains encore soumis au droit d'auteur, dans un contexte porté par l'accélération du développement du livre numérique et l'évolution de l'économie et de la diffusion du livre.

Cette expérimentation a été élaborée et mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre tous les acteurs privés et publics de la chaîne du livre. Le modèle économique, juridique et technique de cette offre légale de contenus numériques soumis au droit d'auteur pourrait être repris dans le cadre d'*Europeana*.

Prévue initialement pour une durée d'un an à compter de mars 2008 (lancement officiel au Salon du Livre de 2008), elle repose sur un dispositif incitatif d'aides à la numérisation de leurs fonds par les éditeurs attribuées par le CNL et, pour sa mise en œuvre, sur la conclusion de contrats de licence entre la BnF et les e-distributeurs auxquels les éditeurs confient la diffusion de leurs catalogues numériques.

Au travers de ces contrats de licence, les e-distributeurs autorisent la BnF, à titre non exclusif, à importer vers ses serveurs d'indexation les métadonnées descriptives des contenus, à procéder à l'indexation de ces métadonnées et à leur visualisation dans les listes de résultats affichées par le moteur de recherche de *Gallica 2*, à indexer les contenus des ouvrages lorsqu'un éditeur en aura autorisé l'e-distributeur, et à afficher, dans cette hypothèse, un extrait court du contenu pour que l'utilisateur puisse bénéficier du contexte de la réponse offerte à sa requête.

L'e-distributeur s'engage quant à lui à donner un accès aux ouvrages sous une forme dématérialisée selon le modèle économique de son choix et à offrir à l'internaute pour chaque ouvrage un feuilletage libre et gratuit sous forme de l'affichage d'un échantillon de pages.

Cette expérimentation a fait l'objet d'une évaluation par un cabinet externe menée à partir de la fin du mois de novembre 2008 et dont les conclusions ont été présentées au Salon du livre 2009.

Focus 2 : Bilan d'une année d'expérimentation de la mise en ligne d'ouvrages sous droits dans *Gallica 2*

2.2.3 Le développement de la coopération numérique

La coopération numérique est une démarche innovante, qui recouvre de nouvelles actions et implique de nouveaux acteurs. L'objectif visé est, de manière coopérative, de créer, diffuser, valoriser et préserver les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quelle que soit la localisation des collections et le statut des contributeurs. Les actions, qui donnent réalité à la coopération numérique, sont chaînées et couvrent toute la largeur du spectre de la constitution d'une bibliothèque numérique.

Dans le cadre des travaux engagés en 2008 par la BnF autour de la coopération numérique, s'est révélée ainsi l'acuité de certains problèmes : diversité des porteurs de projets et des financements ; faible affichage des ensembles numérisés ; pertinence des choix de contenus ; redondance des programmes de numérisation ; choix des techniques ; etc.

▪ Schéma numérique des bibliothèques

Le président de la Bibliothèque nationale de France a été chargé en juillet 2008 par le Conseil du Livre de coordonner l'élaboration d'un « Schéma numérique des bibliothèques » destiné à harmoniser et mutualiser les initiatives des bibliothèques françaises dans les domaines de la numérisation des collections, des acquisitions de documents numériques et du stockage pérenne des données. Les propositions pour un Schéma numérique des bibliothèques seront remises au Conseil du livre à l'automne 2009.

La BnF avait pris l'initiative de réunir à deux reprises, en novembre 2007 et en juin 2008, un groupe de réflexion afin de lancer un débat de concertation sur un ensemble de questions liées au numérique : programmes de numérisation, conservation des données numériques, articulation des actions des administrations, etc. Le groupe, composé de représentants des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de l'Inspection générale des bibliothèques et de plusieurs associations professionnelles, a fortement recommandé la création d'instances formalisées de concertation, lesquelles ont été mises en place officiellement par le Conseil du livre, installé par la

ministre de la Culture et de la communication le 30 juin 2008. Un cadre formel pour la concertation numérique a donc été créé.

▪ Programmes de numérisation concertée

La coopération numérique s'incarne également dans des programmes de numérisation et de valorisation concertés. Ces programmes pluriannuels peuvent être larges ou ciblés.

Dans le cadre de la coopération thématique large, la première discipline traitée est les sciences juridiques autour d'un co-pilotage assuré par la BnF et la bibliothèque interuniversitaire de Cujas et associant un nombre important d'autres bibliothèques et partenaires (universités, institutions, administrations) ayant des gisements documentaires et conduisant des programmes de numérisation dans ce domaine.

Lancée en mai 2008 à l'occasion d'un séminaire tenu à la BnF, ce programme s'organise autour de quatre domaines prioritaires :

- Lois et débats parlementaires, publications officielles ;
- Crimes, peines, prisons ;
- Droit coutumier, droit local ;
- Histoire de l'enseignement et de la recherche du droit.

Deux programmes secondaires ont également été identifiés : Émergence d'un droit européen et Influences réciproques France-Allemagne.

D'autres disciplines (histoire de l'art, sciences, histoire) seront abordées dans les années à venir, avec un lancement effectif de la concertation en 2009 ou 2010.

La coopération thématique ciblée est mise en œuvre depuis quelques années déjà ; elle va continuer à se développer dans le cadre de la nouvelle politique de coopération.

Les deux exemples les plus aboutis sont ceux de la bibliothèque *Philidor* (collections musicales royales de la BnF, des Bibliothèques municipales de Versailles et de Toulouse) et des journaux de tranchées de la Guerre 14-18 (BnF, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, et à venir, Bibliothèque municipale de Lyon).

C'est par le biais de l'interopérabilité que l'on peut aujourd'hui réunir virtuellement des corpus physiquement éclatés dans les fonds de plusieurs bibliothèques.

▪ Préservation numérique partagée avec SPAR

Le magasin virtuel SPAR développé pour la préservation à long terme des données numériques de la BnF est également conçu comme un outil ouvert à la communauté nationale, au sein duquel les institutions confrontées à la problématique de la conservation pérenne de leurs collections numériques pourront également verser leurs fichiers.

Une étude a ainsi été menée en 2008 en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations sur la valorisation numérique du patrimoine relevant des organismes publics territoriaux : elle a permis d'explorer les perspectives de développement et de faisabilité d'une telle offre de service de conservation pérenne et mutualisée des collections numériques à partir de SPAR.

Dans le cadre de cette étude diverses difficultés rencontrées par les bibliothèques qui se sont lancées dans des programmes de numérisation ont été ainsi mises à jour : capacités insuffisantes de stockage des données numériques, obsolescence des supports informatiques, perte de fichiers, manque d'interopérabilité et de visibilité des collections sur Internet.

Avec le développement du système SPAR de la BnF, l'enjeu est de définir les modalités techniques, économiques et juridiques qui peuvent permettre à l'établissement d'offrir une gamme de services de préservation numérique partagée avec les bibliothèques partenaires, ou d'autres, ayant de tels besoins.



2.3 Les services et l'offre en ligne

2.3.1 Le site Internet de la BnF

Avec un peu moins de 15 millions de visites, soit près de 41 000 visites par jour, la fréquentation de la page d'accueil du site Internet de la BnF a connu en 2008 une diminution de 10% par rapport à 2007. Cette diminution est encore plus marquée s'agissant du nombre de pages vues qui, en s'établissant à 174 millions pour 2008 (soit 475 000 pages vues en moyenne par jour), s'inscrit en recul de 30% par rapport à 2007.

Toutefois, le temps moyen passé sur une page est de 31% supérieur au chiffre de l'année passée. La mise en perspective de ces deux évolutions suggère que le butinage ou la recherche passante cède la place à une consultation approfondie de contenus ciblés et à l'accès direct à des documents ou sections de site trouvés plus rapidement. Le taux de visites entrantes est par ailleurs sans variation par rapport à 2007 : cet indicateur, qui correspond à la part des visites ayant débouché sur la consultation de plus d'une page, constitue un gage de l'intérêt du site pour ses visiteurs.

L'année 2008 a été principalement marquée par la poursuite de la mise en place d'un outil de gestion automatisée des contenus et la finalisation des modèles de pages pour la future version du site web. Un premier jalon de cette refonte a été réalisé en 2008, avec l'élaboration et la mise en ligne d'une page d'accueil modifiée à l'occasion du Salon du Livre 2008 et la mise en ligne de vidéos de promotion des expositions.

La mise en ligne du site dans sa nouvelle version, produite par le processus de gestion des contenus et qui présentera un graphisme modernisé, une page d'accueil à la fois plus riche et plus aérée, une information plus concentrée et mieux organisée, tout en garantissant l'accès de ses contenus au plus grand nombre, conformément aux règles désormais en vigueur concernant l'accessibilité des sites Internet des établissements publics, aura lieu en 2009.

Comme chaque année, le site web a été l'objet de nombreuses mises à jour, améliorations ou enrichissements de rubriques ou de services (demande de reproduction, formulaire SINDBAD, enquêtes et dépouillement pour les produits bibliographiques, catalogues numérisés en caractères non latins, ...).

Par ailleurs, au cours du dernier trimestre 2008, et afin d'inscrire la BnF dans les nouveaux usages du web et d'élargir ainsi son public et sa façon de communiquer, un premier blog BnF a été créé à l'occasion de l'exposition *Babar, Harry Potter & Cie*. Cette première expérience réussie a été suivie de la mise en ligne d'un second blog, à l'occasion des 10 ans du Rez-de-Jardin. Devenu depuis le « Blog des Lecteurs » de la BnF, il est amené à perdurer, permettant ainsi à la BnF de communiquer de manière plus interactive avec ses lecteurs, et à ces derniers d'apporter à la BnF leurs avis et leurs contributions.

Un portail « Emplois » a été mis en ligne le 18 décembre 2008 et a recueilli 2 500 visites en moins de 2 semaines. Ce portail constitue un véritable service en ligne permettant à la fois d'accéder à la description des postes et d'y postuler en adressant directement CV et lettre de motivation à la BnF.

2.3.2 Les expositions et dossiers pédagogiques en ligne

Les activités en ligne contribuent aussi à développer l'action culturelle et pédagogique à distance : elles assurent ainsi le plus large rayonnement possible de la politique culturelle de l'établissement, en France et à l'étranger. L'année 2008 a vu se diversifier les offres proposées avec des visites virtuelles des bâtiments, une bibliothèque de fac-similés numériques et une mise en ligne de conférences qui sera très prochainement opérationnelle.

Le succès des activités en ligne s'est confirmé en 2008 avec 2,9 millions de visites et 31 millions de pages visitées, en légère baisse par rapport à l'an dernier (3,3 millions de visites en 2007). Par mois, expositions virtuelles et dossiers pédagogiques connaissent désormais une fréquentation d'environ 250 000 visites, pour 2,6 millions de pages vues.

▪ Les expositions virtuelles

Avec une soixantaine d'expositions disponibles, le portail des expositions est organisé en cinq galeries virtuelles : *La galerie du livre et de la littérature* (1 205 000 visiteurs en 2008), *La galerie de l'histoire des représentations* (1 070 000 visiteurs), *La galerie des arts et de l'architecture* (460 000), *La galerie de la photographie* et la récente *Galerie des cartes et globes*.



Internet prolonge considérablement la vie des expositions. Cette longévité se vérifie ainsi pour des réalisations anciennes, qui continuent d'enregistrer une fréquentation importante. En quelques années, certains sites sont ainsi devenus de véritables références : créé en 2001, « Contes de fées » a encore reçu cette année 280 000 visites (plus de 6 millions de pages chargées).

En 2008, l'offre s'est enrichie de sept nouveaux titres.

La *Galerie des arts et de l'architecture* a été cette année privilégiée avec une exposition consacrée à *Daumier et ses héritiers* qui a reçu 48 000 visiteurs en dix mois et l'exposition *L'estampes japonaises*, ouverte en octobre à Richelieu, qui a reçu 27 000 visites en trois mois. Cette dernière exposition a aussi été l'occasion de mettre en place une visite guidée téléchargeable sur téléphones portables ou baladeurs MP3. Troisième exposition dans cette galerie, *Esprit de mai 68* offre un voyage à travers affiches, tracts et une de journaux, sélectionnés parmi les 15 000 documents rassemblés durant les événements par les conservateurs de la Bibliothèque. Enfin, « Les voix ensevelies » donnent à entendre des voix de l'opéra enregistrées au début du siècle par la compagnie du Gramophone et enterrées dans les sous-sols de l'Opéra Garnier : 7 000 visiteurs ont consulté ce site au mois de décembre, lors de sa mise en ligne.

Dans la *Galerie du livre et de la littérature*, l'exposition *Babar, Harry Potter et Cie*, mise en ligne fin octobre 2008, a reçu 18 000 visites en deux mois. Dans la même galerie, une première version d'un site consacré à la légende arthurienne a été mise en ligne fin juillet à l'occasion de l'exposition présentée à Rennes dans le cadre d'un partenariat avec la bibliothèque des Champ Libres et la bibliothèque de Troyes. Ce premier site, appelé à s'enrichir, a déjà reçu 26 000 visites en cinq mois.

Recevant près de 250 000 visites par an, la *Galerie de la photographie*, soutenue par le mécénat Louis Roederer, a accueilli fin 2007 l'exposition consacrée aux *Trésors de la Société de Géographie* (30 000 visites en 2008).

▪ Les dossiers pédagogiques

De plus en plus référencés par les professionnels de l'éducation, les dossiers pédagogiques connaissent également une fréquentation maintenue. Citons les plus fréquentés : « Le portrait » (133 000 visites en 2008), « L'enfance au Moyen Âge » (116 000 visites), « Idrissi et la Méditerranée au XIIe siècle » (115 000 visites).

La BnF a poursuivi sa politique d'édition de dossiers pédagogiques en ligne. Un dossier sur la caricature a été élaboré en partenariat avec le Centre de liaison entre l'éducation et les moyens d'information (CLEMI). Il propose une rapide histoire de la caricature, en définit les techniques et procédés, remet l'œuvre de Daumier en perspective dans son contexte historique et propose des activités pédagogiques qui relient son art à celui de ses héritiers, sur un même thème ou un même procédé.

Le dossier pédagogique accompagnant l'exposition sur les *Trésors de la société de géographie* est centré sur le regard sur l'autre.

Deux initiatives contribuent à la meilleure diffusion des dossiers pédagogiques : ils ont été très précisément faits en relation avec les programmes de l'Éducation nationale dans deux clés USB conçues par le Ministère à destination de tous les nouveaux enseignants de lettres et d'histoire. Par ailleurs, la BnF a inséré une quinzaine de dossiers dans les ordinateurs distribués par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis à tous les nouveaux collégiens du département. Cette opération concerne plus de 10 000 familles.

Parallèlement à l'édition de ces dossiers, la Bibliothèque anime un réseau d'établissements scolaires à distance dans le cadre de diverses opérations :

- Accompagnant l'exposition pédagogique proposée aux enseignants et aux classes, le site *Babar, Harry Potter et Cie* est l'occasion, pour la sixième année consécutive, de lancer une opération nationale dans les écoles primaires avec le concours du Syndicat des professeurs des écoles (SNUIPP), du Monde de l'éducation et de la Ligue de l'enseignement. Plus de 350 classes participent chaque année à cette opération.
- Depuis 2006, la BnF propose d'explorer la ville en images. A partir d'expositions photographiques et des dossiers pédagogiques qui les accompagnent, il s'agit de réinventer l'album photographique à l'heure du numérique en jouant des relations entre textes et images. À chaque étape, les œuvres des photographes nourrissent la démarche : œuvres conservées dans le patrimoine de la Bibliothèque, mais aussi regard à l'œuvre chez les photographes contemporains qui élaborent ce qui sera le patrimoine de demain. En 2008, c'est avec le regard des photographes de la Société de géographie que chacun a pu poursuivre l'exploration de la ville, une ville-monde, dans laquelle chaque rue ouvre un regard sur l'autre.



▪ De nouveaux services

Après la mise en ligne de la visite virtuelle du site Richelieu, qui a reçu 34 000 visiteurs en 2008, une visite du site François-Mitterrand a été réalisée et mise en ligne en février 2008. Elle a reçu 28 000 visiteurs. Ces visites proposent non seulement une exploration des lieux, mais aussi une découverte des collections et des rencontres avec les acteurs de la BnF.

Une bibliothèque de fac-similés numériques a été ouverte en 2008. Elle propose de feuilleter une dizaine de manuscrits exceptionnels, d'en agrandir les pages, de découvrir les enluminures dans les moindres détails, d'écouter le récit des épisodes, d'accéder au texte original et, pour en savoir plus, de consulter audiovisuels, analyses d'images et commentaires. Peuvent ainsi être feuilletés : la Bible de Charles le Chauve, le Roman de la rose, la Chanson de Roland, le Roman de Lancelot et celui d'Alexandre.

2.3.3 Les services bibliographiques

▪ Les catalogues en ligne

Les documents de la BnF sont répertoriés et accessibles à travers ses catalogues. Les catalogues de la BnF sont constitués de fichiers de notices de description bibliographique qui identifient et localisent les documents conservés à la Bibliothèque nationale de France, ainsi que des fichiers d'autorité associés.

Les fichiers d'autorité et les fichiers bibliographiques informatisés de la BnF sont tous accessibles sur Internet en technologie web. Ils font référence au niveau national et international et sont utilisés par la plupart des professionnels de la documentation pour alimenter leurs propres systèmes d'information. C'est pourquoi la BnF attache un soin particulier à la qualité de ces produits documentaires.

Le catalogue général de la BnF localise tous les types de documents de la BnF. Il est complété par le catalogue BnF Archives et Manuscrits pour les fonds des départements des Manuscrits et des Arts du spectacle et de la bibliothèque de l'Arsenal. Par ailleurs, la BnF gère et déploie, pour le compte du ministère de la Culture et de la communication et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche le Catalogue collectif de France (CCFr)

➤ *Le Catalogue général de la BnF (BN Opale-Plus)*

Le Catalogue général comprend l'essentiel des notices bibliographiques qui identifient des documents de tout type sur tout support ainsi que des notices d'autorité. Le volume des notices bibliographiques s'est accru en 2008 de près de 200 000 notices pour atteindre 10,8 millions de notices en ligne au 31 décembre, soit une augmentation de 2,2%.

Volumétrie du fichier bibliographique			
	Au 31/12/2007	Au 31/12/2008	Évolution en %
Total des notices bibliographiques dans le catalogue général	10 568 404	10 800 566	+2,2%
Total des notices d'autorité dans le catalogue général	5 017 474	5 041 144	+0,5%
Total des exemplaires	17 245 784	17 592 859	+6%

L'alimentation du catalogue général résulte de trois sources : la création de nouvelles notices directement dans le catalogue (11% du total des notices présentes à fin 2008), les notices issues de conversions rétrospectives (50,5% du total) et enfin les notices issues des anciennes bases informatiques (plus de 38% du total).

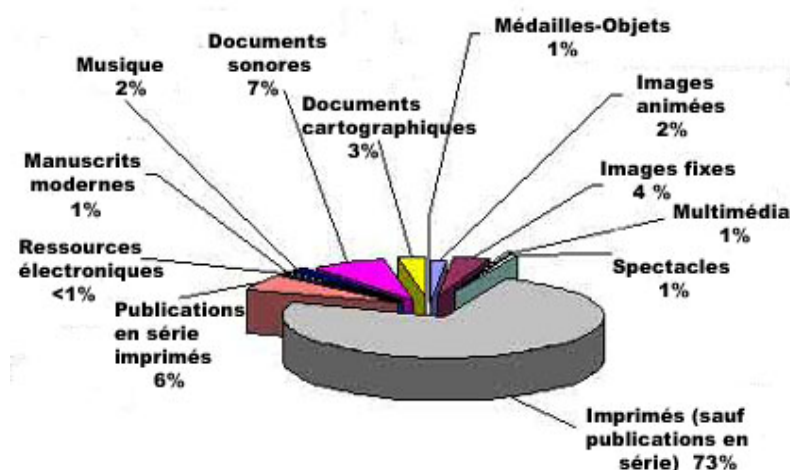
En ce qui concerne la production courante, les services de bibliographie qui cataloguent les entrées reçues par dépôt légal ont produit cette année 72 017 notices bibliographiques et 23 063 notices d'autorité pour les livres et les périodiques.

Notices dans le Catalogue général de la bibliothèque		
	2007	2008
Notices bibliographiques créées	69 723	72 017
Notices bibliographiques mises à jour	48 587	47 046
Notices d'autorité créées	25 232	23 063
Notices d'autorité mises à jour	32 035	36 492

Les départements de collections ont produit 161 212 notices bibliographiques (documents imprimés, audiovisuels et spécialisés) et 55 874 notices d'autorité.

Les notices d'autorité de la BnF sont constituées de termes ou d'expressions normalisées qui facilitent l'accès aux notices bibliographiques. Les principaux sont les fichiers d'autorité noms de personnes, collectivités et titres uniformes (pour les œuvres classiques, les textes sacrés ou liturgiques, les œuvres musicales), et les autorités matière.

En termes de types de documents présents, le catalogue général se caractérise, par rapport à 2007, par une augmentation de la part des images fixes et animées qui représentent désormais 6% des notices :



Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2008, le Catalogue général a reçu plus de **3,1 millions de visites**, soit une moyenne de près de 8 700 visites par jour. Au total, ce sont **23,67 millions de pages** du catalogue qui ont été vues en ligne. Plus de 70% des visiteurs du catalogue le consultent à distance, les autres le consultent depuis les emprises de la BnF. 73% des internautes sont localisés en France, 15% en Belgique et 4% en Italie. La grande majorité des usagers du Catalogue en ont une pratique régulière, une fois voire plusieurs fois par jour.

On notera que la consultation du Catalogue général a enregistré une diminution tendancielle à partir du printemps, particulièrement marquée au cours de l'été, liée à des problèmes de connexions au catalogue via Internet qui ont été pour l'essentiel résolus en fin d'année.

En complément de l'enrichissement du Catalogue général, la numérisation en mode image des catalogues imprimés ou sur fiches des départements spécialisés, notamment les catalogues de manuscrits et de documents en caractères non latins, a été entreprise et plusieurs d'entre eux sont d'ores et déjà accessibles en ligne par feuilletage. Cette numérisation se poursuit et les catalogues restants seront signalés au fur et à mesure sur le site web de la BnF.

➤ *Le catalogue BnF Archives et Manuscrits*

Le catalogue BnF Archives et manuscrits a pour vocation de décrire les manuscrits et les fonds d'archives ou collections conservés au département des Manuscrits, au département des Arts du spectacle et, depuis 2008, à la Bibliothèque de l'Arsenal. Disponible depuis août 2007, ce catalogue ne recouvre pour le moment qu'une petite partie des collections, et fait l'objet d'un enrichissement progressif.

Il décrit donc des objets très divers, mais selon une structure identique fondée sur le format de l'EAD (Description Archivistique Encodée). La production des unités de description, appelées « instruments de recherche », se fait dans l'application PiXML (Production d'Instruments de recherche en XML), dont une nouvelle version a été livrée début 2008. L'accès se fait au moyen du navigateur Web Internet Explorer et l'édition d'information avec l'éditeur XML XMETAL. Une fois les instruments de recherche validés, ils sont publiés via le logiciel PLEADE. La modification reste toujours possible.

Les descriptions peuvent être issues de conversions rétrospectives ou du catalogage courant. Pendant près de la moitié de l'année 2008, l'application PLEADE n'a pas pu publier les éléments créés dans PiXML. De plus, la logique propre de l'EAD rend difficile un chiffrage précis : les instruments de recherche sont de taille très variable



et peu comparables entre eux. On peut toutefois présenter les chiffres suivants pour l'état du catalogue en décembre 2008:

	Manuscrits	Arsenal	Arts du spectacle
Instruments de recherche créés	22 089	21	7
Composants créés	1 247	631	/
Notices de conversion contrôlées	11 292	4	/
Notices Word	617	0	/

En novembre 2008 a été créé un groupe de suivi du catalogue *BnF Archives et manuscrits*. Il a pour mission d'assurer la coordination du catalogage en EAD au sein de la BnF, en lien avec les groupes nationaux, mais aussi de coordonner les besoins des utilisateurs des outils avec les possibilités techniques.

▪ **Le traitement bibliographique**

➤ *La Bibliographie nationale française*

La Bibliographie nationale française est une publication officielle qui annonce les documents nouvellement parus. Elle est établie à partir des documents reçus au titre du dépôt légal et donne une vue d'ensemble de la production éditoriale française pour chacun des types de documents : les livres (depuis 1811), les publications en série (1946), la musique imprimées (1945), les documents cartographiques (1948), et depuis 2005 les documents audiovisuels. Elle est consultable en ligne depuis 2002 sous forme de page HTML présentée dans un cadre de classement avec des index. Les notices bibliographiques sont déchargeables gratuitement à l'unité en format UNIMARC (ISO 2709).

Pour l'année 2008, le délai moyen de signalement des monographies a été de 9 semaines et pour les publications en série de 4 semaines.

Bibliographie nationale française : évolution du nombre de notices					
	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Livres</i>	57 294	62 377	63 059	62 262	64 178
<i>Publications en série</i>	6 850	6 445	6 610	5 846	6 326

Sous la responsabilité du département de l'information bibliographique et numérique, le projet d'internalisation de la *Bibliographie nationale française* a été conduit en vue d'une mise en oeuvre pour l'année 2009. Ce projet s'est accompagné d'une évolution souhaitée depuis longtemps qui permet le lien de la notice parue dans la *Bibliographie* à la notice du catalogue général de la Bibliothèque.

➤ *La production des autres services*

Les notices d'autorité comme les notices bibliographiques sont non seulement consultables en ligne mais également déchargeables dans un format professionnel selon différents protocoles. Le catalogue est donc à la fois la source des différents produits élaborés ensuite, mais également une offre de produit bibliographique lui-même. La mise à jour du contenu du catalogue pour l'accès public est hebdomadaire.

Si le volume des notices d'autorité créées en 2008 par les départements de collections (thématiques et spécialisés) a légèrement diminué, celui des notices bibliographiques (créées, dérivées ou localisées) a en revanche augmenté plus sensiblement cette année par rapport à 2007.



	Notices bibliographiques (BIB)	<i>BIB rappel 2007</i>	Notices d'autorités (AUT)	<i>AUT rappel 2007</i>	Total	<i>Total rappel 2007</i>
Documents imprimés	92 981	89 987	32 195	33 584	125 176	123 571
Documents audiovisuels	27 767	34 061	11 260	10 152	39 027	44 213
Documents spécialisés	40 464	20 205	12 419	14 603	52 883	34 808
Total	161 212	144 253	55 874	58 339	217 086	202 592

Les corrections faites sur les notices bibliographiques et d'autorité, qu'il s'agisse de modifications ou de suppressions, pour tous les types de documents, ont de même été plus conséquentes en 2008 qu'en 2007 pour les notices bibliographiques mais nettement plus en retrait pour celles d'autorité.

	Notices bibliographiques (BIB)	<i>BIB rappel 2007</i>	Notices d'autorités (AUT)	<i>AUT rappel 2007</i>	Total	<i>Total rappel 2007</i>
Documents imprimés	52 156	58 035	17 025	19 693	69 181	77 728
Documents audiovisuels	27 227	27 059	24 175	36 820	51 402	63 879
Documents spécialisés	19 992	11 867	10 311	8 937	30 303	20 804
Total	99 375	96 961	51 511	65 450	150 886	162 411

3. CHAPITRE 3 – LE PATRIMOINE IMMOBILIER

La Bibliothèque nationale de France est chargée au titre de ses missions statutaires de la valorisation de son patrimoine immobilier qui est composé de plusieurs ensembles dispersés géographiquement à Paris et en région et dont la diversité des bâtiments et des lieux retrace l'évolution historique de la Bibliothèque.

Elle dispose ainsi de sept sites, dont cinq ouverts au public, qui abritent l'ensemble de ses activités :

- le site François-Mitterrand, bâtiment moderne implanté en bordure de Seine, qui abrite les collections imprimées et audiovisuelles ainsi que la réserve des Livres rares et qui offre deux types de salle de lecture : la bibliothèque d'étude du Haut-de-jardin, ouvertes à tous les publics à partir de 16 ans, et la bibliothèque de recherche du Rez-de-jardin, accessible sur accréditation, mais aussi des espaces d'expositions temporaires et permanents, des manifestations culturelles ;
- le site Richelieu, lieu historique de la Bibliothèque royale depuis 1721, installé au cœur de Paris, où sont conservées les collections spécialisées de la BnF (arts du spectacle, monnaies et médailles, estampes, manuscrits, musique...) ;
- les sites de la bibliothèque de l'Arsenal et la Bibliothèque-musée de l'Opéra, rattachées à la BnF depuis 1934, ainsi que la Maison Jean-Vilar à Avignon depuis 1977 ;
- deux sites techniques uniquement consacrés à la conservation, à la numérisation et à la restauration des documents : le Centre technique de Bussy Saint-Georges, qui est aussi un lieu de stockage des documents, et le Centre Joël-Le-Theule de Sablé-sur-Sarthe.

3.1 La valorisation du patrimoine immobilier de la BnF

La BnF consacre une part importante de son budget aux travaux d'amélioration et d'entretien des bâtiments et à la maintenance et au renouvellement des équipements. Elle réunit deux fois par an un comité des travaux et des équipements immobiliers (CTEI) auquel participent des représentants du ministère de la Culture, du ministère de l'Economie et des finances, l'équipe de direction de la BnF et les cadres responsables de ce secteur.

3.1.1 *La rénovation du quadrilatère Richelieu*

▪ **Le projet de rénovation de Richelieu**

La rénovation du quadrilatère Richelieu est le chantier exceptionnel de valorisation du patrimoine que la BnF va conduire d'ici 2015, date à laquelle le site sera de nouveau entièrement accessible au public et où la BnF pourra déployer la nouvelle dimension scientifique, culturelle et pédagogique du lieu. Les travaux sont conduits sous le pilotage de l'EMOC qui est le maître d'ouvrage principal de ce projet, avec la participation également, pour certains aspects des travaux et des opérations, du SNT (Service national des travaux) et de la BnF comme maîtres d'ouvrages secondaires.

Le projet de rénovation du quadrilatère de Richelieu, qui est entré dans sa phase concrète en 2007 après la sélection du maître d'œuvre, l'architecte Bruno Gaudin, poursuit ainsi deux objectifs principaux :

- rénover les bâtiments et les équipements, garantir la sécurité des personnes et la sûreté des collections patrimoniales qui y sont conservées ;
- renouveler et moderniser les services offerts au public avec le réaménagement des salles de lecture des départements de collections spécialisées pour les chercheurs, la création d'une salle de lecture accessible au grand public avec la salle Ovale, de nouveaux espaces d'exposition et la création d'espaces permanents de valorisation des trésors du patrimoine, le déploiement sur place d'activités pédagogiques pour les plus jeunes.



▪ Les réalisations en 2008

L'année 2008 a été marquée par les premières actions concrètes et visibles par les personnels et le public : d'une part les premiers transferts de collections vers Bussy-Saint-Georges qui ont mobilisé les départements des Estampes et de la photographie et des Cartes et plans, d'autre part le lancement des travaux du Service National des Travaux dans le jardin Vivienne (de septembre à décembre 2008) et la cour d'honneur (de septembre 2008 à avril 2009), sans lesquels le grand chantier de rénovation ne pourrait débiter.

Le plan de financement des opérations de rénovation a aussi été clarifié et conforté en 2008. Le discours de Christine Albanel prononcé au colloque du 5 décembre sur les dix ans du Rez-de-jardin, a montré que le Projet Richelieu était au premier rang des grands chantiers du ministère. A la fin de l'année, le ministre de la Culture a souhaité aussi que le projet de rénovation fût inscrit dans le plan de relance du Gouvernement. L'engagement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, partenaire à 20 % du projet a également été décisif.

L'année 2008 a vu la poursuite des études architecturales initiées en 2007, avec la remise de l'Avant-Projet Sommaire de Bruno Gaudin qui présente un état très abouti du projet : redistribution des services d'accueil du public dans un hall complètement reconfiguré, création d'un « parcours patrimonial », nouvelles circulations horizontales et verticales, nouvelles frontières entre les départements et services, études sur les magasins et le mobilier destiné aux collections, volets techniques précisés... Parallèlement, le dossier « clos et couvert » avançait : l'étude en a été confiée à Bruno Gaudin et l'avenant à la convention de mandat a attribué la mission sur le sujet à l'EMOC, avec les crédits afférents.

Le dossier du relogement des personnels et des lecteurs en phase 1 a aussi connu de grandes avancées cette année : à partir du programme élaboré fin 2007, toutes les étapes ont été franchies sur la seule année 2008 (Avant-Projet Sommaire des installations provisoires et des aménagements en zone 2, Avant-Projet définitif, PRO-DCE) jusqu'à l'obtention du permis de construire des bâtiments modulaires en décembre 2008.

Les premiers transferts de collections, dits anticipés, ont donc eu lieu en 2008 de Richelieu vers Bussy sur un marché remporté par l'entreprise Avizo. Parallèlement à l'organisation et au suivi de ces transferts qui concernaient 8 km de collections, l'équipe Projet Richelieu préparait avec la SETEC le nouveau cahier des charges des transferts massifs de collections à réaliser en 2009.

En plus de ces lourds dossiers qu'ont représentés en 2008 les études Gaudin, le relogement des personnels et les transferts, le projet Richelieu a continué de suivre les conversions rétrospectives, de participer à la préparation du marché de numérisation des documents spécialisés, de communiquer le plus possible en interne et à l'extérieur sur le chantier de rénovation. Il s'est aussi attelé à la préparation de la phase 2 des travaux, encore plus complexe et contrainte que la phase 1...

3.1.2 L'aménagement et la valorisation des autres sites

Les activités dans le domaine des travaux restent les plus visibles et ont un impact direct sur l'environnement du personnel et du public. C'est ainsi que la rénovation de la façade Nord du château de Sablé-sur-Sarthe, la restauration du Salon de musique de la Bibliothèque de l'Arsenal, l'amélioration des entrées de salles de lecture de la bibliothèque d'étude du site François-Mitterrand (Haut-de-Jardin), l'aménagement des salles de formation, la transformation d'espaces de stockage du socle en magasins, l'équipement en rayonnages mobiles de magasins sur le site François-Mitterrand ont contribué à la valorisation des bâtiments, à l'amélioration des conditions d'accueil du public ou de travail du personnel, à la conservation des collections.

▪ La restauration du Salon de Musique de la Bibliothèque de l'Arsenal

Le Salon de Musique de la Bibliothèque de l'Arsenal a été construit durant la première moitié du XVIII^e siècle. Sa restauration aura duré dix mois. Les travaux ont porté sur la menuiserie, les décors peints, les staffs et les installations électriques. Plusieurs artisans sont intervenus : restaurateurs (tableau, lustre, plancher), ébénistes, stucateurs, marbriers, miroitiers, électriciens ainsi que des passementiers, des tapissiers et des fabricants de tissus pour le mobilier. Les grands cadres sculptés des deux miroirs ont été entièrement recréés pour restituer le décor originel recouvert au XIX^e siècle. Les lambris ont retrouvé leur polychromie d'origine (gris de lin et céladon). Les ornements sculptés des boiseries et de la corniche sont magnifiquement restaurés ainsi que les quatre peintures en grisaille représentant les quatre saisons.

Le montant des travaux s'est élevé à 430 000 € financés par mécénat du World Monument Fund, la plus importante organisation privée consacrée à la sauvegarde des monuments historiques et des sites dans le monde.

Le Salon de Musique a été inauguré le 2 octobre, après remise en place du mobilier et est désormais ouvert aux visites.

Par ailleurs, l'année 2008 a vu la fin de la mise en sécurité du bâtiment de la Bibliothèque de l'Arsenal et la mise en chantier d'une nouvelle opération, dans le cadre du projet Richelieu, visant à transformer un appartement en bureaux.

Enfin, les travaux de restauration du clos et du couvert du site, opération réalisée par le Service National des Travaux (SNT) se sont poursuivis tout au long de l'année.



▪ La rénovation de la façade nord du château de Sablé-sur-Sarthe

Le château de Sablé-sur-Sarthe, érigé en 1715, abrite le Centre Joël-le-Theul, l'un des deux centres techniques de la BnF, qui accueille soixante-neuf agents.

L'année 2008 a vu la livraison, après huit mois de chantier, des travaux de rénovation de sa façade nord construite en tuffeau, une pierre de taille très fragile et poreuse. En effet, l'humidité qui s'infiltrait menaçait les planchers intérieurs. Six fenêtres, jusque-là condamnées, ont été rouvertes.

Par ailleurs, le marché pour la rénovation des planchers et des poutres a été lancé en septembre 2008. Il concerne les premier et deuxième étages du château qui regroupent des ateliers de reliure et de reproduction. Les travaux devraient débuter au début de l'année 2009.



▪ L'aménagement des accès et des services sur le site François-Mitterrand

L'année 2008 a vu la définition d'un projet ambitieux de réaménagement des accès au site François-Mitterrand qui vise à améliorer l'accessibilité et la lisibilité du parvis.

Afin d'améliorer la visibilité des accès au bâtiment, de permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder de la manière la plus autonome possible au site François-Mitterrand et de sécuriser les déplacements sur l'esplanade, l'établissement a confié la maîtrise d'œuvre d'un projet d'envergure au cabinet MAW.

La synergie de quatre éléments doit permettre de « trouver l'entrée sans peine » :

- deux totems d'une hauteur de 13 mètres identifient, depuis l'avenue de France et depuis la passerelle Simone de Beauvoir, le seuil de la BnF ;
- un cheminement tracé au sol, composé de motif de points et de traits en résine blanche antidérapante et équipé de bandes de guidage, indique le « parcours garanti » qui mène tous les publics de l'accès du parvis à l'entrée du hall Est ;
- des bornes sonores signalent les changements de direction et identifient les équipements liés à l'accessibilité ;
- des bancs pallient la longueur du parcours et apportent un élément de confort, particulièrement aux personnes à mobilité réduite.

L'ensemble doit ainsi constituer un dispositif qui accueille et accompagne tous les publics, y compris les personnes en situation de handicap, qu'il soit moteur, visuel, auditif ou mental, de la rue jusqu'à l'entrée de la BnF.

Les travaux de réalisation se dérouleront tout au long de l'année 2009.

Par ailleurs, une réflexion a porté sur l'aménagement d'une partie de l'esplanade du site François-Mitterrand, afin de permettre l'installation de commerces. Ce projet a fait l'objet d'études juridiques et financières (choix des modalités juridiques, lancement d'une étude de commercialité en fin d'année 2008, démarches auprès des services de l'urbanisme) et de réunions de travail avec la Mairie de Paris et la SEMAPA.

Ce projet vise à rendre l'esplanade plus conviviale dans l'esprit d'un cœur de quartier et à apporter de nouveaux services aux lecteurs et visiteurs de la Bibliothèque.



3.2 L'exploitation et la maintenance des sites

La plus grande part du budget d'investissement de la BnF a été consacrée en 2008, comme pour les années antérieures, aux installations techniques, dans le cadre d'opérations de renouvellement, de travaux d'amélioration de la sécurité ou encore d'application de la réglementation.

Certaines d'entre elles ont eu des impacts importants sur le fonctionnement des services, tels la rénovation partielle des machineries des ascenseurs, le renouvellement du contrôle d'accès, l'enlèvement des transformateurs au pyralène sur le site Richelieu². Cette dernière opération a nécessité la fermeture temporaire du bâtiment Louvois et du 61 rue de Richelieu et l'accueil des personnels dans la salle Labrouste, tandis que la communication des ouvrages aux lecteurs a été provisoirement interrompue.

D'autres opérations ont contribué à la réduction de la consommation d'énergie et à la maîtrise des coûts de maintenance, comme le remplacement des sources lumineuses dans les espaces publics du site François-Mitterrand. Le renouvellement des portillons motorisés d'air neuf du désenfumage des tours a été réalisé et a permis de résoudre des dysfonctionnements d'installations de sécurité.

La maintenance des installations techniques, moins visible pour les visiteurs de la BnF et pour ses agents, est cependant tout aussi indispensable au bon fonctionnement des différents bâtiments. Difficile sur les installations vétustes des sites historiques, complexe sur les sites plus récents, elle a, en 2008, mobilisé plus fortement que les travaux les équipes techniques de la BnF et les prestataires extérieurs. Près de soixante entreprises interviennent simultanément sur les installations de la BnF sur les différents sites.

Les interventions de maintenance sont particulièrement lourdes et nombreuses pour le site François-Mitterrand, constitué de bâtiments de grande hauteur, soumis à une réglementation particulière, dotés d'équipements sophistiqués, et qui reçoit un public nombreux, plus de 300 jours par an. Parmi les travaux conduits en 2008, on relèvera en particulier :

- la transformation en magasins de stockage de 2 niveaux de parking dans le bandeau Ouest, ces nouveaux espaces de stockage permettant de libérer des magasins de tours qui peuvent ainsi accueillir des collections en provenance de Richelieu ;
- le réaménagement des bureaux du service social afin de disposer de bureaux pour du personnel supplémentaire nécessaire dans le cadre du transfert des emplois (projet Richelieu) ;
- l'amélioration des entrées des salles de lecture E, F, G, H et I ;
- la fin des travaux d'amélioration de la sécurité et de la sûreté de la réserve des livres rares,
- la mise à niveau des salles de formation ;

De nombreuses opérations d'études (pour des travaux à réaliser en 2009) ont également été réalisées telles que :

- des études de programme pour la mise aux normes, l'aménagement et le renouvellement des équipements du restaurant du personnel ;
- l'aménagement des salles de lecture dans le Bandeau Sud pour accueillir l'association « La joie par les livres ».

Enfin, la vie quotidienne du site François-Mitterrand suppose également un nettoyage régulier de 200 000 m² d'espaces intérieurs, de 70 000 m² d'espaces extérieurs et de 75 000 m² de vitrages, le traitement de 144 tonnes de déchets, 3 400 interventions de réparation du mobilier, la dératisation et la désinsectisation de certains espaces, l'envoi de 303 000 plis, le fonctionnement et la maintenance de 330 nacelles du transport automatisé de documents (TAD).

² Le transformateur au pyralène de Sablé-sur-Sarthe a également été remplacé en 2008.

4. CHAPITRE 4 – LA VALORISATION ET LA DIFFUSION – LES PUBLICS

A des publics variés (chercheurs, étudiants, visiteurs, professionnels des bibliothèques, retraités, touristes...), la Bibliothèque nationale de France propose un très large éventail de services et d'offres culturelles, sur place ou à distance : simple réponse à une demande d'information, accueil et visite d'un site ou d'une exposition, réservation de place et de documents, renseignements bibliographiques précis, colloques et conférences, ateliers pédagogiques, etc.

Chaque année, son offre culturelle et les services qu'elle propose contribuent à la diffusion de la connaissance auprès de son public et attire de nouveaux lecteurs et de nouveaux visiteurs : la BnF s'efforce pour l'ensemble de ses activités de diffusion du savoir et de valorisation de ses collections à toujours mieux satisfaire ses publics et à répondre plus finement à leurs besoins.

En 2008, 950 331 lecteurs ont pris place dans une salle de lecture de la Bibliothèque soit 0,3% de moins qu'en 2007. Cette évolution résulte d'une progression de 3,6 % des salles de Recherche (389 018 entrées), portée principalement par le Rez-de-jardin (+ 5,3 %) et par une diminution des entrées en salles de lecture du Haut-de-jardin (-2,9 %) avec 561 313 entrées.

S'agissant de la fréquentation de l'offre culturelle, l'année 2008 restera comme un excellent cru, avec 255 063 entrées pour les expositions temporaires, contre 175 425 en 2007, soit une progression de près de 80 000 visiteurs.

Avec un taux de remplissage des auditoriums de 60% les manifestations culturelles, y compris les co-organisations et co-productions, ont accueilli 18 483 personnes, chiffre également en progression par rapport à 2007 (17 413 personnes). Enfin, la fréquentation de l'offre pédagogique s'est nettement redressée en 2008 par rapport à 2007, pour atteindre 18 703 personnes accueillies.

Ces bons résultats en termes de fréquentation de la BnF et de son offre s'accompagnent en outre d'un niveau élevé de satisfaction de ses usagers, comme l'a révélé la dernière enquête d'observation et de réflexion sur les publics de BnF menée au printemps 2008.

Focus 3 : Les publics de la BnF en 2008

3.3 Les activités de lecture

3.3.1 Les services aux lecteurs : événements et nouveautés

L'année 2008 a été marquée par des événements, des nouveautés et des améliorations dans le domaine des services au public sur place et à distance. Depuis l'été, dans les salles de lecture du Rez-de-jardin, les lecteurs ont la possibilité de se connecter à Internet avec leurs ordinateurs personnels grâce aux prises de réseaux filaires. Ainsi la BnF a équipé par deux vagues successives (juillet, puis octobre) près de 200 places de consultation réparties dans différentes salles. Ces places peuvent être réservées le jour même ou à l'avance selon les mêmes règles que les places simples.

En Haut-de-jardin, les efforts de valorisation des collections ont été poursuivis : près de 90 présentations des collections, organisées à rythme régulier dans toutes les salles et accompagnées de bibliographies, ont ponctué tout au long de l'année l'actualité des événements et commémorations. Comme en 2007, une journée « Portes ouvertes » a été organisée jeudi 27 novembre à l'attention des étudiants afin de les inciter à mieux utiliser les ressources documentaires de la Bibliothèque. Près de 300 personnes, venues en groupe ou individuellement, habitués ou primo arrivants, ont été alors accueillies dans les salles de lecture pour des visites ou des ateliers. Mis en ligne à cette occasion, le didacticiel du Catalogue général de la BnF a été présenté et commenté sous forme d'ateliers ouverts dans le hall Ouest à tout lecteur intéressé.

Pour la 6^e année consécutive, la gratuité d'accès aux salles de lecture a été offerte pendant neuf samedis et dimanches du 21 juin au 17 août. La mesure est destinée à encourager le public non étudiant à se rendre à la BnF pour découvrir ses salles de lecture, ses collections et ses services. Pour accompagner cette démarche d'ouverture, des « Rendez-vous d'été » ont été organisés proposant à un rythme soutenu des visites des départements de



collections, des sites Richelieu ou François-Mitterrand ou des expositions, ainsi que des débats hebdomadaires sur les aspects citoyens du développement durable.

Dans le cadre des débats autour du 10^e anniversaire de l'ouverture de la bibliothèque du Rez-de-jardin et du colloque organisé à cette occasion, un deuxième blog a été ouvert en novembre sur le site bnf.fr à la suite du blog lancé à l'occasion de l'exposition *Babar, Harry Potter et compagnie*. Le blog des 10 ans de la BnF a ensuite évolué en un « Blog lecteurs » de la Bibliothèque nationale de France avec l'ambition d'offrir un nouvel espace de sociabilité se démarquant de la communication institutionnelle.

Focus 4 : Le projet de réforme du Haut-de-jardin

3.3.2 L'inscription et l'accréditation des lecteurs pour la Bibliothèque de Recherche

▪ La bibliothèque de recherche et d'étude

Pour utiliser les services de la bibliothèque de recherche, tous les lecteurs doivent être accrédités, quel que soit l'objet de leur recherche. Ils disposent, en fonction de leur situation et de leur besoin, de l'un des quatre types de titre d'accès proposés : carte annuelle, carte multiple de 15 jours (simple ou avec accès annuel à la bibliothèque Haut-de-jardin) ou carte simple (3 jours).

Le nombre de titres « Recherche » produits en 2008 s'élève à 31 197³, soit 4% de plus qu'en 2007. La part des cartes annuelles est en diminution (58,8% par rapport à 62,2% en 2007). Le nombre de cartes multiples a aussi diminué (10,8% contre 11,3% en 2007). La production des cartes simples est cette année en hausse (30,4% contre 26,5% en 2007). Pour cette première année d'exercice plein, le nombre de cartes PRO à destination des professionnels et entreprises pour l'accès au centre de ressources PRISME, mis en place en septembre 2007, s'élève à 87 cartes nominatives correspondant à 31 organismes différents.

Focus 5 : Le pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise - PRISME

Les inscriptions liées à des recherches pour études ont diminué en 2008 : elles représentent 54% des accréditations (59% en 2007), tandis que les inscriptions pour raisons professionnelles passent de 32 à 36%. La part des recherches pour raisons personnelles augmente également, passant de 8 à 10% entre 2007 et 2008.

S'agissant de la composition du public de la bibliothèque de recherche, les femmes restent majoritaires (52%). La part des lecteurs étrangers⁴ a augmenté de 3 points pour atteindre 28,2%. Près de 47,3 % des lecteurs ont moins de 36 ans et la moyenne d'âge est passée de 40 ans en 2007 à 41 ans en 2008. Pour l'année 2008, la répartition du lectorat par catégorie professionnelle en bibliothèque de recherche est faussée suite à une perte de données informatiques pour 20% des dossiers. De ce fait, toute comparaison avec les années précédentes est rendue impossible de même que l'évaluation des effets d'assouplissement des règles d'accréditation.

Pour accéder aux salles de lecture du Haut-de-jardin, les lecteurs doivent acquérir une carte annuelle, une carte 15 jours ou un ticket journalier. Le nombre de cartes annuelles Haut-de-jardin produites a diminué en 2008 de 6,4 % (31 086⁵ au total contre 32 935 en 2007). La carte 15 jours Haut-de-jardin reste toujours aussi peu attrayante avec seulement 943 cartes produites.

▪ L'orientation et l'accueil des lecteurs

Avant l'acquisition d'un titre d'accès, tout public peut s'adresser au service de l'Orientation des lecteurs qui informe sur les collections de la Bibliothèque, conseille et oriente vers les ressources les mieux adaptées ou disponibles dans d'autres établissements le cas échéant. Ce service est également chargé d'accréditer les lecteurs pour la bibliothèque de recherche, de les inscrire et de produire leur carte.

³ Ont été soustraites du total des 34 664 cartes « Recherche » produites en 2008 les 3 467 cartes produites en remplacement des cartes perdues ou défectueuses.

⁴ Est pris en compte la nationalité et non le pays de résidence.

⁵ 3 487 cartes de remplacement ont été soustraites des 34 573 cartes produites.



41 642 personnes y ont été reçues en 2008 (44 113 en 2007). Le chiffre élevé de l'an dernier était dû à l'opération de remplacement massif de toutes les cartes de lecteurs, menée à l'automne 2007. La comparaison avec 2006 est plus significative : le nombre de personnes reçues a augmenté de 5%.

Le nombre d'entretiens (28 912) reste stable en 2008. Le dispositif allégé de renouvellements mis en place en 2006, les mesures d'assouplissement et de simplification des procédures amorcées en 2007 ont été poursuivies en 2008 : accréditation directe sans entretien, fabrication de la carte par le bibliothécaire immédiatement après l'entretien d'accréditation et amélioration de l'accueil des usagers dès la banque de réception. Depuis janvier 2007 tout lecteur qui obtient une carte Recherche annuelle est accrédité pour l'ensemble des sites et départements de la bibliothèque de recherche.

La part des renouvellements est très importante, le lectorat de la bibliothèque de recherche est donc fidèle. En effet, 71% des lecteurs inscrits en 2008 possédaient déjà une carte en 2006 ou en 2007.

1 963 lecteurs (+11% par rapport à 2007) ont profité du service de la pré-accréditation en ligne présenté sur la page d'accueil du site web depuis avril 2008. L'accompagnement personnalisé pour les nouveaux lecteurs, proposé dans le cadre de la pré-accréditation est passé de 45 en 2007 à 195 en 2008. Cette hausse est due à l'élargissement de ce service, désormais proposé à tous les usagers, y compris les franciliens. Des accompagnements ont également été réalisés à l'issue de l'entretien et sans rendez-vous. Ce service très apprécié par les lecteurs devrait augmenter en 2009.

3.3.3 L'accueil, l'information, la formation et l'orientation bibliographique

Pour informer le public et l'aider à mieux utiliser toutes les ressources, les services sur place, la Bibliothèque utilise différents supports de diffusion : son site Internet, les écrans des bornes d'accueil dans les halls et des postes informatiques dans les salles de lecture, sa revue trimestrielle *Chroniques* et la *Lettre aux lecteurs*, feuille d'information bimestrielle diffusée dans les salles de lecture à 5 000 exemplaires.

Elle propose également divers documents, guides, dépliants ou fiches, mis à disposition ou remis à la demande aux différents points d'accueil et dans les salles de lecture. Cette année, une cinquantaine de documents, représentant près de 360 000 exemplaires, ont été produits, dont plus d'une dizaine de documents nouveaux : CDS Daisy Bienvenu à la BnF destiné aux déficients visuels, le guide des Archives administratives de la BnF et le guide des Archives de l'Internet, quatre fiches présentant les collections en préhistoire, sociologie, géographie et anthropologie et ethnologie, ainsi que deux dépliants pratiques présentant les collections des généralités en salle D et la salle de Références à Richelieu.

Afin de permettre aux lecteurs d'utiliser au mieux ses ressources documentaires, la BnF propose des ateliers d'initiation gratuits : formation au Catalogue général de la BnF (36 séances et 124 participants), initiation à la recherche par Internet (22 séances et 64 participants), méthodologie de recherche par Internet (19 séances et 65 participants), ressources documentaires pour la recherche d'emploi et la création d'activité (43 séances et 257 participants). Ces ateliers en petits groupes qui allient formation méthodologique et formation pratique sont très appréciés par ceux qui les suivent. En 2008, le nombre de séances d'ateliers Internet proposées par mois a été réduit, ce qui explique en partie la légère diminution de leur fréquentation globale, passant de 315 participants en 99 séances en 2007 à 203 participants en 76 séances en 2008. Le nombre moyen de lecteurs par séance est en revanche resté stable. Au total, 520 lecteurs ont profité de l'offre, nombre en hausse de 32% par rapport à l'année 2007, notamment grâce à la mise en place et au succès des ateliers organisés pour les lecteurs à la recherche de l'emploi.

Dans le domaine des outils de recherche en ligne, le Guide de recherche en bibliothèque (GREBIB) a fait l'objet de mises à jour et d'enrichissement. Sa fréquentation (319 377 pages vues en 2008) est en légère baisse comme c'est le cas du site bnf.fr en général. Fin octobre 2008, pour aider les usagers sur place ou à distance, la BnF a mis en ligne deux vidéos d'autoformation de quelques minutes présentant les principales fonctionnalités du Catalogue.

La Bibliothèque offre également au public différents services à distance : réponse à des demandes d'information bibliographiques ou factuelles avec SINDBAD, réservation de places et de documents pour les salles de lecture de la bibliothèque de recherche (site François-Mitterrand) par téléphone ou par Internet.

▪ La réservation

Le service de réservation à l'avance de places et de documents, proposé en Rez-de-jardin, permet aux lecteurs de préparer leur séance de travail : choisir la salle et la place qui leur conviennent et surtout consulter dès leur arrivée à la Bibliothèque les documents demandés. L'utilisation de ce service est en hausse cette année (+12,8% pour la



réservation de places et +6,7% pour la réservation de documents) atteignant 4,4 places et 4,6 documents réservés à l'avance en moyenne par lecteur. Les lecteurs ont la possibilité de réserver leur place jusqu'à un mois à l'avance, mais l'utilisent surtout pour les trois jours à venir (54% des réservations de places et 77% des réservations de documents à l'avance). La part des réservations honorées est stable (63,3% pour les places et 90,2% pour les documents).

Après plusieurs années de baisse, consécutive à l'amélioration de la réservation par Internet et à l'extension de son utilisation, l'utilisation du service de réservation par téléphone est encore hausse en 2008 : 24 584 appels au total ont été comptabilisés, soit 85 appels en moyenne par jour, en hausse de 35% par rapport à l'année 2007. Ce service, assuré du lundi au samedi par le personnel accueillant en même temps les lecteurs sur place, est principalement utilisé par les lecteurs pour signaler leur retard (80% des appels), en particulier depuis la mise en place de la libération automatique des places en avril 2006. 7% d'appels sont utilisés pour la réservation de places et de documents, 4% pour la modification de la réservation et 8% pour obtenir des informations générales sur le fonctionnement de la Bibliothèque ou en cas de perturbations, en baisse sensible depuis 2006 grâce à l'information en ligne, sur le site Internet de la BnF et sa meilleure utilisation.

▪ SINDBAD

Le SINDBAD (Service d'Information Des Bibliothécaires à Distance) répond à des questions bibliographiques ou factuelles, dans un délai de 3 jours pour la plupart des questions. On peut poser une question à SINDBAD en remplissant un formulaire sur le site Internet, par courrier postal ou par téléphone. Les questions reçues par Internet sont traitées en réseau par l'ensemble des départements de collections ; les questions par téléphone sont traitées par le département de Recherche bibliographique et le service d'Orientation des lecteurs.

Au cours de l'année 2008, SINDBAD a reçu 9 194 questions : 5 060 via Internet, soit 55% du total, et 4065 par téléphone, soit 44% du total. Le nombre de questions a diminué de 14% par rapport à 2007 (11% par Internet, 17% par le téléphone)⁶. 16% des questions reçues par Internet concernaient les disciplines ou les collections du département Histoire, 16% celles du département Littérature, 15% le département Droit, 14% le département des Manuscrits. Viennent ensuite les autres départements, qui reçoivent chacun 2% à 8% des questions.

Une centaine de personnes ont participé à ce service en 2008 : 80 pour les questions reçues par Internet, 20 pour SINDBAD par téléphone.

En dehors de SINDBAD, les départements de collections reçoivent directement un certain nombre de demandes d'informations, dont une partie concerne l'information bibliographique. 1 900 appels téléphoniques, 7 400 courriers électroniques et 1 300 courriers postaux ont été comptabilisés en 2008.

3.3.4 L'évolution de la fréquentation des salles de lecture

En 2008, 950 331 lecteurs ont pris place dans une salle de lecture de la Bibliothèque soit 0,3% de moins qu'en 2007. L'évolution de la fréquentation des différents sites est particulièrement contrastée. Si l'année 2008 est marquée par une progression notable de la fréquentation des salles de la bibliothèque de recherche (Rez-de-jardin et autres sites : 389 018 entrées, contre 375 485 en 2007, soit +3,6%), elle confirme également la tendance à la diminution, année après année, de la fréquentation des salles de lecture de la bibliothèque d'étude (Haut-jardin) qui s'établit à 561 313 entrées, soit une diminution de 2,9% en volume par rapport à 2007 et de 3,9% en moyenne par jour d'ouverture.

	Jours d'ouverture		Total des entrées		Nombre moyen d'entrées par jour d'ouverture		Evolution	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	Volume	Moyenne / J
Richelieu, Arsenal, Opéra	286	284	74 940	72 520	261	252	-3,2%	-3,4%
F.-Mitterrand : Rez-de-jardin	289	292	300 545	316 498	1 040	1 084	5,3%	4,2%
Bibliothèque de recherche	-	-	375 485	389 018	1 301	1 336	3,6%	2,7%

⁶ Cette diminution s'inscrit dans une baisse générale de la fréquentation du site Internet de la BnF.



F.- Mitterrand :Haut- de-jardin	290	293	578 147	561 313	1 994	1 916	-2,9%	-3,9%
Total BnF	-		953 632	950 331			-0,3%	

▪ Salles d'étude

Les salles de lecture de la bibliothèque d'étude, en Haut-de-jardin du site François-Mitterrand (1 506 places au total⁷), ont accueilli 1 916 lecteurs en moyenne par jour, en baisse de 3,9% par rapport à l'année précédente.

L'érosion de la fréquentation observée d'année en année, avec un recul de 17% en 5 ans du nombre d'entrées, ralentit cette année par rapport au décrochage important constaté en 2007, mais elle reste préoccupante en particulier dans l'accentuation des phénomènes qui l'accompagnent : domination du public étudiant et variations saisonnières très accentuées⁸, reproduisant la même courbe assujettie au calendrier universitaire (fréquentation forte au début et à la fin de l'année universitaire, mais également en période de vacances de Pâques et de Noël avec une très forte baisse en été).

En parallèle, tandis que le phénomène de saturation des salles de lecture à certaines périodes de l'année reste quasiment aussi important que les années précédentes (3 159 heures de saturation déclarée pour 133 jours⁹), le nombre de jours où le seuil de 3 000 lecteurs dans la journée a été atteint baisse considérablement depuis plusieurs années, passant de 41 en 2004 à 3 en 2007 et 2008.

▪ Salles de recherche

L'évolution de la fréquentation des salles de la bibliothèque de recherche est elle-même contrastée : sa progression globale à 389 018 entrées contre 375 485 en 2007, soit +3,6% résulte en effet d'une forte progression de la fréquentation des salles du Rez-de-jardin (316 498 entrées, soit +5,3% en volume et +4,2% en moyenne par jour d'ouverture) qui enregistrent ainsi leur meilleure fréquentation depuis leur ouverture au public, et d'un léger recul de la fréquentation des salles des autres sites (72 520 entrées, soit -3,2% en volume et -3,4% en moyenne par jour d'ouverture), dans un contexte marqué par le démarrage des travaux de rénovation du Quadrilatère de Richelieu et la fermeture des salles de lecture du département de la Musique à compter de la fin du mois d'octobre 2008, les lecteurs étant accueillis en salle Labrouste à partir de la mi-novembre.

Ainsi, avec un nombre moyen de 1 084 lecteurs par jour, la fréquentation moyenne journalière des salles de lecture du Rez-de-jardin (1 682 places au total) est en hausse de 4,2%. Les variations saisonnières, moins accentuées qu'en Haut-de-jardin¹⁰, restent globalement identiques à celles des années précédentes, avec une reprise difficile après la fermeture annuelle en septembre et une très forte baisse au cours des congés de fin de l'année et une baisse marquée début juillet. Pour la première fois depuis l'ouverture du Rez-de-jardin, le seuil symbolique de 1 500 lecteurs/jour a été franchi le mardi 22 avril, consacrant ainsi la capacité de la Bibliothèque d'accueillir de nombreux lecteurs dans de bonnes conditions tout au long de l'année.

Dans les salles de lecture des sites de Richelieu, Arsenal, Opéra et Avignon (453 places offertes au total) la fréquentation est en baisse de 3,5% avec 252¹¹ lecteurs en moyenne par jour. Sous cette moyenne globale se cachent de fortes disparités entre les départements : tandis que la fréquentation augmente au département Cartes et plans et à la Bibliothèque-Musée de l'Opéra et dans une moindre mesure à la salle de Référence de Richelieu, elle est plutôt en baisse dans les salles des Manuscrits orientaux et de la bibliothèque de l'Arsenal et surtout au département de la Musique, suite à la fermeture provisoire du bâtiment à partir du 25 octobre. Tout comme en 2007, c'est au cours des six premiers mois de l'année que la fréquentation reste la plus élevée, le maximum étant atteint au mois de février.

⁷ La capacité d'accueil du Haut-de-jardin passe de 1670 places annoncées en 2007 à 1506 places. En effet, les seuils de saturation pratiqués ont baissé dans la plupart des salles de lecture.

⁸ L'écart entre les semaines creuses et les semaines fortes reste très important, allant de 1 à 3.

⁹ Avec au moins une salle ayant déclaré la saturation.

¹⁰ L'écart entre les semaines creuses et les semaines fortes va de 1 à 1,9.

¹¹ Total des moyennes journalières par département et non la moyenne obtenue par le total des lecteurs divisé par le nombre de jours ouvrables.



▪ **La communication des documents de la Bibliothèque de Recherche**

1 339 641 documents ont été communiqués cette année dans les salles de lecture de la bibliothèque de recherche (+3,9% par rapport à l'année précédente).

Dans les salles de lecture du Rez-de-jardin, 1 067 390 documents ont été communiqués, soit 3 655 documents en moyenne par jour, en hausse de 3,6% par rapport à l'année 2007, ce qui représente 3,4 documents par lecteur.

Le délai moyen de communication des documents demandés pour le jour même est revenu à 44 minutes, son niveau de 2006 après s'être établi à 42 minutes en 2007, tandis que la part des documents communiqués en moins de 45 minutes passe à nouveau en dessous du seuil de 60%. Cependant, malgré cette légère dégradation, la qualité du service rendu reste d'un bon niveau. La part des documents ne pouvant être communiqués immédiatement aux lecteurs (documents hors d'usage, manquant en place, en traitement ou empêchés de communication pour des raisons logistiques) est encore en diminution : 7,1% en 2008 contre 8,5% en 2007. 7,8% de documents sont communiqués en direct (demandés le jour même), en légère hausse par rapport aux années précédentes.

272 251 documents ont été communiqués dans les salles des sites Richelieu, Arsenal et Opéra, soit 950 documents en moyenne par jour et 3,8 documents par lecteur. Le nombre total de communications en 2008 est ainsi en légère hausse par rapport à 2007 (+0,4%), alors que la fréquentation a légèrement diminué.

3.3.5 Les services en salle

▪ **Les photocopies**

Dans les salles de lecture, les lecteurs peuvent effectuer des photocopies de documents en cours de consultation ou des tirages sur papier à partir des microformes. En Haut-de-jardin, les photocopieurs sont en libre-service, dans les salles de lecture de la bibliothèque de Recherche, les travaux sont assurés sur place par le personnel de la Bibliothèque. Au total, 1 626 199 copies ont été réalisées, en baisse de 6,7% par rapport à l'année 2007.

La baisse du nombre total de photocopies effectuées se poursuit cette année, en s'estompant toutefois, dans les salles de lecture du Haut-de-jardin. Elle est conforme à la tendance générale constatée dans les bibliothèques et peut s'expliquer par les mutations des usages du livre, de l'information sur papier et par la pénétration de nouvelles technologies dans la recherche et la transmission de l'information.

Dans les salles de lecture du Haut-de-jardin, les lecteurs ont effectué 707 964 copies (-16,0% par rapport à l'année 2007) et 9 220 tirages de microformes (-21%) soit 1,28 copies par lecteur en moyenne (en baisse de 13,6%). En Rez-de-jardin, 529 314 copies ont été tirées pour les lecteurs (+2,6% par rapport à l'année 2007) et 202 479 tirages de microformes (+5,0%) soit 2,31 copies par lecteur (en baisse de 2%). Le service de numérisation à la demande proposé dans la salle K en Rez-de-jardin est peu utilisé (249 copies au scanner effectuées) et baisse de 25% par rapport à l'année 2007.

Dans les salles de lecture des sites Richelieu, Arsenal et Opéra, 87 509 photocopies et 89 713 tirages de microforme ont été effectuées. Le total, 177 222 copies, est en baisse de 1,5% par rapport à l'année 2007, mais le nombre de copies (2,44) effectuées par lecteurs est en hausse (+3%).

▪ **La photographie individuelle**

Depuis le 31 mars 2008, dans les salles de lecture de la bibliothèque de Recherche, les lecteurs peuvent utiliser leur appareil personnel pour photographier des documents provenant des collections de la BnF. Cette nouvelle possibilité répond à la demande des lecteurs et prend en compte les évolutions technologiques des outils de travail, tout en sauvegardant les exigences de la conservation. Pour respecter les droits d'auteur, seuls les documents publiés avant le 1er janvier 1918 (date glissante) peuvent être photographiés. Le lecteur doit demander au préalable une autorisation en banque de salle, qui fixe les conditions matérielles de prise de vue, et s'engage par écrit à utiliser les copies, effectuées par lui-même, exclusivement à des fins d'usage privé. Le service gratuit, a été mis en place d'abord pour une période expérimentale de 6 mois. Après le bilan établi en octobre, le service, très apprécié des lecteurs, en particulier dans les départements spécialisés, a été confirmé avec de légères modifications des règles de fonctionnement.

En 9 mois de fonctionnement 14 258 demandes de lecteurs au total ont été satisfaites pour près de 214 000 prises de vues effectuées¹². Rapportée à leur fréquentation respective, la demande est nettement plus forte dans les départements spécialisés (8 807 demandes au total contre 5 451 pour les départements du site François-Mitterrand). L'impact de ce nouveau service sur la photocopie semble réduit : en effet, ce ne sont pas les mêmes documents qui sont concernés par les deux services, car la majorité des documents photographiés n'auraient pas été autorisés à la photocopie pour des raisons de conservation.

3.3.6 Les ressources numériques

La Bibliothèque propose aux lecteurs sur place, dans l'ensemble des salles de lecture de tous les sites, une offre importante de ressources électroniques : cédéroms et bases en ligne, périodiques électroniques, textes et images numérisés. Les lecteurs peuvent accéder à des sites web sélectionnés, classés et commentés par les Signets de la BnF, établis et mis à jour par les bibliothécaires de la BnF.

Pour les cédéroms et bases de données en ligne (247 titres payants et gratuits), 121 374 connexions sont comptabilisées. Le mode de calcul du nombre de consultations ayant changé en 2008, et tenant compte des statistiques fournies par les éditeurs, il n'est pas possible de comparer celles-ci avec les chiffres de 2007. La consultation se concentre encore plus qu'en 2007 sur un nombre réduit de titres : 10 % des titres les plus consultés représente 73 % des consultations.

En 2008, la Bibliothèque a fait l'acquisition du texte intégral des archives des *Techniques de l'Ingénieur*, de l'*International Directory of Company Histories*, ainsi que le complément de la base *Eighteenth Century Collections Online*.

Pour les périodiques et les monographies électroniques (plus de 45 000 titres proposés), 44 524 connexions ont été comptabilisées en 2008, en baisse de 17 % par rapport à l'année 2007. La part des consultations par A to Z est de 80 %, celle par le catalogue de 5 %, enfin celles par LinkSource (lien direct entre la notice bibliographique d'une base et le texte intégral de l'article) est de 15 %. Les consultations par A to Z sont en nette progression par rapport aux autres modes de consultation.

Les lecteurs peuvent également imprimer sur place les données en provenance de ressources électroniques en cours de consultation : cédéroms, Internet, bibliothèque numérique. L'utilisation de ce service poursuit et accentue encore sa baisse (-17%). Les lecteurs ont imprimé 77 659 pages au total en 2008, dont 97% étaient payantes.

▪ La consultation des archives de l'Internet

Depuis le 7 avril, les lecteurs peuvent consulter les sites Internet du domaine français archivés au titre du dépôt légal par la BnF sur les postes d'accès aux ressources numériques en bibliothèque de Recherche. Les "archives de l'Internet" sont constituées par l'intermédiaire de robots de collecte qui copient pages, images, animations, fichiers audio et vidéo. Elles sont le résultat de collectes larges annuelles, qui constituent des échantillons de plusieurs centaines de milliers de sites, et de collectes ciblées permettant d'obtenir des archives plus complètes et plus fréquentes d'un nombre limité de sites sur des thèmes, des événements ou dans une discipline. Près de 13 milliards de fichiers dont certains remontent à 1996, sont ainsi disponibles et accessibles dans toutes les salles de lecture.

Cette ouverture des archives de l'Internet aux chercheurs a été pensée comme un véritable service proposant la consultation de la totalité des sites Web acquis ou moissonnés par la BnF depuis l'origine du projet, la recherche au sein de ces collections numériques, la possibilité de naviguer entre l'Internet « vivant » et les archives de l'Internet, l'accès à des parcours guidés, valorisant certains contenus sélectionnés par les bibliothécaires ainsi qu'un service de renseignement et d'assistance aux utilisateurs et une aide en ligne.

Le déploiement de cette nouvelle offre documentaire s'est accompagné d'un dispositif de communication en direction des communautés scientifiques et d'un dispositif de suivi et d'évaluation des usages qui en sont faits.

Focus 6 : L'ouverture des archives de l'Internet au public

¹² Le nombre d'unité n'étant pas comptabilisé par tous les départements, ce chiffre global est estimé sur la base de 15 prises de vue par demande.



3.4 Les activités culturelles et éducatives

La BnF développe une offre riche et diversifiée d'activités culturelles et éducatives qui participe à la diffusion du patrimoine et des savoirs et vise à attirer de nouveaux publics. Cette offre, qui comporte une programmation d'expositions, temporaires et permanentes, sur les différents sites de la BnF, des conférences et colloques aux thèmes et formats variés ainsi que différentes prestations pédagogiques, a enregistré en 2008 de beaux succès de fréquentation.

3.4.1 Les expositions

- **Les expositions à la BnF**

En incluant la fréquentation des nouveaux espaces d'animation en libre accès, le public touché se situe autour de 354 000 pour l'année 2008, soit 255 063 entrées pour les expositions temporaires¹³ et aux alentours de 100 000 visiteurs pour l'offre culturelle des espaces publics (allée Julien Cain, Espace-découverte, Hall des globes).

La fréquentation des galeries d'expositions temporaires est en augmentation de 45,4% par rapport à l'année 2007. Cette augmentation importante est due en grande partie au succès de l'exposition *L'Enfer de la bibliothèque*, dont la durée d'exploitation s'est majoritairement étendue sur l'année 2008. L'autre succès public de 2008 a été l'installation de l'exposition *Prenez soin de vous* de Sophie Calle en salle Labrouste, à Richelieu, qui a franchi le seuil des 50 000 entrées. Outre ces deux succès, l'exposition *Daumier*, qui a dépassé les 30 000 entrées et *70' : la photographie américaine* (fin d'exploitation en 2009) qui a dépassé les 20 000 entrées en 2008, ont également rencontré un public très nombreux.

En 2008, la BnF a montré au public près de 5 000 documents originaux au travers de seize expositions temporaires présentées dans ses espaces et par le prêt d'œuvres à 176 expositions réalisées en France et à l'étranger. La visibilité de ces expositions est augmentée et prolongée grâce aux versions virtuelles mises en ligne sur le site internet de la BnF.

Si l'on décompose la fréquentation par site : les dix expositions temporaires de Richelieu comptabilisent 140 155 entrées, tandis que les cinq expositions du site François-Mitterrand comptabilisent 114 908 entrées.

Les galeries d'expositions du site François-Mitterrand ont poursuivi en 2008 l'exploitation de deux expositions ouvertes respectivement en octobre et décembre 2007 (*Héros* et *L'Enfer de la bibliothèque*) et présenté trois nouvelles expositions (*Zao Wou-ki*, *Gaston Leroux* et *Babar, Harry Potter et Cie*). L'allée Julien Cain a accueilli deux accrochages de photographies complémentaires aux expositions programmées dans les galeries, *Tour d'Europe* en 27 livres d'images et *Les héritiers de Daumier*, ainsi qu'une exposition thématique liée à l'anniversaire de mai 68, *Esprit(s)* de mai 68.

Les galeries d'exposition du site de Richelieu ont accueilli cette année neuf expositions : trois accrochages dans la Galerie de photographie, *Carl de Keyser*, *Acteurs en scène*, *70' : la photographie américaine* ; deux expositions dans la Galerie Mazarine, *Daumier* et *Estampes japonaises* ; et quatre présentations légères (sans scénographie) dans la Crypte, liées à la mise en valeur de donations. L'installation de Sophie Calle présentée à la Biennale de Venise, *Prenez soin de vous*, intégrée dans la programmation des expositions, a été présentée dans la salle Labrouste.

Enfin, comme l'an dernier, une exposition a été présentée sur le site de la Bibliothèque-musée de l'Opéra : *Images de la Danse*.

- **L'Espace découverte de la Bibliothèque nationale de France**

L'espace découverte du hall Est du site François-Mitterrand permet une présentation permanente des missions et rôles de la BnF, ouverte à tous. Là, chacun peut apprendre à mieux connaître les cinq sites ouverts au public et les deux sites de conservation de la BnF. Ceux-ci sont représentés dans cet espace grâce à une chronologie illustrée, des films faisant connaître l'institution, ses missions, ses métiers, son actualité, la visite virtuelle de Richelieu. Une petite galerie vitrée librement accessible propose des documents originaux sous vitrines : le « Trésor du mois » autour de l'actualité des collections ; ainsi qu'une sélection trimestrielle de pièces patrimoniales s'articulant autour d'un « Abécédaire des collections », trésors, pièces rares, documents insolites, choisis parmi les richesses des départements. Le grand public en visite, visiteurs, touristes, public familial, les curieux, les lecteurs habitués, les participants aux ateliers pédagogiques trouvent ici un concentré de la Bibliothèque. Des pages présentant cet

¹³ Hors exposition « Images de la danse », à la Bibliothèque-Musée de l'Opéra.

espace et les sélections périodiques de documents patrimoniaux sont en ligne sur le site Internet : http://www.bnf.fr/pages/connaître/esp_acc.htm

Pendant un semestre, les présentations patrimoniales ont célébré l'Europe et la présidence française de l'Union européenne, offrant aux visiteurs un document représentatif des 27 pays qui la composent. En décembre 2008, des trésors entrés dans les collections par donation ont été choisis pour célébrer les 40 ans de l'anniversaire de la loi du 31 décembre 1968, par une sélection exceptionnelle d'oeuvres : *Trésors en donations à la BnF, 1968-2008*.

▪ Les prêts aux expositions

En 2008, la BnF a été sollicitée par 228 demandes de prêt, dont 176 ont abouti, soit un taux de réponse positive de 77%. Si le taux de réponses positives est en progression par rapport à 2007 (72%), on notera que le nombre de prêts effectifs reste comparable (172 en 2007).

Ces 176 dossiers de prêt ont permis le déplacement hors les murs de la BnF d'un total de 2 418 pièces, tous départements confondus, soit une moyenne de 13,7 pièces par exposition (16,8 en 2007). Après une forte hausse en 2007, due à plusieurs coproductions importantes, le nombre de pièces prêtées baisse en 2008.

Sur la période 2004-2008, on constate une relative stabilité du nombre de demandes de prêt acceptées chaque année, mais une plus grande disparité dans le nombre de pièces réellement prêtées. Ceci est lié essentiellement au développement des coproductions d'envergure (prêts à l'extérieur d'expositions de la BnF ou collaborations scientifiques).

La répartition géographique des prêts pour 2008 s'inverse par rapport à 2007 : si en 2007, les prêts en région étaient les plus nombreux (36% des prêts effectifs), ce sont les prêts à l'étranger qui prennent un net avantage en 2008 avec 43% des prêts réalisés contre 28% en région.

Comme habituellement, le département des Estampes et de la photographie est le principal prêteur avec 1 388 pièces (1 384 en 2007), suivi par le département des Monnaies, médailles et antiques (312 prêts) et le département des Arts du spectacle (144 prêts). Ce sont cependant toujours les prêts du département des Manuscrits qui concentrent les plus fortes valeurs d'assurance (plus de la moitié du total des valeurs).

En 2008, sur l'ensemble des 176 opérations de prêt, la BnF a traité quatorze dossiers concernant des prêts majeurs – c'est-à-dire des prêts pour des expositions dans lesquelles les pièces prêtées par la BnF représentent au moins un tiers du total des pièces exposées – et deux dossiers de coproduction, contre respectivement quatorze et sept dossiers en 2007. En 2008, les projets ont été coproduits dans le cadre de la coopération avec les pôles associés : *La légende du roi Arthur*, présentée à la bibliothèque Champs libres de Rennes et *Orages de Papier*, présentée à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg.

Trois expositions de la BnF ont également itinéré à l'étranger après leur présentation : l'exposition *Atget*, présentée au Fotomuseum de Winterthur (Suisse) en 2008, après sa présentation au Martin Gropius Bau de Berlin en 2007 ; l'exposition *Estampes japonaises* à la Caixa Catalunya de Barcelone ; et l'exposition *Zao Wou Ki* au Suzhou Museum (Chine).

3.4.2 Les conférences et les colloques

Plus de 130 manifestations publiques, conférences, lectures, rencontres avec des auteurs, concerts, colloques ont été organisés ou accueillis par la BnF, soit un total de plus de 1 100 heures de programmation. Cet ensemble constitue un patrimoine vivant de pensée et de réflexion, de débats d'idées et de transmission des savoirs.

Des cycles réguliers proposent ainsi tout au long de l'année une offre dans tous les domaines : histoire, littérature, science, géopolitique, théâtre, philosophie... De grands spécialistes (Françoise Héritier, Marc Ferro, Bronislaw Geremek, Paul Veyne, etc.) et des médiateurs reconnus (Raphaël Enthoven, etc.) attirent un public à la fois fidèle et renouvelé.

Avec un taux de remplissage des auditoriums de 60% les manifestations culturelles, y compris les co-organisations et co-productions, ont accueilli 18 483 personnes. Ce chiffre est en légère augmentation par rapport à 2007 (17 413 personnes).

Quelques grands succès publics ont jalonné cette année : le premier cycle consacré aux « Inédits musicaux de la BnF » a attiré un large public pour découvrir des oeuvres inédites du Chevalier de Saint-George et de Claude Debussy. Le cycle « Philosophie », réalisé en coproduction avec France Culture, a également connu une fréquentation élevée. Le cycle « Histoire » autour de la thématique coloniale a permis d'aborder des sujets sensibles avec les meilleurs analystes. Inaugurée cette année, une série de « Grands débats » a mis en regard l'histoire et



l'actualité, autour de trois thèmes : armement atomique et rapport de force, bilan de Mai 68, élections américaines. Le cycle « Un texte, un mathématicien » poursuit sa lancée réussie auprès d'un auditoire de plus en plus jeune – étudiants et lycéens. Le cycle réalisé en partenariat avec l'Institut national du patrimoine (INP) autour des plus beaux manuscrits de la BnF a lui aussi confirmé sa pertinence, avec la présentation au public de ces trésors. « Histoire de l'estampe » et « Histoire du son » ont complété l'offre des conférences du soir en libre accès destinés au grand public, inaugurée en 2007 avec « Histoire du livre ».

Tous ces programmes renvoient aux bibliographies et aux documents audio-visuels proposés par les différents départements de la BnF et font écho aux expositions thématiques organisées au même moment. Pour 2008, on notera en particulier les rencontres autour du centenaire de la panthéonisation d'Emile Zola, une journée d'étude suivi d'une soirée musicale autour de l'Année 1553 et la journée autour du Net Art. En outre, l'accueil de colloques autour d'un auteur, à l'occasion d'un anniversaire ou d'un don (documents inédits, manuscrits, œuvre complète), s'appuie toujours sur l'expertise scientifique des départements. Cette année, parmi d'autres, on citera une rencontre autour de Victorien Sardou et une soirée autour de Gaston Leroux.

3.4.3 Les services pédagogiques

Les chiffres de fréquentation de l'offre pédagogique progressent en 2008 avec 18 703 personnes accueillies, contre 11 582 personnes en 2007. Ce résultat correspond à un retour aux niveaux élevés connus en 2006 : il a été particulièrement porté par le fort taux de remplissage scolaire de l'exposition *Héros* (8 296 élèves accueillis entre janvier et avril dont 1 443 en ateliers), ainsi que par le succès croissant des visites-ateliers découverte de la Bibliothèque et des Globes de Coronelli. En revanche, l'exposition *Babar, Harry Potter et Cie* a démarré lentement avec 653 élèves reçus entre octobre et décembre et 561 enseignants, même si cette exposition aura été l'occasion d'intensifier les relations avec les IUFM, puisqu'elle s'est vue inscrite à leur programme.

Quant à l'exposition *Gaston Leroux*, elle a eu plus de difficultés à trouver son public (136 élèves). Enfin, l'exposition *Daumier* a rencontré un certain succès avec 2 224 élèves et 166 enseignants : le partenariat fructueux avec le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) n'y est pas pour rien.

L'année 2008 a constitué une étape décisive dans la constitution d'une offre centrée autour du livre et de la Bibliothèque, à partir de laquelle se développent d'ores et déjà une meilleure lisibilité de l'offre pédagogique, de nouvelles formes de coopération et de nouvelles modalités d'intervention. Désormais, l'offre pédagogique faite aux enseignants et à leurs classes se présente sous forme d'un « parcours-découverte » permettant à l'enseignant de composer son propre programme à travers plusieurs séquences successives qu'il combine à sa guise.

Avec l'installation dans le Hall Ouest de deux malles pédagogiques d'initiation à l'histoire du livre, la BnF a étendu la gamme de ses outils pédagogiques. Les huit « voyages » proposés par les malles sont susceptibles de prolongements divers, sous la forme, pour les classes, de modules variés de visite de la Bibliothèque, d'ateliers sur l'histoire des écritures, de rencontres avec les œuvres dans les départements (bibliothèque de l'Arsenal et département des Manuscrits), d'exploration d'une exposition, de découverte des ateliers de restauration et pour les enseignants de séances d'initiation à l'histoire du livre, de visites guidées d'une exposition ou de présentations de documents.

L'année 2008 a été pour l'action pédagogique de la BnF une année intense avec les nouveaux chantiers mis en œuvres (élaboration d'un catalogue « raisonné » de l'offre en matière de formation pour les enseignants, intégration des démarches artistiques dans les propositions pédagogiques), la consolidation de propositions élaborées en 2007 qui ont trouvé en 2008 leur vitesse de croisière et leur public (visites contées, romancées, poétiques de la Bibliothèque), le développement de partenariats avec des établissements scolaires en difficulté, le nombre important de formations proposées aux enseignants au cours de l'année.

Enfin cette année aura vu le développement d'une réflexion sur les stratégies d'autonomisation des publics, avec l'organisation d'un colloque sur ce thème le 19 novembre 2008 (« Chemins d'accès ») : dans le cadre de cette réflexion, la BnF a notamment produit un parcours-découverte autonome de la Bibliothèque à l'occasion de la Journée du Patrimoine en septembre ainsi qu'un parcours-découverte autour de l'exposition *Babar, Harry Potter et Cie*.



3.5 Les activités éditoriales, commerciales et de diffusion

3.5.1 Les activités éditoriales

Les Editions de la BnF sont investies d'une double mission. D'une part, elles produisent des ouvrages de référence et instruments de recherche qui complètent l'offre documentaire de catalogage des départements de collections, dans le cadre de la politique scientifique de l'établissement. D'autre part, pour répondre à une mission de valorisation des collections, elles publient des ouvrages à destination d'un large public s'inscrivant dans un cadre concurrentiel.

Le chiffre d'affaires des Editions de la BnF s'établit pour 2008 à 937 576 euros, en progression de 17,4% par rapport à la moyenne annuelle de la période 2005-2007. La diffusion extérieure assurée par Volumen et les coéditeurs de la BnF a représenté un peu plus de 50% de ce chiffre d'affaires, part qui témoigne de la prédominance de la librairie extérieure parmi les canaux de vente.

Ces bonnes performances s'expliquent notamment par le grand succès du catalogue *L'Enfer* (13 152 exemplaires vendus) dont les ventes se sont maintenues à un niveau élevé jusqu'en mai 2008 et les bons scores de *Daumier* (4 083 exemplaires) ainsi que de *Zao Wou-Ki* (4 435 exemplaires). Les catalogues *70' : la photographie américaine* et *Estampes japonaises* ont par ailleurs connu un excellent démarrage en fin d'année. Les résultats commerciaux de l'année 2008 attestent une nouvelle fois que les catalogues d'exposition de la BnF sont capables, sans sacrifier leur exigence de rigueur scientifique, de rencontrer le public de la librairie.

Dans le domaine de la valorisation, la BnF a mené à terme un ambitieux projet d'édition d'une anthologie de la correspondance de Clemenceau en coédition avec Laffont (collection Bouquins). Elle a par ailleurs procédé avec ses coéditeurs à la réimpression de titres dont le succès ne se dément pas : *Manga, 36 vues du mont Fuji* (BNF/Seuil) et *Les Plans de Paris* (BNF/Le Passage/L'APUR/Paris Bibliothèques).

Dans le domaine scientifique, 2008 a été un excellent millésime pour le département des Monnaies, médailles et antiques avec la parution de quatre titres : un quatrième volume de la série Monnaies de l'Empire romain consacré au règne de Trajan (98-117 après J.-C.) a vu le jour en coédition avec Poinson Numismatique. Trois volumes publiés cette année constituent par ailleurs des catalogues complets de collections du département : *Amulettes de Chine* (amulettes monétiformes anciennes portés par les Chinois en guise de protection) ; *Ambres gravés et Monnaies indo-scythes et indo-parthes*, riche d'environ 900 photographies ; et enfin, le tome 13 de l'inventaire du fonds français des graveurs du XV^e siècle consacré à l'œuvre gravé de Pierre Lepautre (1652-1716), paru au mois de novembre.

La collection des « Guides des sources », commencée en 2000, s'est enrichie d'un nouveau volume : le *Guide des sources pour l'histoire de la médecine*. Dans le domaine des conférences, *Le livre de musique*, intervention de Catherine Massip du département de la Musique issue du cycle de conférences Léopold Delisle à la BnF, a été publiée en février 2008.

Couronnant les efforts de la BnF dans le domaine de la diffusion du fonds scientifique, trois réimpressions ont été réalisées en 2008 afin de remettre en circulation des références épuisées et faisant l'objet d'une demande de la communauté scientifique : *Catalogues de libraires, 1473-1810*, *Répertoire d'imprimeurs-libraires* (vers 1500-vers 1810) et *Le Livre grec*, conférence Léopold Delisle prononcée par le regretté Jean Irigoin, professeur au Collège de France.

Dans le souci de procurer à chaque publication le support permettant d'optimiser sa diffusion et de maîtriser l'investissement, le colloque Kojève a été mis en ligne sous forme d'un PDF téléchargeable gratuitement sur le site Internet de la BnF (<http://editions.bnf.fr/>).

Dans cette même optique, d'autres colloques étaient confiés à des coéditeurs ; ainsi celui consacré à René Rémond aux éditions Fayard pour publication en 2009. Grâce au soutien des éditions Flammarion, la BnF a par ailleurs publié en septembre 2008 les contributions de la journée d'étude consacrée à Jacques Julliard organisée en 2007 sur le site François-Mitterrand, à l'occasion de la remise de ses archives.

Enfin, *La Revue de la BnF*, dont le comité de rédaction s'est ouvert à de nouveaux membres, a poursuivi sa mission de valorisation des collections dans leur tradition d'encyclopédisme. Les trois dossiers de l'année ont été consacrés successivement au thème de la science-fiction, de la danse et du Quadrilatère Richelieu.

Du côté des catalogues d'exposition, le premier semestre 2008 a vu la parution de *Daumier, Avigdor Arikha : gravure sur le vif, Acteurs en scène* et de *Zao Wou-ki*. Ce dernier catalogue a été l'occasion d'un tirage de tête contenant une aquarelle imprimée au pochoir numérotée et signée par l'artiste. Le deuxième semestre a été



marqué par la publication des catalogues *Babar, Harry Potter et Compagnie, Estampes japonaises, 70' : la photographie américaine* et *Gaston Leroux*. La publication, en coédition avec Gallimard, de l'ouvrage de Christian Poslaniec *Des livres d'enfants à la littérature de jeunesse* (collection Découvertes) a permis enfin de proposer au public un ouvrage moins onéreux que le grand catalogue de l'exposition.

3.5.2 La reproduction

L'année 2008 se caractérise par une diminution sensible du nombre des demandes (-26% en volume par rapport à 2007), une diminution de 2,6% du nombre de commandes mais pour un niveau de recettes à peu près équivalent à celui de l'année 2007. La diminution sensible du nombre de demandes résulte pour grande partie de la fin du partenariat avec « Chapitre.com » initié en 2007 et qui s'était traduit par un volume de 4 000 demandes en 2007 ayant donné lieu, au final, à environ 750 commandes en cumul sur 2007 et 2008. On notera également que la diminution du nombre de commandes constatée par rapport à 2007 résulte uniquement de la fin de ce partenariat : hors commandes « Chapitre.com », le total pour 2008 s'établit à 10 914 commandes, contre 10 714 en 2007.

Au total, sur l'année 2008, un peu plus de 18 000 demandes ont été traitées, plus de 13 700 devis établis (le délai moyen d'établissement des devis décroissant sensiblement tout au long de l'année, sous l'effet de la résorption du surcroît d'activité généré par le partenariat « Chapitre.com ») et plus de 11 000 commandes passées pour 1,14 M€ de recettes.

Les délais de production sont restés relativement stables tout au long de l'année, généralement inférieurs à 3 semaines.

En termes de produits commandés et réalisés, l'année 2008 confirme et amplifie les évolutions de ces dernières années, avec une nouvelle diminution sensible des produits argentiques, certains n'étant désormais plus proposés (ektas, diapositives) au profit des reproductions numériques. Cette bascule vers le numérique se constate également pour ce qui est des modes de passation des demandes (près de 80% des demandes sont arrivées par voie électronique) et des modes de livraison (près de 30% des livraisons par envoi en ligne).

L'activité de reproduction proposée par la BnF compte 7 310 nouveaux clients en 2008 répartis dans 81 pays, essentiellement en Europe (85%) et composés de particuliers pour 76% d'entre eux.

3.5.3 Les autres activités commerciales

▪ Les produits dérivés

La cire 213, produit d'entretien des reliures représentatif du savoir-faire dans le domaine de la conservation de la BnF, connaît toujours de bonnes ventes (26 000 □ de chiffre d'affaire en 2008). Depuis quelques années, l'activité produits dérivés de la BnF se concentre principalement, en dehors de la cire 213, sur la commercialisation de cartes postales et signets (pour 2008 : *Daumier, Estampes japonaises, Livres d'enfants...*) et d'affiches. Les cartes postales et signets ont généré un chiffre d'affaire de 12 019 €, les affiches de 1 578 €.

L'agenda 2009 de la BnF, sur le thème du florilège de Nassau-Idstein de Johann Walter, a réalisé une bonne performance commerciale avec un peu plus de 3 300 exemplaires vendus. Comme les années précédentes, le tirage destiné à la vente a été augmenté des 3 000 exemplaires offerts par l'établissement aux personnels.

▪ Les locations d'espaces

La richesse et la diversité du patrimoine immobilier dont la BnF a la charge lui permettent de proposer une offre diversifiée d'espaces à la location. Cette activité participe de la valorisation du patrimoine national et constitue une source de recettes pour l'établissement. Le développement de ces locations d'espace est confié depuis la fin de l'année 2008 à la délégation au mécénat nouvellement créée.

Avec près de 270 000 € de recettes encaissées au cours de l'année 2008, les locations d'espace s'inscrivent en recul de 17,5% par rapport aux résultats enregistrés en 2007. La diminution est cependant moins marquée en termes de nombre de jours de location d'espaces (-10,8%). On soulignera cependant que l'année 2007 présentait un niveau de résultat exceptionnel : la dégradation de la conjoncture économique à partir du second semestre 2008 a contribué à la diminution des ressources tirées de cette activité.



▪ Les tournages et prises de vues

La valorisation du patrimoine de la BnF passe également par des tournages et prises de vues, activités génératrices de recettes pour l'établissement.

En 2008, 94 tournages se sont déroulés sur les sites de la BnF (83 en 2007), pour un montant total de recettes de plus de 54,5 k€ contre 84 k€ en 2007.

S'agissant des autorisations de prises de vue photographiques accordées aux photographes ou sociétés extérieures, le montant total des droits perçus (hors ADAGP) s'élève à 15,9 k€ en 2008, en progression de 38% par rapport à 2007. Un total de 12 séances de prises de vue a été effectué, dont 10 sur le site François-Mitterrand et 2 sur le site Richelieu. On notera qu'en plus de ces droits liés aux prises de vue, pour le site François-Mitterrand, l'ADAGP perçoit au titre du droit d'auteur de l'architecte Dominique Perrault, des droits à l'image dont 30% sont reversés à la BnF.

3.5.4 La diffusion de l'information culturelle

Dans le domaine des salons et des événements institutionnels, en 2008, la BnF était présente avec des stands au Salon du Livre à Paris (du 14 au 19 mars), au Salon du Livre Ancien et de l'Estampe à Paris (17-20 avril), au salon du Congrès de l'ABF à Nantes (8-10 juin), au Congrès de l'IFLA à Québec, Canada (10-13 août), au salon des Rendez-vous de l'Histoire de Blois (9-12 octobre).

S'agissant en particulier du Salon du Livre Ancien et de l'Estampe, la BnF, invitée d'honneur, a présenté nombre de ses trésors dans une dizaine de vitrines, sous le titre « Haute curiosité : manuscrits, livres et reliures de la Bibliothèque nationale de France ». Etaient ainsi représentées les collections de la bibliothèque de l'Arsenal, du département des Manuscrits, de la Réserve des livres rares et celles du département des Estampes et de la photographie.

Le service de presse de la BnF a assuré en 2008 la réalisation et la fabrication de près de 150 communiqués de presse et d'une vingtaine de dossiers de presse. Il est, à ce titre, le premier relais de communication extérieur de la BnF au côté du magazine *Chroniques* (tiré à 65 000 exemplaires) qui permet la diffusion de l'actualité de la Bibliothèque : expositions, manifestations culturelles, acquisitions, activités bibliothéconomiques, vie des métiers... Cinq numéros ont été réalisés en 2008. Le magazine est également disponible en ligne sur le site de la BnF à l'adresse : (chroniques.bnf.fr). La BnF produit en outre de nombreux outils d'information sur son offre en salles de lecture et ses manifestations culturelles sous différentes formes : dépliants, fiches, guide, signets...

5. CHAPITRE 5 – LE RAYONNEMENT

5.1 Les activités européennes et internationales

La BnF a conforté en 2008 sa position et son rôle sur la scène internationale comme acteur incontournable des nouveaux équilibres qui se dessinent en matière d'accès au patrimoine, de diversité culturelle, de circulation des connaissances. Deux événements majeurs ont marqué cette année : la présidence française de l'Union européenne pendant le second semestre 2008, qui aura célébré le lancement officiel d'*Europeana* le 20 novembre 2008, et le lancement réussi du portail du Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques à l'occasion des manifestations qui ont accompagné le 400^e anniversaire de Québec et du congrès de l'IFLA.

Ces deux événements sont emblématiques de la politique que la BnF met en œuvre : réaliser l'accès du plus grand nombre au patrimoine national et universel en utilisant toutes les possibilités qu'offre aujourd'hui le numérique, favoriser la diversité linguistique et culturelle en promouvant l'expression francophone dans les réseaux mondiaux d'information.

L'année 2008 aura aussi été très riche pour le développement des relations bilatérales et très active pour son rayonnement dans plusieurs instances internationales : CENL (Conférence des directeurs des bibliothèques nationales européennes), IIPC (Consortium international pour la préservation de l'Internet), Fondation EDL (Fondation Bibliothèque numérique européenne).

2008 restera comme un jalon essentiel pour la prise de conscience de l'importance de l'action européenne et internationale comme composante majeure de la politique de l'établissement. C'est à la fois un aboutissement et un point de départ pour de nouveaux progrès.

5.1.1 Contribuer à l'essor des bibliothèques numériques européenne et francophone

La BnF prend une part active dans plusieurs projets majeurs visant à favoriser l'accès en ligne à la richesse de son patrimoine.

La BnF a largement contribué au développement du prototype de la bibliothèque numérique européenne, *Europeana*. Le lancement, en novembre 2008, de ce portail multilingue riche de 2 millions d'objets numériques, a constitué une étape essentielle dans la diffusion en ligne du patrimoine européen et dans la collaboration entre bibliothèques, archives, musées et institutions audiovisuelles européennes.

Après avoir joué un rôle politique décisif dans ce projet, la BnF s'est affirmée comme le principal contributeur en apportant pour l'ouverture du prototype 300 000 documents numérisés (livres et fascicules de périodiques) issus de ses collections. Elle avait précédemment partagé avec ses partenaires européens les développements informatiques et les études d'usages réalisés au niveau national. A terme, tous les documents numérisés accessibles via *Gallica*, sa bibliothèque numérique ont vocation à alimenter *Europeana*. (<http://www.europeana.eu/>)

Focus 7 : Europeana, un projet devenu réalité

En 2008 a également été franchi un pas important vers l'édification d'une bibliothèque numérique dédiée à la diffusion du patrimoine documentaire de la francophonie : le lancement du portail du Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques (RFBNN), en octobre 2008, à Québec lors de la XII^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage. Une trentaine de journaux, une vingtaine de revues, des livres, des cartes, des plans et des archives issus des collections d'une dizaine d'institutions patrimoniales de l'espace francophone sont disponibles, fin 2008, sur ce portail www.rfbnn.org

Très présente dans la conception du projet et l'animation du réseau, la BnF a notamment contribué à l'alimentation du portail avec ses collections de presse. Elle soutient également avec des actions de conseil et de formation les bibliothèques nationales des pays francophones du Sud qui entreprennent une démarche de numérisation.

Focus 8 : Le portail du Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques : vers une bibliothèque numérique francophone

5.1.2 Développer des partenariats avec les institutions culturelles du monde

▪ Un réseau francophone dynamique

Les relations avec l'espace francophone sont marquées en grande partie par le rôle fédérateur du Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques. Plusieurs institutions patrimoniales des pays du Nord et du Sud participent de façon très active au sein de ce réseau à la construction du portail des bibliothèques numériques francophones.

Aux côtés de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), concepteur de ce portail, la BnF s'est mobilisée pour prendre part aux manifestations organisées pour célébrer le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec et de la présence française en Amérique. De l'exposition de cartes anciennes *Ils ont cartographié l'Amérique*, présentée à Montréal de février à août 2008, au site web consacré aux relations franco-québécoises depuis 1760 (<http://rfq.banq.qc.ca>) revu et enrichi cette année, en passant par le colloque « Passeurs d'histoire(s) » qui a réuni en juin à Montréal ceux qui s'intéressent à l'histoire du livre dans le contexte des relations entre la France et le Québec.

La BAnQ a également accueilli au mois d'août le congrès fondateur de l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes dont le thème était « Francophonies et bibliothèques : innovations, changements et réseautage ». La BnF y a participé avec des communications sur les enjeux de la diversité linguistique dans les associations professionnelles, les aspects collaboratifs du langage d'indexation francophone RAMEAU, les défis posés par l'archivage de l'Internet ou encore la bibliothèque numérique francophone.

Le partenariat avec la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM), développé sur l'accompagnement de la démarche de rénovation et de modernisation qui a accompagné le projet de construction de la bibliothèque, s'inscrit désormais sur des projets relatifs à la conservation du patrimoine, à la numérisation et à la diffusion culturelle. Les deux bibliothèques ont mis en commun leurs moyens humains pour le catalogage d'une collection de cartes géographiques du XVII^e et du XVIII^e siècle concernant le Maroc conservée à la BnF, ouvrant ainsi la voie à leur numérisation et à leur mise en ligne. Une délégation de la BnF conduite par le président était présente les 13 et 14 novembre 2008 au colloque célébrant l'ouverture au public du nouvel édifice de la BNRM. Ce séjour a aussi été mis à profit pour signer l'avenant à la convention de coopération entre les deux bibliothèques.

La coopération avec la Bibliothèque nationale de Tunisie (BNT), renforcée depuis l'installation de la BNT dans un bâtiment neuf doté d'équipements performants et de services renouvelés, s'organise autour de la conservation du patrimoine et de l'élargissement de l'accès aux collections par la numérisation, l'accès à distance et l'amélioration de l'information bibliographique. L'accent a été mis en 2008 sur des actions ciblées : les expertises des fonds de presse francophone du Protectorat (1881-1955) conservés à Tunis et des fonds photographiques, l'évaluation du potentiel de la BNT en matière de projets culturels, des travaux dans le domaine bibliographique ou encore la participation de professionnels tunisiens aux stages proposés par la BnF.

▪ De nouveaux projets consolident les liens avec l'Amérique et l'Asie

En 2008, les relations avec les institutions américaines nouées notamment autour de prêts d'œuvres originales pour des expositions aux Etats-Unis, de l'archivage de l'Internet et sur des programmes de numérisation partagée, se sont enrichies. Le partenariat établi avec la Bibliothèque du Congrès sur la numérisation d'un corpus de documents relatifs à l'Amérique française a été relancé lors de la visite du président de la BnF à son homologue américain en décembre 2008. La contribution de la BnF à la bibliothèque numérique mondiale (World Digital Library), dont le lancement sera inauguré à l'UNESCO en avril 2009, a été décidée à cette occasion.

Les liens avec des instituts de recherche et des universités ont continué d'être féconds, notamment le Getty Research Institute ou la Johns Hopkins University à Baltimore avec laquelle le projet de numérisation « Roman de la Rose » est conduit.

2008 a aussi vu l'intensification des relations avec des bibliothèques nationales d'Amérique latine, rencontrées notamment à l'occasion de manifestations professionnelles dans la région. Il faut signaler en particulier l'essor d'un



projet de numérisation avec la Bibliothèque nationale du Brésil. Un portail numérique réalisé en collaboration offrira un regard sur les relations entre les deux pays. Préparé par des missions et des séjours à Rio de Janeiro et à Paris, il sera lancé à l'automne 2009 dans le cadre des manifestations de l'Année de la France au Brésil.

Une mission d'expertise générale à la Bibliothèque nationale José Martí à Cuba, conduite conjointement avec la Bibliothèque nationale d'Espagne, participe de la volonté de renforcer les échanges professionnels pour accompagner cette bibliothèque dans les chantiers de sauvegarde et de préservation du patrimoine.

Le dialogue sur les pratiques professionnelles a continué de s'affirmer avec plusieurs institutions scientifiques et culturelles asiatiques et de l'aire océanienne accueillies à la BnF pour des études ou des visites approfondies concernant de multiples domaines : organisation de la BnF, gestion de collections, conservation, système d'information, offre culturelle et questions juridiques. Au terme de négociations diplomatiques ayant donné lieu à un accord signé en 2006 avec la Corée du Sud, les disques durs externes contenant les copies numérisées de 30 volumes de manuscrits coréens ont été remis en 2008 aux autorités coréennes.

2008 a marqué enfin le développement de partenariats avec des institutions des pays du Golfe arabo-persique. L'accord de coopération conclu avec l'Organisation des Archives et de la Bibliothèque nationale d'Iran en avril à l'occasion d'un déplacement du président de la BnF dans la région a été suivi de la remise d'une copie numérique de manuscrits persans. Le soutien apporté aux bibliothèques irakiennes s'est traduit par l'accueil de professionnels irakiens pour un stage de formation, en concertation avec l'ambassade de France à Bagdad.

La BnF a également poursuivi sa participation à l'Agence France Museum, chargée de conduire le projet du Musée universel Louvre-Abou Dhabi.

5.1.3 Rayonner sur la scène culturelle internationale

Au second semestre 2008, à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne, tous les pays membres de l'Europe ont été invités en France pour une Saison culturelle européenne. À cette occasion, la BnF a présenté un *Tour d'Europe en 27 livres d'images*, sélection d'œuvres emblématiques de la littérature de jeunesse de chaque pays de l'Union européenne et des « Rencontres européennes de la littérature pour la jeunesse » ont été proposées au public. Elle a aussi pris part à la conférence sur la numérisation du patrimoine culturel en Europe qui a permis de présenter à un large public professionnel réuni à Paris les 27 et 28 novembre 2008 les différentes réalisations en Europe.

La multiplication des collaborations avec des institutions étrangères s'est manifestée également sous forme de partenariat pour l'organisation d'expositions « hors les murs » et par le prêt d'œuvres. 75 expositions à l'étranger ont donné à voir des pièces issues des collections de la BnF. Plus d'un millier de photographies, de gravures, de manuscrits, de médailles, de cartes, de livres précieux ont ainsi voyagé en 2008 dans 15 pays en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

Trois expositions ont rencontré, grâce à leur itinérance, un nouveau public à l'étranger. L'exposition de photographies d'Atget a été présentée au Photomuseum de Winterthur en Suisse, après avoir fait halte à Berlin en 2007. Le partenariat avec la Caixa Catalunya à Barcelone s'est enrichi d'une nouvelle présentation consacrée aux estampes japonaises. Une nouvelle collaboration a été initiée avec le Suzhou Museum en Chine autour de l'exposition Zao Wou Ki. Des prêts majeurs ont par ailleurs été consentis pour des expositions au-delà des frontières: Rome et les Barbares au Palazzo Grassi à Venise, Degas à la National Gallery à Canberra, Von Siebold et Hokusai au Japon.

5.1.4 S'investir dans les réseaux professionnels internationaux

▪ Participation aux réseaux professionnels

La Bibliothèque est membre de plus d'une vingtaine de groupements et réseaux professionnels. En 2008, on notera particulièrement sa participation aux réseaux constitués autour du livre et des collections spécialisées (musique, audiovisuel, cartes et plans, arts du spectacle) et de la préservation du numérique ainsi que son investissement dans les réflexions et les travaux de normalisation documentaire.

La Bibliothèque poursuit son engagement de longue date dans les travaux menés au sein des groupements internationaux organisés autour du document patrimonial, tels l'Association internationale des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux (AIBM), la Société internationale des bibliothèques et des musées des arts du spectacle (SIBMAS) ou le Consortium des bibliothèques de recherche européennes (CERL) sur les questions du livre ancien. En novembre 2008, le séminaire du CERL dédié aux catalogues des manuscrits en

Europe et aux premiers livres imprimés était organisé à la BnF qui accueillait également l'assemblée générale des directeurs des bibliothèques membres et les réunions des comités techniques de cette association.

Les technologies numériques font l'objet de travaux menés aussi au sein de forums d'échanges comme l'European Conference on Research and Advanced Technology for Digital Libraries (ECDL), l'International Conference on the Digital Preservation (IPRES), ou le Sun Preservation and Archiving Special Interest Group (PASIG) auxquels la BnF participe régulièrement.

Le dépôt légal numérique demeure un important vecteur de recherche et développement grâce au consortium international pour la préservation de l'Internet (IIPC). La BnF continue d'assurer la coordination technique et administrative de ce réseau qui s'est étendu en 2008 vers l'Asie (Japon, Chine, Corée), le Québec et l'Europe centrale. Des progrès notoires ont été accomplis en partenariat avec d'autres bibliothèques nationales et Internet Archive : développement de logiciels de moissonnage, de consultation et d'indexation plein texte, et dans le domaine de la préservation.

L'implication dans les organes officiels de normalisation, tant au niveau européen qu'au niveau international dans le cadre de l'ISO, est constante. Les représentants de la Bibliothèque participent aux commissions de normalisation et aux différents groupes de travail où se discutent notamment les questions sur la modélisation des données, la numérotation, l'identification, la conservation des documents et leur gestion.

La BnF continue parallèlement d'apporter sa contribution aux débats portés par la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) et par ses groupes d'experts. Présente à Budapest en avril pour les échanges sur les constructions et les espaces de bibliothèque proposés par le groupe architecture de LIBER, la BnF y exposait son expérience et ses projets dans ce domaine. Lors du congrès annuel de LIBER à Istanbul sa pratique sur l'accès et la préservation à long terme de la presse et les enseignements de son activité sur l'archivage d'Internet ont fait l'objet de communications. Elle était aussi présente à Amsterdam pour le congrès du groupe des cartothécaires présidé par le directeur du département des Cartes et plans ainsi qu'à Londres pour les réunions et le séminaire du réseau LIBER sur la sûreté des collections.

▪ **Le congrès de l'IFLA et le programme PAC**

Au sein de la fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA), dont le congrès annuel s'est tenu à Québec, en août, une importante délégation de la BnF a participé aux débats articulés cette année autour du thème « Bibliothèques sans frontières : naviguer vers une compréhension globale ». Le congrès annuel et les réunions des différentes unités professionnelles de l'IFLA constituent toujours un moment fort de partage des réflexions et savoir-faire. Dans sa douzaine de présentations et communications, la BnF a choisi de mettre l'accent sur la valorisation de ses pratiques et expérimentations en matière de collecte et d'accès aux documents en particulier ceux de type audiovisuel et ceux protégés par le droit d'auteur, de numérisation et de préservation du numérique, d'archivage de l'Internet ou encore de services innovants aux usagers et d'évaluation de la qualité.

Le programme PAC de l'IFLA, créé en 1986 et hébergé à la BnF depuis 1992, a poursuivi, en 2008, ses trois missions essentielles : expertise, formation et publications. L'objectif principal du PAC est de s'assurer que tous les documents de bibliothèques et d'archives, publiés ou non, sont conservés et accessibles le plus longtemps possible. Le programme travaille sur la conservation de tous les supports de l'écrit, du papier aux documents numériques et audiovisuels. En 2008, s'engageant aux côtés de l'IFLA, le PAC a fortement orienté toutes ses actions en direction d'une réelle convergence entre bibliothèques, archives et musées, répondant aussi à un mouvement plus général.

Le PAC tire sa force de son fonctionnement en réseau avec maintenant treize centres régionaux répartis dans le monde. De nouveaux centres ont été créés (Kazakhstan, à la Bibliothèque nationale d'Almaty) et d'autres sont à l'étude (en Inde, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord). Le réseau repose non seulement sur l'activité des centres mais aussi sur une collaboration suivie avec les sections de l'IFLA ainsi qu'avec d'autres organisations internationales comme l'UNESCO, LIBER ou encore le projet européen DPE (Digital Preservation Europe).

2008 a vu par ailleurs le lancement du projet d'un cycle de conférences en Europe sur la conservation et les quatre éléments, l'eau, l'air, la terre, le feu qui débutera en 2009. Les deux premiers thèmes, l'air et l'eau, feront l'objet de colloques au printemps à la BnF et à l'automne, à Prague.

Parallèlement le PAC a publié trois numéros de sa revue *International Preservation News*. Largement diffusés et bénéficiant d'une nouvelle maquette en couleurs grâce au soutien de la BnF, ces numéros consacrés



respectivement au développement durable, à la sécurité des collections et à l'audiovisuel ont connu un grand succès.

Le programme était présent à la conférence annuelle de l'IFLA au Canada en tant que coorganisateur d'une réunion satellite à Ottawa et d'une session à Québec consacrée à la présentation des activités de ses différents centres. Le programme a aussi participé, en avril 2008, aux travaux et à la conférence annuelle de la section Journaux de l'IFLA à Singapour.

En décembre 2008, la convention entre l'IFLA et la BnF concernant le programme PAC a été renouvelée pour une durée de trois ans. Les activités, rapports et publications du PAC sont sur : www.ifla.org/VI/4/pac.htm

Focus 9 : Manifestations professionnelles et publications à l'international

5.1.5 Partager les pratiques professionnelles : visites, formations et expertises, accueils

▪ L'accueil de professionnels

La BnF organise chaque année des accueils ciblés et personnalisés au profit de professionnels des bibliothèques et d'institutions culturelles de 50 pays : les responsables de la Bibliothèque d'Etat de Russie ont été reçus autour d'un projet architectural, les directeurs des bibliothèques nationales d'Afrique du Sud ou d'Azerbaïdjan autour de questions touchant à l'organisation, au fonctionnement et aux activités patrimoniales. Plusieurs responsables de bibliothèques d'Europe et d'Asie ont été accueillis sur les problématiques liées à la bibliothèque numérique.

Si le numérique est le motif le plus fréquent de ces visites, d'autres domaines suscitent également l'intérêt : l'aménagement architectural notamment dans le nouveau contexte de rénovation du site historique Richelieu, la conservation, les services aux lecteurs, les outils bibliothéconomiques, l'activité culturelle ainsi que l'action en faveur du développement durable.

Réunions de travail et manifestations internationales ont offert l'occasion à des délégations de la BnF de rencontrer leurs homologues des bibliothèques partenaires. Des rencontres privilégiées ont ainsi eu lieu en particulier avec les bibliothèques nationales du Danemark et de Norvège engagées dans la collaboration sur l'archivage de l'Internet, la British Library, la Staatsbibliothek zu Berlin, la Bibliothèque nationale d'Espagne, Bibliothèque et Archives Canada. L'invitation faite par la BnF à plusieurs bibliothèques partenaires lors du colloque célébrant en décembre 2008 les 10 ans d'ouverture de la bibliothèque de recherche sur le site François-Mitterrand figure parmi ces moments.

▪ Les stages proposés aux professionnels étrangers

Les stages constituent une part essentielle de la politique d'accueil, de transmission et d'échange d'expérience. Elle s'est exprimée en 2008 par l'organisation de formations collectives ou individuelles, dans l'enceinte de la BnF ou de façon décentralisée auprès des partenaires dans les pays. 39 personnes venant de 24 pays ont participé aux formations proposées à Paris.

Un stage sur le thème « Concevoir et mettre en œuvre une bibliothèque numérique » a ainsi été organisé pour la première fois. Ce stage construit autour d'exposés théoriques, d'études de cas et de visites a été organisé avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il a rassemblé 14 stagiaires, en majorité d'Afrique francophone et du Maghreb et une quarantaine d'intervenants dont le concours permanent tout au long du stage d'encadrants de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, de la Bibliothèque nationale Suisse et de la Bibliothèque universitaire de Madagascar. Le stage « Ressources électroniques en bibliothèques », co-organisé avec la Bibliothèque publique d'information, a rassemblé pour sa cinquième édition douze participants, exerçant dans des bibliothèques publiques, universitaires ou nationales d'Europe, d'Afrique, d'Amérique latine et de l'Océan indien.

Treize professionnels ont par ailleurs été accueillis individuellement ou en groupes restreints par les services de la Bibliothèque pour des formations spécifiques. Six bibliothécaires et restaurateurs de l'Académie des sciences et du Centre des manuscrits de Bagdad ont été reçus à Paris pendant trois semaines et formés aux différents aspects de la chaîne de traitement du document et à la restauration des manuscrits, prolongeant ainsi l'action de soutien à la sauvegarde du patrimoine irakien engagée par la Bibliothèque. Les autres formations ont porté cette année sur les services offerts par la Bibliothèque au public handicapé visuel, la numérisation de la presse, le langage d'indexation

RAMEAU, le dépôt légal et la numérotation internationale normalisée ou encore l'étude de collections de la bibliothèque-musée de l'Opéra.

Des experts BnF sont également intervenus pour des séminaires de formation hors les murs : en Tunisie sur le langage d'indexation matière RAMEAU (20 participants), au Liban, au Cameroun et à Madagascar pour des formations à la littérature jeunesse dispensées par le centre national de la Littérature pour la jeunesse / La Joie par les Livres.

« Profession culture », le programme d'accueil en France de professionnels étrangers, soutenu par le ministère de la Culture et de la communication, a permis à huit nouveaux pensionnaires, sélectionnés sur tous les continents, d'être accueillis dans les services de la BnF. Les collections de musique, de sciences naturelles, de philosophie, de manuscrits, de livres rares ont fait l'objet de recherches par des professionnels venant du Brésil, de Chine, d'Italie et de Pologne. Les services proposés par la Bibliothèque, notamment à des publics jeunes, ont été retenus comme objet d'étude par les pensionnaires venant d'Australie et de Tunisie.

5.2 La coopération nationale

La mission de coopération attribuée à la Bibliothèque nationale de France est inscrite dans le décret 94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la BnF, par fusion de la Bibliothèque nationale et de l'Etablissement public de préfiguration de la Bibliothèque de France.

L'article 2 stipule que la Bibliothèque « participe à l'activité scientifique nationale et internationale » ; qu'elle « coopère avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation français ou étrangers, notamment dans le cadre des réseaux documentaires ; qu'elle participe, dans le cadre de la politique définie par l'Etat, à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises ».

Focus 10 : La politique nationale de coopération : évolution, actions et pilotage (2009-2011)

5.2.1 Le réseau des pôles associés

La BnF a construit autour d'elle un réseau de partenaires : les pôles associés, liés avec elle par des conventions de coopération de différente nature et qui relèvent, de fait, de deux réseaux aux finalités distinctes :

- **Les pôles associés de dépôt légal**, au nombre de 65, qui regroupent 26 pôles de dépôt légal imprimeur et 39 pôles de dépôt légal éditeur ;
- **Les pôles associés documentaires**, au nombre de 89, dont huit pôles associés régionaux, avec lesquels sont menées des actions d'acquisitions partagées (27 opérations), de numérisation partagée ou concertée (21 opérations), de rétroconversion (28 opérations), de signalement (catalogage, description de fonds, bases bibliographiques thématiques ou régionales – 13 opérations) ou de valorisation (expositions – 3 opérations).

	Nombre de conventions signées Etat au 31 décembre 2008	Rappel Etat au 31 décembre 2007
Pôles associés documentaires, y compris rétroconversions et pôles de rétroconversion	89	79
Pôles associés de dépôt légal imprimeur	26	26
Pôles associés de dépôt légal éditeur	39	39
Total	154	144

Le réseau a continué à s'étoffer en 2008, avec désormais 154 conventions signées. Les dix nouveaux pôles se répartissent comme suit :

- 1 pôle régional : Basse-Normandie ;



- 8 pôles de conversion rétrospective : les bibliothèques municipales d'Annecy, Le Havre, Rouen, Tulle, Vienne, ainsi que la Documentation française et le Réseau VALDO (réseau des bibliothèques protestantes et associées, comprenant 7 partenaires) ;
- 1 pôle d'opérations mixtes conversion rétrospective et numérisation : le pôle régional Basse-Normandie.

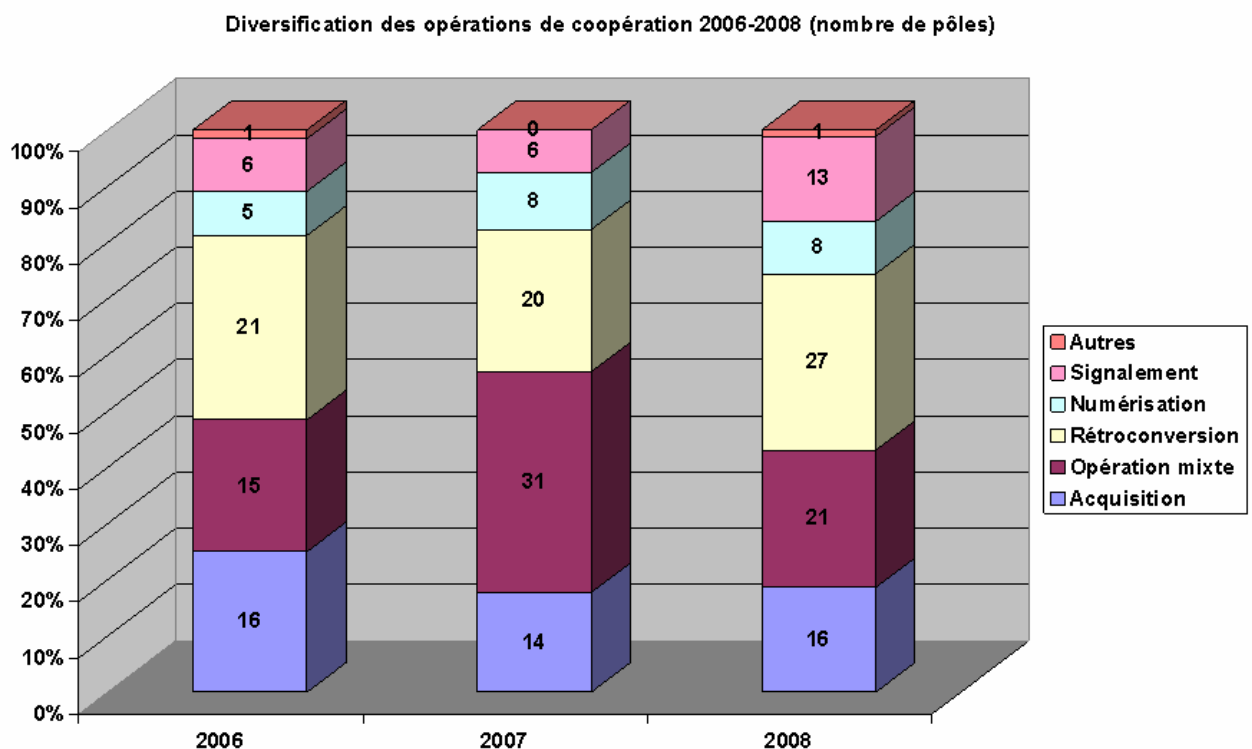
Le budget consacré par la BnF à ses pôles associés s'est élevé en 2008 à 2 790 000 euros, soit une subvention moyenne par pôle de 18 600 euros.

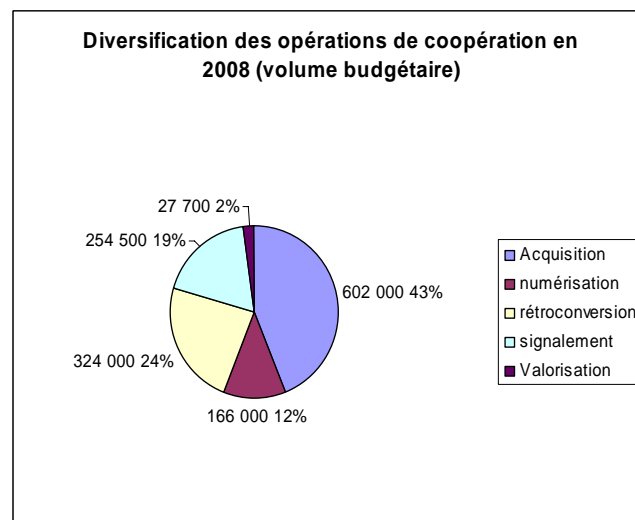
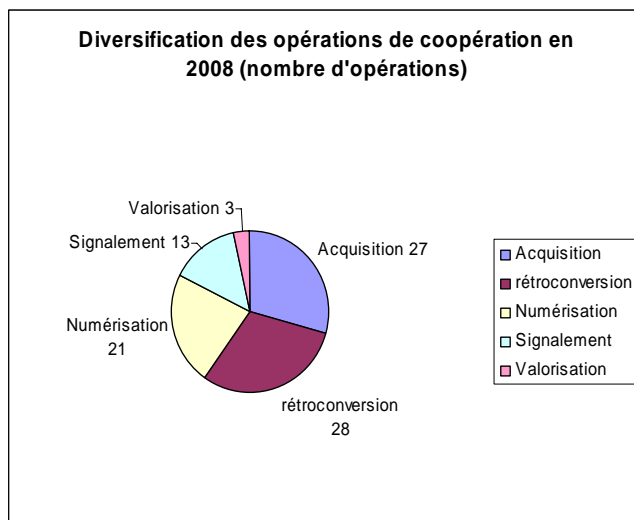
▪ **Évolution du réseau : montée en charge et diversification renforcée des actions**

L'effort de diversification des opérations se poursuit : acquisitions, signalement, conversion rétrospective de catalogues, numérisation, valorisation, formation. Par rapport aux années précédentes, l'année 2008 se caractérise par une stabilisation du nombre de pôles limités aux seules acquisitions et une augmentation des opérations de signalement visant au recensement de fonds patrimoniaux avant les programmes de conversion rétrospective, notamment dans le cadre des pôles régionaux (cf. schéma infra).

Le réseau des pôles associés est désormais bien sensibilisé au fait que le partenariat avec la BnF doit être vu comme un soutien accordé à une bibliothèque dont l'ensemble des missions et des actions trouve une résonance à la BnF comme au sein du réseau.

Si l'on considère le nombre d'opérations, on arrive à l'équilibre entre les opérations de conversion rétrospective et celles liées aux acquisitions, respectivement 28 et 27 opérations : la numérisation, avec 21 projets, est stable par rapport à 2006 et 2007 et on dénombre 3 opérations de valorisation, contre une seule en 2007 :





La répartition des financements entre ces différents types d'action s'avère cependant beaucoup moins équilibrée. Comme les années précédentes, la part consacrée aux acquisitions reste très importante (43% du budget pour 25% des opérations) : cela s'explique à la fois par les coûts des acquisitions sur des thématiques fixées dans une logique alors de « tout acquisition », mais aussi par le fait que le volume budgétaire de la numérisation est en deçà des réalités des investissements des pôles (pas de financement de la BIUM ou du CESR de Tours) et/ou ne prend pas en compte ce qui est supporté sur les crédits propres de la BnF.

Le deuxième poste de dépense porte sur les conversions rétrospectives, illustrant le rôle d'opérateur du Plan d'action pour le patrimoine écrit confié à la BnF par la DLL.

▪ **Le réseau des pôles associés : lieu d'échange d'expérience et de compétences**

La politique de coopération de la BnF s'appuie sur la mise en réseau des expériences et des compétences. La BnF réunit régulièrement ses partenaires pôles associés, dans le cadre de journées d'étude :

- Journées des pôles associés : à Strasbourg les 27 et 28 mars 2008 sur le thème « Politiques et réseaux de coopération : enjeux régionaux, nationaux et internationaux » ; à Paris les 25 et 26 juin 2009 sur « La coopération numérique » ;
- Journée d'information et d'échange : « La numérisation concertée en sciences juridiques » le 28 mai 2008.

La BnF veille à proposer un soutien méthodologique à l'action en organisant pour les pôles associés des sessions de formation. Certaines d'entre elles sont organisées conjointement avec la FILL (Fédération Interrégionale du livre et de la lecture), pôle associé de la BnF dans le domaine exclusif de la formation. Les plus appréciées abordent les questions de rétroconversion, de constitution d'une bibliothèque numérique, de l'usage de l'EAD.

La BnF s'applique également à informer et former au mieux les professionnels des bibliothèques françaises en intervenant fréquemment lors de journées d'étude ou de formations organisées par l'Enssib, les centres régionaux de formation ou le CNFPT. Des présentations de la politique de coopération, de *Gallica*, du Catalogue collectif de France, sont ainsi régulièrement assurées.

Enfin, la liste de diffusion des pôles associés (poles.associes@bnf.fr) est un outil commun et actif de dialogue et d'échanges. Elle est ouverte, sur abonnement gratuit, aux membres du réseau des pôles associés et à l'ensemble des acteurs de la coopération.

5.2.2 Les pôles associés de dépôt légal éditeur et imprimeur

Le réseau national des pôles de dépôt légal imprimeur et éditeur est constitué autour de la BnF, avec pour objectif une meilleure exploitation (localisation, signalement, conservation) et une réelle valorisation des documents imprimés issus du dépôt légal. La réforme du dépôt légal a eu pour conséquence la réorganisation du système d'attribution du 2^{ème} exemplaire éditeur par le service des échanges de la BnF (département du Dépôt légal). La



BnF a établi 39 conventions de dépôt légal éditeur aux attributaires de cet exemplaire selon des profils thématiques en accord avec les profils existants des CADIST et des pôles associés documentaires. Ce type de pôle est dit « pôle de dépôt légal éditeur » (PADLE). Ce travail, fait en lien avec la sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, peut être considéré comme un préliminaire à une carte documentaire nationale.

L'attribution d'un deuxième exemplaire du dépôt légal éditeur à 69 bibliothèques partenaires, dites « pôles associés de dépôt légal éditeur », est formalisée par des conventions quinquennales couvrant la période 2006-2010.

Sur les 29 établissements habilités à collecter le dépôt légal imprimeur en France métropolitaine et outre-mer, 26 ont signé en 2006 avec la BnF une convention triennale, renouvelable par expresse reconduction chaque année, et sont ainsi devenues « pôle de dépôt légal imprimeur ». Les conventions entre la BnF et les bibliothèques habilitées à recevoir le dépôt légal des imprimeurs ont été reconduites à l'identique en 2008. La BnF est elle-même dépositaire du dépôt légal imprimeur pour l'Ile-de-France.

Les bibliothèques de dépôt légal imprimeur sont chargées dans leur région de la collecte, du traitement, de la conservation et de la communication des documents déposés par les imprimeurs. Grâce à leur action, la BnF peut vérifier l'exhaustivité de la collecte du dépôt légal de la production imprimée française grâce à un contrôle croisé des exemplaires déposés par les éditeurs (à la BnF) et par les imprimeurs (dans les BDLI).

Le budget annuel consacré à ce réseau est stable entre 2007 et 2008 (1 265 000 €). Le montant de la subvention affectée à chaque BDLI varie en fonction de la quantité de documents reçus des imprimeurs, à traiter, stocker et communiquer au public. Les BDLI reçoivent un exemplaire du dépôt légal éditeur pour les monographies éditées dans leur région mais imprimées dans une autre région. Les bibliothèques de dépôt légal imprimeur tendent à devenir des bibliothèques de dépôt légal régional et à affirmer de plus en plus leur rôle de tête de réseau régional. C'est la raison pour laquelle elles sont associées à tous les projets de fédération documentaire régionale, en particulier à ceux mis en œuvre dans le cadre des pôles associés régionaux.

5.2.3 *Le Catalogue Collectif de France (CCFr)*

- **Le catalogue collectif de France**

Le Catalogue Collectif de France (CCFr) vise à mettre à la disposition de tous, via Internet, un outil national de localisation et de fourniture de documents. Le CCFr est à la fois un instrument de localisation de plus de 20 millions de références, un répertoire des ressources documentaires françaises et un outil gratuit de prêt inter-bibliothèques (PIB). La Bibliothèque nationale de France en assure la gestion opérationnelle.

L'année 2008 a été marquée par la mise à disposition des données de la base PALME (Répertoire des manuscrits littéraires français du XX^e – 121 615 notices issues de 439 institutions) à partir du 25 février, puis la mise en ligne de l'intégralité du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques françaises (CGM – 182 000 notices issues de 519 institutions) à partir du 16 mai. L'aboutissement de ces projets majeurs d'enrichissement des ressources disponibles dans le CCFr a été complété par la mise en ligne d'une nouvelle version du portail le 27 août, proposant la recherche combinée sur ces deux bases nouvellement intégrées ainsi que l'intégration des données relatives aux manuscrits dans la recherche globale.

La base Patrimoine, qui regroupe les conversions rétrospectives des catalogues locaux ou régionaux de 65 bibliothèques municipales et de certaines bibliothèques spécialisées, a renoué en 2008 avec un enrichissement significatif avec près de 300 000 notices traitées et chargées au cours de l'année, dont 234 000 notices nouvelles.

A la fin de 2008, le nombre de notices chargées dans la base Patrimoine s'élève ainsi à 2 845 227 et le stock de notices livrées et en attente de chargement à 139 964, provenant de 24 nouvelles bibliothèques. Ces chargements en attente de traitement, qui portent sur des données issues des programmes de conversion rétrospective financées par la BnF ces dernières années ou bien, plus marginalement, à l'intégration de conversions rétrospectives réalisées sans aide, porteront très bientôt le total de la base Patrimoine à près de 3 millions de notices bibliographiques.

En ce qui concerne le Répertoire national des bibliothèques et centres de documentation (RNBCD) le nombre de notices de bibliothèques en ligne a légèrement progressé en 2008, avec 4 783 notices à fin 2008 contre 4 703 à fin 2007. Le nombre de notices de fonds est passé lui de 1 490 à 1 645 grâce aux remontées d'enquêtes de recensement initiées en région. La mise en ligne d'un nouveau module professionnel et public intégrant de nombreuses évolutions telles que la description des fonds en EAD, la description des réseaux documentaires, l'enrichissement de la description des services offerts, devrait être réalisée au cours du second trimestre 2009.

▪ Le prêt interbibliothèques

Le CCFr met gratuitement à la disposition des usagers/internautes et des bibliothèques un outil de prêt interbibliothèques (PIB). A fin 2008, 188 bibliothèques participaient à ce réseau (contre 139 en 2002 à son ouverture). 4 nouveaux partenaires ont rejoint au cours de l'année le réseau du PIB : les bibliothèques municipales de Colmar, Bagnols-sur-Cèze, Surgères et Villefranche-sur-Saône.

Les réseaux PIB et PEB (réseau de prêt entre bibliothèques des bibliothèques universitaires et de recherche) sont, en fonctionnement normal, interconnectés, les demandes de prêts peuvent ainsi porter sur l'ensemble des collections conservées par l'un ou l'autre membre de chacun des réseaux. Cependant, l'année 2008 a été marquée par l'interruption de l'interconnexion PIB-PEB à compter du 16 septembre et jusqu'à la fin de l'année.

En 2008, le volume des transactions est relativement stable par rapport à celui de 2007, avec 4 306 contre 4 380. La part des demandes de reproduction au sein de ces transactions continue de progresser pour atteindre la parité avec les demandes de prêts. 215 demandes d'emprunt d'ouvrages à des bibliothèques en région pour les lecteurs du Rez-de-jardin de la BnF ont été traitées : sur les 143 transmises, 115 ont été satisfaites.

Par ailleurs, l'équipe de la BnF en charge du CCFr assure une activité de réorientation pour les demandes de prêt (122 en 2008, en forte diminution par rapport à 2007), de reproduction (142 en 2008, en diminution) ou de renseignements, recherches bibliographiques (35 en 2008, en diminution) venant d'institutions étrangères ou françaises, soit vers les bibliothèques françaises susceptibles de prêter les ouvrages demandés, soit vers les services de la reproduction de la BnF ou d'autres institutions. En 2008, le Canada, pays traditionnellement le plus demandeur a été devancé par l'Espagne.

5.3 Les activités scientifiques et de recherche

L'activité de recherche à la Bibliothèque nationale de France, qui relève de ses missions permanentes, recouvre une réalité complexe : fortement ancrée dans son histoire, elle implique et mobilise de nombreuses ressources, humaines et matérielles et participe à son rayonnement. Après l'analyse de la fonction scientifique et de recherche au sein de l'institution, menée en 2007, la BnF a engagé des modifications structurelles importantes, dont l'effet devrait être sensible au cours des prochaines années.

La coordination générale de la recherche est désormais confiée à la délégation à la stratégie, qui prend le nom de délégation à la stratégie et à la recherche. L'ensemble des équipes de recherche continue de relever des directions scientifiques de l'établissement. Cette nouvelle organisation reposera sur un renforcement de la coordination et permettra une meilleure veille sur les appels, en particulier au niveau national et international.

Le fonctionnement devrait être amélioré sur trois aspects principaux :

- le financement de la recherche, avec une démarche plus volontariste (création d'une Fondation BnF pour la recherche, développement d'instruments internes et externes) ;
- la visibilité de cette mission à la Bibliothèque, la valorisation des résultats et leur meilleure diffusion ;
- une politique plus forte et plus développée de partenariats, en lien avec les agences (ANR, AERES), les universités, les bibliothèques partenaires de la BnF.

À la fois prestigieuse et rayonnante dans de nombreuses réalisations, la recherche à la BnF est aussi multiforme et atomisée, à l'image des millions de documents porteurs de mémoire et de connaissance qu'elle conserve. Elle s'incarne dans la démarche scientifique de ses personnels, dans l'activité des chercheurs qu'elle associe à ses programmes, dans les partenariats qu'elle noue avec instituts, grandes écoles, universités, unités spécialisées, bibliothèques françaises et étrangères, etc.

Une attention plus grande à la mise en valeur de l'activité scientifique globale de la BnF, ainsi qu'une coordination accrue, stratégique, plus ouverte et dynamique, devraient permettre à l'établissement d'asseoir à l'avenir une politique scientifique raisonnée et ambitieuse et une véritable « culture de la recherche ».

Le décret du 3 janvier 1994 créant la Bibliothèque nationale de France précise les fonctions de son Conseil scientifique qui est consulté sur toutes les questions relatives aux orientations de l'établissement et à ses activités de recherche. La séance du 19 février 2008, la dernière sous la présidence de Georges Vigarello, a permis d'établir un bilan des travaux accomplis au cours des dernières années : efforts de structuration des activités du Conseil, mise en place d'un règlement intérieur, attention accordée à la structuration de la recherche. Présenté par Olivier Bosc, le rapport sur la place de la recherche au sein de la BnF a été discuté en séance. Un nouveau Conseil scientifique,



entièrement renouvelé, sous la présidence de Roger Chartier, a tenu une première séance le 21 octobre. Après un rappel des enjeux et contraintes de la rénovation du Quadrilatère Richelieu, les orientations nouvelles de la BnF ont été présentées, dans le domaine des activités de recherche.

5.3.1 Les programmes de recherche subventionnés

Principalement cofinancé par la BnF et par la mission de la recherche et de la technologie (MRT) au ministère de la Culture et de la communication, le plan triennal de la recherche constitue une part très importante de l'activité de recherche au sein de la BnF. Le plan en cours couvre la période 2007-2009. Par ailleurs, d'autres programmes de recherche sont menés dans l'établissement sur financements spécifiques ou mécénat dans nombre de départements. Les programmes reçoivent des allocations de crédits leur permettant de financer des vacations, des publications ou des prestations spécifiques (études de faisabilité, achat de matériels).

▪ Le plan triennal de la Recherche 2007-2009

Les programmes en cours se répartissent entre les domaines suivants : bibliographie ; conservation ; histoire du livre ; numismatique ; patrimoine musical ; supports, usages et circulation de l'écrit.

Ces projets peuvent être classés en trois volets en fonction de leur durée :

- Les programmes longs, commencés avant 2000 :

- Bibliographie de la presse française politique et d'information générale (BIPFPIG)
- Répertoire international des sources musicales (RISM), programme international
- Trésors monétaires
- Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle

- Les programmes inscrits en 2004-2006 et prolongés :

- Atlas français du XVIII^e siècle
- In Principio. Incipitaire des textes de la littérature latine
- Icono XV. Incunables illustrés de la Bibliothèque nationale de France
- Catalogue des monnaies de l'Empire romain
- Catalogue thématique des œuvres musicales de Jean-Philippe Rameau
- Les ballets russes dans les collections de la Bibliothèque nationale de France
- Inventaire collectif des fonds sonores inédits à caractère folklorique et ethnographique, à partir de 1950
- Étude de l'influence des traitements de restauration sur la conservation des documents comportant des encres ferrogalliques

- Les programmes nouveaux :

- Manuscrits carolingiens
- Manuscrits enluminés d'origine germanique
- La librairie du Louvre
- Catalogue des monnaies celtiques
- Inventaire d'un fonds de papiers et dessins d'architectes français du XIX^e siècle
- Reliures françaises du XVI^e au XIX^e siècles
- Effets sur les collections saines des composés organiques volatils émis par les collections et les conditionnements
- Préservation des documents audiovisuels (78 tours et microsillons).

▪ Les programmes de recherche soutenus par l'Agence nationale de la recherche

La BnF s'inscrit comme partenaire principal de plusieurs programmes de recherche ayant obtenu des financements de l'Agence nationale de la recherche :

- OPTIMA Outils Pour le Traitement et l'analyse de l'Information dans les MANuscrits modernes (2006-2008)
- MONeTA M(onnaie) O(uvrages de référence) Net (mise en ligne) A(ccès). Du document monétaire à sa mise à disposition (2007-2009)
- MANNO Manuscrits notés en neumes en Occident (2007-2009)

Deux nouveaux programmes ont été retenus fin 2008 : BIBLIFRAM et Cahiers PROUST.

Par ailleurs, des conservateurs sont associés, à titre d'experts, à des projets financés par l'ANR et portés par d'autres structures en France :

- HistCARTO à la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme – Alsace, « Expériences de terrain et compétences cartographiques : pour une approche heuristique de la numérisation des cartes et plans » ;
- TRANSMEDIE au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, Université de Poitiers – CNRS, « Translations médiévales : cinq siècles de traductions en français Xe-XVe siècle » ;
- CARTOMUNDI à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Aix-en-Provence, pour la mise en place d'un catalogue homogène des cartes et des plans des villes des pays du pourtour de la Méditerranée.

5.3.2 *Participer à l'activité de recherche et développement au niveau européen et international*

Les projets de recherche et développement conduits avec le soutien de la Commission européenne pour l'édification et le développement d'*Europeana* constituent un autre axe fort de l'action européenne. L'investissement humain, scientifique, technique et financier requis par cet engagement s'est accéléré en 2008 avec la participation de la BnF à trois nouveaux projets (IMPACT, ARROW et IDP-CREA) et la signature du projet KEEP relatif à l'émulation de contenus multimédias qui débutera en février 2009.

- Le nouveau projet IMPACT, lancé en janvier 2008 et destiné à terme à devenir un centre de compétence en numérisation, a pour objet de développer des outils innovants pour accroître les capacités/les fonctionnalités des moteurs de reconnaissance optique de caractères (OCR) et ainsi améliorer l'accès aux textes numérisés d'avant 1950. C'est en 2009 que la BnF interviendra de façon plus conséquente aux côtés d'un centre de recherche en linguistique français à choisir lorsque le projet développera les outils de traitement de la langue française.
- Inauguré en septembre 2008, ARROW vise, en association avec d'autres bibliothèques nationales, des éditeurs et des sociétés de droits, à développer une base des œuvres orphelines et à étudier un processus d'intégration de collections sous droits dans *Europeana*. La réflexion autour de l'interopérabilité est coordonnée par la BnF.
- Enfin, IDP-CREA (International Dunhuang Project) qui a débuté en avril 2008 s'attache à améliorer la visibilité de la collection virtuelle des manuscrits de Dunhuang par le recours à des outils web performants dans un but pédagogique. La BnF est impliquée dans la mise en place du site français sur lequel seront accessibles les documents numérisés par ses soins et par ceux du Musée Guimet.

Par ailleurs, la participation aux groupes de travail de TELPlus s'est poursuivie. L'apport de la BnF à ce projet européen s'affirme en particulier dans le domaine de l'indexation plein texte de bibliothèques numériques, de la conversion en mode texte de haute qualité et d'outils collaboratifs destinés aux utilisateurs.

Tous ces projets contribuent à valoriser l'expertise bibliographique, technique et scientifique des équipes de la BnF et à conduire des recherches dans le domaine du web sémantique qui permettent de réutiliser, par les techniques du web, les outils « traditionnels » des bibliothèques tels que les fichiers d'autorité et d'échanger des bonnes pratiques et des expériences pour faciliter l'accès, gratuit ou payant, aux documents sous droits.

La présence de la BnF est constante au sein de la Conférence des directeurs des bibliothèques nationales européennes (CENL) dont le président a intégré le comité exécutif en 2008. Les ressources de la BnF sont



valorisées au sein de son portail d'accès aux ressources bibliographiques et numériques des bibliothèques européennes TEL/The European Library.

5.3.3 *L'accueil de chercheurs*

▪ **L'accueil de chargés de recherches documentaires**

Depuis 1978, la Bibliothèque nationale de France accueille des jeunes normaliens dans ses départements et leur donne accès de manière privilégiée à ses fonds et collections, en tant que chargés de recherches documentaires. En 2008, la BnF a accueilli huit chargés de recherches documentaires, anciens élèves de l'École normale supérieure, affectés à la BnF pour une période de quatre ans, parallèlement à un demi-poste d'enseignement.

Ce principe d'accueil privilégié de jeunes chercheurs et d'encouragement à la recherche s'est élargi en 2003 aux mastérants et doctorants étudiant en France (Appel à chercheurs) et en 2004 aux chercheurs résidant à l'étranger dans le cadre de « Profession Culture ». Depuis 2004, plusieurs chercheurs invités sont chaque année bénéficiaires d'une bourse de recherche, attribuée par la BnF ou par ses mécènes.

▪ **L'appel à chercheurs**

Destiné aux étudiants français et étrangers, en mastère recherche ou doctorat, l'appel à chercheurs de la BnF propose des travaux scientifiques sur les collections de la Bibliothèque ou les moyens de les valoriser, en lien avec une recherche universitaire.

Les candidats sélectionnés par le Conseil scientifique obtiennent le statut de chercheurs associés et sont accueillis au début de l'année universitaire, en octobre de chaque année. Un soutien financier de 10 000 euros est accordé à deux d'entre eux qui bénéficient du statut de chercheurs invités « Pasteur Vallery-Radot »

Dans le cadre du mécénat, le Champagne Louis Roederer finance chaque année une bourse de recherche de 10 000 euros. En 2008, une mention spéciale du jury de 5 000 euros a également été accordée. La Fondation d'entreprise L'Oréal a également soutenu pour la première fois en 2008, dans le cadre d'une action de mécénat, une bourse de recherche consacrée au thème de l'art d'être et de paraître.

En janvier 2008, la Bibliothèque comptait dans ses murs : 42 chercheurs individuels accueillis, sans compter l'accueil dans le cadre de Profession Culture.

- huit chargés de recherches documentaires, normaliens
- deux chercheurs invités Pasteur Vallery-Radot
- un chercheur invité et un chercheur encouragé Louis Roederer (mécénat)
- un chercheur invité Fondation d'entreprise L'Oréal (mécénat)
- dix-neuf chercheurs associés.

Le renouvellement suivant a eu lieu en octobre 2008 : deux nouveaux chercheurs invités désignés, deux chercheurs Louis Roederer, un chercheur Fondation L'Oréal, onze nouveaux chercheurs associés.

6. CHAPITRE 6 – LA GOUVERNANCE, L'ORGANISATION ET LES RESSOURCES

Le pilotage et la gestion, dans un contexte de modernisation de la gestion publique, d'un établissement public à caractère administratif de la taille de la BnF, comporte de nombreux enjeux : la gestion des emplois et des compétences de ses personnels, la maîtrise du budget, en dépenses et en recettes, qu'elles proviennent de la subvention de l'État ou des ressources que la Bibliothèque tire de son activité (entrées dans les salles de lecture et d'exposition, reproduction de documents, vente de livres ou de catalogues, recherche de mécénats) ; la mise en œuvre et l'entretien d'équipements complexes dans le domaine de l'informatique et des systèmes d'information, notamment en matière de création, de stockage, de communication et de conservation à long terme de données numériques ; le respect des règles organisant le recours aux marchés publics et la résolution de questions juridiques complexes ; l'archivage et la gestion des documents administratifs et techniques que la BnF produit.

6.1 Gouvernance et organisation

6.1.1 *Contrat de performance et projets de service*

L'année 2008 a été consacrée à définir de nouvelles priorités stratégiques pluriannuelles pour la BnF et à élaborer les instruments de pilotage pour leur mise en œuvre et leur suivi. Après la réalisation du bilan du programme d'actions 2004-2007 au premier trimestre 2008, qui a donné lieu à une présentation générale devant l'encadrement élargi ainsi qu'une restitution dans le rapport annuel de 2007, la BnF s'est donc attachée à définir et préciser les priorités pour la nouvelle période à venir.

Le cadre des nouvelles orientations pluriannuelles, qui devait s'inscrire dans le contrat de performance de l'établissement pour la période 2008-2011, a ainsi été travaillé tout au long de l'année 2008. Une première présentation de six grandes priorités stratégiques de la BnF a été faite au Conseil d'administration de juin 2008. Le projet de contrat de performance, dans sa version détaillée et précisée, a ensuite fait l'objet d'échanges et de discussions jusqu'au début de l'automne 2008 avec le ministère de la Culture et de la communication ainsi que le ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction publique.

La BnF avait ainsi identifié six objectifs stratégiques pour la période 2008-2011 avec un nombre limité d'actions prioritaires pour identifier et porter les enjeux stratégiques de son action.

Les six objectifs stratégiques ainsi définis au cours de l'année portaient sur :

- *Objectif 1 : Être une bibliothèque numérique de référence* (développement de la bibliothèque numérique, tant par l'élargissement de son offre numérique que par les technologies mises en œuvre).
- *Objectif 2 : Enrichir et préserver les collections nationales* (modalités d'enrichissement des collections de toute nature (acquisitions, dépôt légal...) et sur tout support (matériel, numérique, conditions de leur bonne conservation à long terme).
- *Objectif 3 : Conduire la première phase de la rénovation du Quadrilatère Richelieu* (démarrage et pilotage des travaux du site historique de la BnF, son bon fonctionnement pendant les travaux...).
- *Objectif 4 : Accroître, diversifier et satisfaire nos publics* (développement de la diversité, de la qualité de l'offre de lecture et culturelle, comportant notamment le projet de réforme du Haut-de-jardin).
- *Objectif 5 : Développer la présence de la BnF sur la scène nationale, européenne et mondiale* (développement des coopérations nationales et internationales, valorisation des activités de recherche de l'établissement).
- *Objectif 6 : Préparer la BnF aux mutations de son environnement* (modernisation de la gestion administrative et financière, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de ses agents, développement durable).

Parallèlement, la BnF a engagé une démarche interne importante et fortement mobilisatrice pour les services visant à élaborer des « projets de service » au niveau de chacun des départements de l'établissement. Le contrat de performance constituant un cadre général stratégique, il devait en effet être complété et décliné finement en interne par des « projets de service » afin de couvrir toutes les activités de l'établissement et d'en assurer le pilotage au plus près de ses enjeux quotidiens.



Tous les départements ont ainsi élaboré leurs propres documents d'actions prioritaires les articulant aux six priorités du contrat de performance. Le pilotage, l'animation et le suivi de l'ensemble de ces projets entrera dans sa phase concrète et effective en 2009.

Compte tenu de la réalisation de septembre à décembre 2008 d'un audit de la BnF par l'Inspection générale des Finances, réalisé à la demande du ministère de la Culture et de la communication dans le cadre des préconisations du Conseil de modernisation des politiques publiques (Révision générale des politiques publiques), et visant à contribuer à l'élaboration de son contrat de performance, la finalisation du projet élaboré au cours de l'année 2008 a ainsi été provisoirement suspendu et reporté à l'année 2009.

L'année 2008 aura finalement constitué une année de transition entre le programme d'actions de l'établissement qui a couvert la période 2004/2007 et l'élaboration d'un contrat de performance pour la période 2008/2011, dont la version stabilisée, prenant en compte les préconisations de la mission d'audit menée par l'Inspection générale des Finances, sera présentée au Conseil d'administration en 2009 pour une validation définitive.

6.1.2 Réflexions et études sur les modes d'organisation

Dans le cadre des chantiers ouverts au titre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), la BnF a défini dans le courant de l'année 2008 plusieurs axes de travail visant à optimiser son mode de fonctionnement et son organisation. En juillet 2008, et après une phase de concertation interne, la direction de l'établissement a présenté aux organisations syndicales plusieurs chantiers et thèmes d'étude devant permettre de dégager des économies de fonctionnement ainsi que de contribuer à l'objectif du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux.

Ces chantiers dont les thèmes ont été définis dès l'été 2008 devraient voir leur méthode et leur calendrier précisés d'ici la fin de l'année 2009 pour les principaux d'entre eux. Trois des chantiers ouverts à la fin de l'année 2008 concernent l'organisation ou le mode de fonctionnement actuel de la BnF :

1°- La simplification du circuit et de l'accueil du lecteur et des visiteurs (accueil général, orientation des lecteurs, vestiaire, billetterie).

Pour concrétiser les changements attendus dans le cadre de la réforme du Haut-de-Jardin d'une part et dans la perspective d'un développement et d'une diversification des publics d'autre part, la BnF a souhaité repenser l'ensemble de son processus d'accueil afin de le simplifier, de rapprocher des fonctions et services relevant de différentes directions et de garantir la meilleure qualité de service au public. Pour répondre à ce double objectif, la BnF a défini le périmètre d'une étude qui doit porter sur l'ensemble des éléments du dispositif d'accueil : sécurité, accueil général, vestiaire, billetterie, orientation des lecteurs, Recherche bibliographique.

2°- L'évolution des activités de reproduction.

Cette étude vise à développer les activités de la reproduction, à en rationaliser le mode de fonctionnement en fonction des évolutions de son environnement et à adapter les effectifs du département en fonction des possibilités d'optimisation de son activité. Elle devra définir les orientations stratégiques des activités de la reproduction, en prenant en compte les tendances d'évolution du marché et identifier des scénarios de développement et d'organisation possibles pour cette activité.

3°- L'évolution du traitement des catalogues imprimés de langue étrangère

Compte tenu des évolutions de l'environnement bibliographique, technologique et économique (développement de réservoirs bibliographiques, normalisation, interopérabilité des métadonnées, développement d'offres de prestations nouvelles aux bibliothèques), la BnF a souhaité ouvrir une réflexion visant à vérifier si le fonctionnement actuel de sa chaîne du traitement des documents imprimés étrangers (catalogage et indexation) était en phase avec ces évolutions.

Par ailleurs, la BnF a lancé en décembre 2008 une réflexion prospective sur l'évolution des métiers et de l'organisation liés à l'introduction forte du numérique dans la vie et les activités de l'établissement (projet ORH-ION : Organisation et Ressources Humaines - Implantation Organisationnelle du Numérique). Par cette réflexion prospective, il s'agit d'identifier les changements de processus et de méthodes de travail induits par le numérique et leur impact sur les organisations existantes. L'étude a ainsi pour but de proposer des modèles d'implantation organisationnelle du numérique au niveau de l'établissement. Deux axes de travail ont été retenus : d'une part une étude de fonds envisageant la globalité des organisations liées au numérique, et d'autre part une instruction pilote permettant de tester les hypothèses et les méthodes de travail. Le projet pilote portera sur l'organisation du travail



autour de la gestion des droits de propriété intellectuelle applicables aux documents numériques dans l'application SOLON.

6.1.3 Information et communication interne

Afin d'assurer la circulation de l'information au sein du personnel et le décloisonnement entre les sites et les départements, la Bibliothèque nationale de France privilégie un large accès de tous à l'information et une forte réactivité à l'actualité dans un souci de transparence et de responsabilité.

Comme en 2007, onze numéros du journal interne *Trajectoire* ont paru en 2008, auxquels se sont ajoutés deux numéros hors-série et deux tirés-à-part :

- un hors-série Nouveaux arrivants 2008/2009 (août 2008) diffusé lors des journées d'accueil des 4 et 5 septembre et tout au long de l'année lors de l'arrivée de nouveaux personnels ;
- un hors-série consacré aux 10 ans de la bibliothèque de recherche (octobre 2008) ;
- un tiré-à-part consacré aux résultats de l'enquête auprès des personnels sur leurs conditions de travail et leur environnement professionnel (avril 2008) ;
- un tiré-à-part consacré au bilan du programme d'action 2004-2007 (juillet 2008).

Trajectoire est également diffusé dans un format adapté aux personnels non-voyants afin que ces derniers puissent lire le fichier à l'aide d'un logiciel de lecture avec synthèse vocale.

En 2008, 71 *Dépêches* (77 en 2007) ont permis d'alerter ou d'informer le personnel par messagerie électronique. Afin d'atteindre des agents moins enclins à utiliser les outils électroniques et à consulter l'intranet, une grande partie de ces informations a également été affichée aux points névralgiques des principaux sites.

Le site intranet *Biblionautes* constitue toujours un moyen majeur d'information et un outil de travail apprécié des personnels : sa fréquentation a connu une belle progression en 2008 avec 1 749 430 visites (soit +13,4% par rapport à 2007).

La politique d'information de la BnF s'appuie également sur les *Midis de l'Info* : 15 séances d'information ont été proposées au personnel en 2008, dont quatre se sont tenues sur le site Richelieu qui ont porté sur des sujets d'actualité ou de fond, certains avec retransmission par visio-conférence pour que les agents de Bussy-Saint-Georges puissent y participer directement.

Trois autres séances de « Bibliothèques en débat », organisées en partenariat avec le Cercle de la librairie, ont permis à un public de professionnels de discuter de sujets divers tels que la mondialisation et la littérature de jeunesse, des politiques documentaires et des services de référence.

Le succès des visites proposées au personnel ne se dément pas : 55 visites d'exposition commentées par les commissaires et/ou chargés de visite ont été proposées au personnel en 2008 (51 en 2007), concernant onze expositions sur tous les sites de la BnF. Pour la première fois cette année, des visites-ateliers ont été organisées pour les enfants du personnel pour les expositions *Héros, d'Achille à Zidane* et *Babar, Harry Potter et Cie*.

6.1.4 La gestion documentaire et les archives

La BnF s'efforce, depuis plusieurs années, d'améliorer la production et la gestion des documents administratifs et techniques qu'elle produit.

La nouvelle version de la base de production documentaire, achevée en janvier 2006, répond exactement aux principes de bonne gestion documentaire définie dans la norme ISO 15489 sur le *Records management*. Elle assure l'identification univoque et pérenne des documents, leur classement dans des dossiers eux-mêmes identifiés, leur traçabilité, leur intégrité et leur fiabilité, la gestion automatique des durées de leurs cycles de vie et de leur sort final (élimination ou conservation à long terme). La migration des anciennes bases de production dans le nouveau système s'est faite progressivement afin d'être étroitement associée pour chaque service à un programme obligatoire de formation. Elle n'a été achevée qu'en janvier 2008.

La production de documents dans Lotus Notes progresse à un rythme très significatif d'une adoption générale de l'outil pour la création de documents : de 400 documents produits dans les bases Lotus Notes en 2000, la production a atteint plus de 76 000 documents en 2008 (62 000 en 2007).



Le travail d'archivage des fonds imprimés internes à la BnF s'est poursuivi : 155 ensembles documentaires¹⁴ représentant 482,11 ml sont entrés dans les magasins d'archives en 2008. Des éliminations de dossiers n'ayant plus d'utilité administrative ou historique ont compensé une petite partie des entrées : elles ont représenté 76 ml en 2008.

Presque tous les services versent désormais des dossiers à la mission Archives. La perspective du déménagement des magasins pour les travaux à Richelieu a été déterminante pour accélérer l'archivage des dossiers des départements des collections spécialisées.

Enfin, le répertoire des archives administratives contenant la description des dossiers les plus utiles pour la recherche a poursuivi son enrichissement en 2008, passant à plus de 2 000 pages contre 1 555 à fin 2007. Devenu trop volumineux sous son format antérieur, il a fait l'objet, en septembre 2008, d'une conversion en base de données Lotus accessible depuis la page d'accueil de la base de production de la mission Archives et bientôt depuis Biblionautes. Il restera en 2009 à rendre cette base visible sur le site Internet de la BnF et à préparer la fusion des différents instruments de recherches existant aujourd'hui (inventaires publiés, base, catalogue des documents de l'établissement) en un véritable *catalogue général des archives de la Bibliothèque*.

Le nombre de demandes précises portant sur une cote ou un ensemble de cotes permet de mesurer l'appropriation par les lecteurs extérieurs des nouveaux instruments de recherches mis à disposition.

- demandes de prêts et communications en salle de lecture : 278 (dont 52 par des chercheurs extérieurs) ;
- nombre de dossiers communiqués en prêt ou salle de lecture : 449 (dont 140 en salle de recherche T) ;
- reproduction et transmission de documents justificatifs ou techniques : 2 569 (dont 106 demandes pour le dépôt légal et 569 reproductions de plans techniques).

87 demandes de recherche ont été traitées, dont près de la moitié (34) pour des chercheurs extérieurs. Les réponses ont été fournies dans 67 cas (soit 77%) dans un délai de 48h.

6.2 Les ressources humaines

6.2.1 L'emploi et la gestion du personnel

▪ L'emploi à la BnF en 2008

Les effectifs de la BnF ont légèrement progressé en 2008, passant de 2 410,5 à **2 440,7 équivalents temps plein** (soit +1,25%) en moyenne annuelle, ce qui a porté l'établissement à un niveau d'emploi très proche de celui de 2006 (2 435,1 ETP en moyenne annuelle).

Cette évolution correspond en fait à une stabilité du niveau réel des effectifs puisque la progression constatée en 2008 est essentiellement due à l'intégration, à compter du 1er janvier 2008, des effectifs du centre national de la Littérature pour la jeunesse / La Joie par les livres au sein du département Littérature et art de la direction des Collections. Cette intégration a concerné 29 agents (8 fonctionnaires, 11 contractuels) relevant en grande majorité des catégories A et B.

Le redressement du niveau d'emploi du personnel titulaire a été plus marqué pour les emplois de catégorie C en raison de l'importance du recrutement sans concours de magasiniers, opéré pour la première fois par l'établissement, qui a porté sur 64 emplois (40 au titre de la liste principale le 1er avril 2008, 24 au titre de la liste complémentaire le 1er octobre 2008). La moitié des recrutements concernait des agents déjà présents dans l'établissement sur des emplois de contractuels à temps incomplet. Un nouveau recrutement sans concours dans ce corps est prévu en 2009.

L'année 2008 a par ailleurs connu un accroissement du rythme des départs à la retraite d'agents permanents (66 en 2008 contre 54 en 2007 et 42 en 2006), et un nombre insuffisant d'arrivées sur les emplois de catégorie B (de bibliothécaire adjoint spécialisé notamment) qui a nécessité un recrutement temporaire exceptionnel sur des fonctions de catalogage en attendant les nominations d'agents permanents au titre des concours 2009.

Le recours au personnel sur crédits à temps incomplet a sensiblement diminué en 2008 avec 209,4 ETP (239,7 en 2007 et 226,4 en 2006). Des dispositions ont été prises en cours d'année, dans le cadre de la concertation sociale interne, pour améliorer les conditions d'emploi de ces agents.

¹⁴ 115 en 2007, 97 en 2006, 91 en 2005, 74 en 2004



A l'instar d'autres établissements publics relevant du ministère de la Culture et de la communication, la BnF a engagé une réflexion sur les modalités permettant de favoriser le recrutement de personnes handicapées (dont le taux d'emploi est encore insuffisant), et plus largement à améliorer la conciliation entre emploi et handicap dans tous les domaines de la vie professionnelle. Un plan d'action est en cours de préparation et sera présenté aux partenaires sociaux de l'établissement au cours de l'année 2009.

Dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois, plusieurs axes d'étude s'inscrivant dans la perspective de la Révision Générale des Politiques Publiques ont été définis. Les conclusions qui seront tirées des études et la détermination des actions à conduire feront en 2009 l'objet des concertations nécessaires avec les partenaires sociaux. L'objectif poursuivi est d'assurer la mise en œuvre des réductions d'effectifs notifiées à l'établissement pour la période 2009-2011 (64 suppressions d'emplois, dont 26 en 2009, au titre de départs à la retraite non remplacés), dans des conditions conformes avec le maintien à un niveau élevé de la qualité des services rendus au public, et de définir les marges de manœuvre permettant le déploiement de fonctions nouvelles accompagnant les nouvelles activités de l'établissement.

▪ **La gestion du personnel**

L'année 2008 a marqué la seconde étape du processus de déconcentration de la gestion des emplois qui avait été validé au niveau interministériel au printemps 2006. Après le transfert des emplois et crédits de rémunération, et la pleine déconcentration des payes à compter du 1er janvier 2007, de nombreux actes de gestion des carrières des agents titulaires de tous statuts et catégories ont été déconcentrés à la BnF à compter du 1er janvier 2008.

Les actes de gestion relevant de la BnF s'étendent (outre la paye et les prestations d'action sociale) à de très nombreux types de congés, au travail à temps partiel et aux disponibilités n'excédant pas trois mois. Pour produire les arrêtés correspondants, les gestionnaires du personnel de la BnF ont accès sur leur poste de travail au progiciel Rh@psodie pour le corps Culture et au progiciel Poppart, spécialement développé par le ministère de l'Éducation nationale pour les corps de bibliothèques.

Les textes réglementaires de décembre 2007 ont été complétés par un arrêté du 23 juillet 2008 donnant compétence au Président de la BnF pour organiser les recrutements sans concours dans le grade d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 2ème classe, et de magasinier de 2ème classe.

Précédée et accompagnée d'une formation des gestionnaires, cette déconcentration s'est opérée sans difficulté. Elle a permis de raccourcir et simplifier les circuits et délais d'établissement des arrêtés et la prise en compte des événements de carrière dans la gestion des agents comme pour le calcul de leur paye. Elle permet également d'adopter, pour certains corps de catégorie C, des calendriers de recrutement tenant mieux compte des besoins de la BnF. Le bilan qui en est tiré par les services concernés, à la BnF comme en administration centrale, est donc positif.

Certaines règles de gestion du personnel non titulaire ont évolué en cours d'année 2008, pour mieux tenir compte de la situation des agents à temps incomplet.

Les dispositions retenues par la BnF, après négociations avec les organisations syndicales et accord du ministère de la Culture et de la communication, comportent le passage sur contrat à durée indéterminée des agents à temps incomplet ayant exercé au moins six ans, ou ayant exercé un premier contrat de 3 ans et appelés à poursuivre leur activité dans l'établissement. Des modalités de majoration de 10 heures mensuelles des quotités horaires pour les agents les plus anciens ont été également décidées, tandis qu'étaient adoptées diverses dispositions pour certaines situations spécifiques (agents ayant la charge d'enfants, agents dotés de l'ancienneté la plus élevée, agents proches de la retraite). Ces dispositions ont été mises en application à partir de l'été 2008.

6.2.2 La gestion des compétences

Le plan de formation 2008 a fait une large place aux formations accompagnant les évolutions des métiers des agents, notamment au titre de l'information numérique et de la numérisation des collections : élaboration d'un nouveau programme de formation aux ressources électroniques, techniques documentaires relatives à l'information numérique, stages en conservation sur les techniques de numérisation, formations accompagnant la mise en place du dépôt légal d'internet.

Les évolutions de la réglementation et des procédures de travail dans les domaines de la gestion administrative et financière ont été également largement prises en compte, qu'il s'agisse de l'actualité du code des marchés publics, des réformes concernant le code général de la propriété des personnes publiques ou de la fiscalité. La préparation aux concours de la fonction publique et aux examens de repyramidage de certains corps, la formation au



management et l'accompagnement d'équipes d'encadrement confrontées à des processus de changement on fait, elles aussi, l'objet d'une attention particulière.

Enfin, les acteurs de la formation ont débuté un ensemble d'actions de formation préparant la mise en œuvre, à compter de 2009, de la réforme de la formation continue et la mise en place du droit individuel à la formation (DIF).

Les conditions de travail en salle de formation ont été améliorées par l'engagement d'un programme de rénovation des installations de climatisation et d'éclairage, qui a concerné quatre salles, et comportera à l'avenir le rééquipement d'autres tranches d'installations formatives.

Afin d'anticiper les principales évolutions des fonctions et compétences induites par le développement des activités liées au numérique, la direction déléguée aux Ressources humaines est partie prenante d'un projet d'étude lancé fin 2008 avec les directions les plus concernées, afin de préciser l'impact organisationnel du numérique au sein de l'établissement. La mise à jour du référentiel des emplois et compétences, qui sera engagée dans l'année 2009, portera notamment sur les activités nouvelles apparues ou prévues à ce titre.

6.2.3 L'action médicale et sociale

L'activité des services médical et social est demeurée soutenue au cours de l'année 2008 avec notamment :

- pour le service médical (réduit temporairement à un médecin sur le site François-Mitterrand), la participation au groupe transverse sur la « qualité de l'air », une action de sensibilisation à la santé au travail (exposition « vieillissement et santé ») et la réalisation de diverses études des postes et conditions de travail ;
- pour le service de l'action sociale, l'extension de ses prestations au titre du CESU-garde d'enfants et des séjours de vacances des enfants, une diversification des conventions avec les bailleurs sociaux et une rénovation complète des locaux pour un meilleur accueil des agents.

Ces deux services ont par ailleurs déployé, avec l'appui du DSI, des logiciels de gestion spécifiques, adaptés à leur activité (convocation et suivi des visites médicales, gestion du parc et des demandes de réservation de logements sociaux).

L'établissement a apporté son soutien à la démarche engagée en 2008 par l'Association du personnel de la BnF pour mettre en œuvre les préconisations de l'audit réalisé en 2007, qui s'est notamment traduite par l'adoption d'une charte des valeurs et d'un projet associatif, ainsi que la préparation d'un tableau de bord de suivi des activités et des résultats. Une révision de la convention pluri-annuelle liant l'établissement et l'association a été menée à bien.

6.3 Les affaires juridiques et administratives

6.3.1 Commande publique

La BnF a continué le travail engagé en 2007 pour développer une politique d'achat prenant en compte le développement durable.

Elle a veillé à ce que soient précisées dans presque tous les marchés les prescriptions techniques obligeant les entreprises à une approche éco-responsable (traitement des déchets, utilisations d'emballages eco-labellisés ou recyclés, ...), dans certains marchés l'implication des entreprises en matière de développement durable a été introduite dans les critères de sélection (achat de matériels informatiques, marché d'impression,...).

Parmi les appels d'offres engagés en 2008 intégrant des clauses sociétales, on peut relever le marché de restauration de personnel et celui du nettoyage du site François-Mitterrand. Par ailleurs un marché de mise sous pli a été réservé à des ESAT.

Sur le plan théorique, un travail a été fait sur les enjeux de la qualité environnementale dans les marchés de travaux afin de proposer des outils permettant de s'inspirer de la démarche « Haute Qualité Environnementale ».

Le bilan du respect des seuils de passation des marchés publics prévus par le code au regard de la nomenclature adoptée par l'établissement a été réalisé au cours de l'année 2008. Il a entraîné une modification de l'attribution des clés de marché pour les travaux. Le nombre restreint de clés alourdissait les procédures applicables : la solution retenue permettra de mieux identifier le coût global d'un projet.



Il est également apparu que quelques marchés de fournitures devraient être conçus de manière plus transversale et prendre en compte les besoins des différentes directions de la BnF. Des clés de marché spécifiques ont été créées pour mieux prendre en compte les commandes de maintenance et d'évolution de logiciels faisant l'objet d'une exclusivité ainsi que les commandes de développements informatiques spécifiques.

Le travail sur l'amélioration des procédures a continué. Des avancées notables ont pu être constatées en particulier dans le secteur de la formation. Par ailleurs, un travail de fond a été réalisé sur la présentation des rapports d'analyse des offres (pondération des critères, formules de notation, réécriture des annonces et Règlement Particulier de la Consultation...).

6.3.2 Affaires juridiques

▪ Propriété intellectuelle

La BnF s'est fortement mobilisée, avec les éditeurs et le ministère de la Culture et de la communication (DLL et CNL) pour la mise en place de l'expérimentation de référencement d'ouvrages encore protégés au titre du droit d'auteur sur le site *Gallica*. Des contrats de licence ont ainsi été élaborés et conclus entre la BnF et la dizaine d'e-distributeurs partenaires de l'opération pendant toute l'année 2008.

Elle a également été associée à la réflexion engagée par le Conseil Supérieur de la Propriété intellectuelle sur les œuvres orphelines. Elle a ainsi participé aux travaux de la Commission spécialisée du CSPLA créée à cet effet. Sur le même sujet des œuvres orphelines, la BnF a participé aux travaux du sous-groupe droit du groupe de haut niveau mis en place par la Commission européenne dans le cadre du projet de Bibliothèque numérique européenne.

Le projet communautaire ARROW qui porte sur le développement de la mise en ligne d'ouvrages protégés dans le cadre du projet de Bibliothèque numérique européenne et sur la réalisation d'une base de données des œuvres orphelines et épuisées, a été lancé en 2008.

▪ Domanialité publique

Plusieurs concessions ont été renouvelées en 2008 : distribution de boissons et de denrées pour le personnel, service de copieurs dans les salles de lecture (passation en marché public après infructuosité de la convention d'exploitation).

Des discussions financières ont été engagées quant aux conditions d'occupation de locaux techniques de la BnF par une société spécialisée en vue de l'installation d'une centrale de production d'eau glacée et une interconnexion avec le réseau propre BnF (avec le double intérêt d'un possible secours ou d'une revente de production excédentaire).

De même, l'analyse juridique des conditions d'aménagement de commerces sur l'esplanade du site François-Mitterrand a été entreprise.

Enfin, un travail a été mené sur les conditions de réutilisation des données publiques et le contexte juridique y afférent. La BnF a ainsi participé aux travaux du comité de rédaction du groupe de travail confié à Bruno Ory-Lavollée par la ministre de la Culture et de la communication sur la diffusion numérique et la réutilisation des données publiques culturelles. Ces travaux ont été relayés, en interne, dans le cadre des chantiers lancés pour le développement des ressources propres, par une réflexion sur les conditions de réutilisation, notamment à des fins commerciales, des documents présents sur *Gallica*. Les propositions issues de ces travaux permettront de mettre en place, courant 2009, une mention de droits très claire sur *Gallica*, précisant pour l'internaute l'usage qu'il peut faire de chaque objet numérique.

▪ L'application de l'exception handicap

La loi du 1er août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (DADVSI) a introduit dans le code de la propriété intellectuelle une exception au droit d'auteur et droits voisins au profit des personnes handicapées.

La BnF a été désignée par le n° 2009-131 du 6 février 2009 en tant qu'organisme dépositaire des fichiers numériques d'œuvres imprimées chargé de mettre ces fichiers à disposition des personnes morales et



établissements habilités pour en assurer la reproduction et la représentation à l'intention des personnes handicapées.

Un travail a été mené tout au long de l'année 2008 pour la préparation des décrets et afin d'instruire les modalités de mise en place de cette plateforme de stockage et de transfert de fichiers. La BnF a parallèlement consulté les associations représentatives de personnes handicapées, les éditeurs de livres, de la presse, de la musique imprimée afin de définir le contour de la plate-forme et son processus de fonctionnement. Les spécifications générales du système à bâtir ont été écrites puis présentées à ces différents acteurs pour validation à l'automne 2008 et en janvier 2009.

Focus 11 : La mise en œuvre de l'exception handicap à la BnF

6.4 Les affaires financières et budgétaires

6.4.1 L'exécution du budget en 2008

Le budget primitif 2008 s'est établi à **280,6 M€ bruts** (+17,5 % en comparaison de l'année 2007), dont 242,4 M€ en fonctionnement (+ 20,5 %) et 38,3 M€ en investissement (+1,6 %).

Cette augmentation est essentiellement due à l'intégration de l'association La Joie par les livres et à la fin du règlement du contentieux Bouygues (les poids respectifs de ces deux opérations exceptionnelles étant de 2,615 M€ et 10 M€). Il se caractérise également par une subvention diminuée de 5,894 M€ La BnF a fait le choix d'appliquer cette réduction à hauteur de 0,390 M€ sur les dépenses de personnel, 1,114 M€ sur celles de fonctionnement et 3,130 M€ sur celles d'investissement.

L'exécution budgétaire de l'année 2008 fait apparaître :

- un compte de résultat (fonctionnement) de 242,3 M€ dégageant un bénéfice de 13,07 M€;
- un tableau de financement abrégé (en investissement) de 33,6 M€ comportant une capacité d'autofinancement de 18,46 M€ et un apport au fonds de roulement de 3,88 M€.

Les subventions versées par l'État se sont élevées à 208,1 M€, dont 185,8 M€ en fonctionnement, 10 M€ pour le contentieux Bouygues et 12,3 M€ en investissement auxquelles s'ajoute la subvention de 1,6 M€ (strict remboursement des charges) affectée à la mise en œuvre de la Bibliothèque numérique européenne.

Au total, le compte financier 2008 fait apparaître un taux d'exécution par rapport aux crédits ouverts, hors ressources affectées et hors impact des charges constatées d'avance, de 94,8 % en fonctionnement et de 63,5 % en investissement (96,2% et 64,8% par rapport aux prévisions établies fin octobre 2008). Le taux de 63,5% exclut les crédits octroyés par le CNL pour le projet de Bibliothèque numérique européenne, qui ont la nature de ressources affectées. En intégrant ces crédits, le taux de consommation global en investissement est de 52,9%.

S'agissant des crédits CNL pour le projet de Bibliothèque numérique européenne, sur les 11,9 M€ inscrits après la DM3 au BP 2008, 5,9 M€ avaient déjà été attribués fin 2007 et 6 M€ (dont 4,1 M€ à la fin du mois de novembre) ont fait l'objet en 2008 d'une répartition par le président du CNL entre les différents projets, sur proposition de la commission de la politique numérique. Sur ce total, 6,72 M€ ont fait l'objet d'un engagement mais seulement 1,67 M€ ont été mandatés en raison de la procédure longue et complexe de montée en charge du marché de numérisation de masse qui, après les phases de test et les galops d'essai, n'a démarré effectivement qu'en juillet 2008.

Les **dépenses de personnel** représentent 54% (50,5% en 2007) des dépenses de fonctionnement, soit 124,1 M€ (115,9 M€ en 2007). Cette progression importante par rapport à 2007 est liée à plusieurs facteurs : une évolution des effectifs avec l'intégration des personnels de La Joie par les livres au 1er janvier 2008 (+27 ETP et +1,14 M€), l'augmentation du taux de cotisation pour pensions civiles (+4,33 M€) et, de manière globale, l'augmentation des rémunérations principales et des taxes et charges afférentes.

Hors dépenses exceptionnelles et charges de personnel, les quatre autres postes les plus importants, (40,9 M€ au total, soit 39 % des dépenses hors personnel) sont :

- les prestations extérieures pour 15,5 M€ (gardiennage, nettoyage, prestations liées aux collections : dépenses de reliure, restauration, désacidification) ;



- les dépenses informatiques : 9,6 M€
- les travaux d'entretien et de maintenance : 8,5 M€;
- les achats de fournitures et fluides : 7,3 M€

Participant à l'amélioration de la qualité comptable, l'établissement a procédé en 2008 au rattrapage des amortissements des sites de Sablé et de l'immeuble du boulevard St Michel, ainsi qu'au début de l'amortissement du Quadrilatère Richelieu. De même, des provisions pour risque à hauteur de 0,9 M€ ont été inscrites.

L'exercice 2008 enregistre un total de **recettes en fonctionnement de 242,295 M€**, soit 2,67 M€ de moins que les recettes prévues après la dernière décision modificative au BP 2008 (taux de réalisation : 98,9%). Néanmoins, si l'on exclut les ressources affectées et si l'on intègre les produits constatés d'avance, la part non réalisée n'est plus que de 1,43 M€ et le taux de réalisation atteint 99,4 %, confirmant la pertinence des prévisions globales de recettes.

Le taux de réalisation des recettes propres résultant des activités de la BnF (5,2 % des recettes encaissables) atteint 98 %. Plusieurs activités ont eu un rendement supérieur aux prévisions faites lors de la DM3 2008 :

- les entrées aux expositions, qui enregistrent 26 % de recettes supplémentaires par rapport aux estimations, et sont en progression de 60 % par rapport à 2007 (grâce aux succès des expositions *L'Enfer*, *Prenez soin de vous* et *70' : la photographie américaine* qui a démarré fin 2008) ;
- les éditions, avec un taux de réalisation de 112 %, et une progression des recettes de 24 % par rapport à 2007 (beau succès des catalogues « L'Enfer » et « 70' : la photographie américaine ») ;
- les tournages de film et les prises de vue (145 %) ;
- l'ensemble des produits et services annexes¹⁵ (125%, notamment grâce à l'actualisation des charges versées par les organismes hébergés) ;
- les produits financiers réalisés à 102 %.

6.4.2 Les procédures financières et comptables

L'année 2008 a été marquée d'importants jalons en termes de modernisation et d'amélioration des procédures financières et comptables.

Un protocole de modernisation financière et comptable a été signé le 20 mars 2008 par le Président de la BnF, l'agent comptable, le directeur général de la Comptabilité publique et le contrôleur financier du ministère de la Culture et de la communication. Il comporte 23 actions qui pour la plupart ont connu une mise en application dès 2008.

Les travaux préparatoires à la mise en place d'un budget pluriannuel par destination ont également été menés en 2008. Ils ont abouti à la présentation du budget primitif 2009 par destination lors du conseil d'administration du 27 novembre 2008.

Cette présentation du budget améliore sa clarté et sa compréhension, permet de mesurer le coût des grandes missions et principales activités. Il permettra de donner une traduction budgétaire aux objectifs du projet de contrat de performance.

Les crédits ont été répartis selon quatre grandes destinations :

- trois destinations correspondant aux missions du décret de 1994 de la BnF « Patrimoine immobilier », « Patrimoine collections » et « Diffusion et valorisation »,
- une quatrième destination, « Fonctions support », pour les dépenses qui ne peuvent être ventilées directement sur les trois premières et devront être retraitées analytiquement,

Pour chacune de ces destinations, une arborescence fine, identifiant les activités et projets de l'établissement a été développée. Cette présentation par destination s'est également accompagnée d'une révision de la nomenclature budgétaire et notamment la suppression des codes budgétaires.

Par ailleurs, à partir des notifications à titre indicatif des subventions 2010 et 2011 de fonctionnement et d'investissement pour la BnF, une projection pluriannuelle budgétaire pour la période 2009 - 2011 a été

¹⁵ Montant global du poste : 1 439 k€, principalement constitué des remboursements de charges (1 037 k€) ainsi que d'autres recettes (vente de cire, restauration d'ouvrage, rédaction de notices)



construite : elle a permis de vérifier la soutenabilité des hypothèses de prélèvements opérés sur le fonds de roulement.

Enfin, dans le cadre du contrôle interne, un chantier de description du circuit des dépenses, de la prévision jusqu'à la liquidation a été ouvert. Cette démarche vise à détecter les redondances de contrôle, à identifier les zones à risques sur lesquelles les contrôles devraient être concentrés, à alléger les procédures dès que cela est possible, à réduire le nombre de pièces échangées et accroître la dématérialisation des procédures et des actes. La démarche, longue dans sa phase de décomposition des processus devrait aboutir en 2009.

6.4.3 Le développement des ressources propres

La politique de développement des ressources propres de la BnF a pour objectif de faciliter le financement de certains de ses projets et d'accroître la diversification des ressources de l'établissement. Il s'agit d'optimiser les moyens financiers que l'Etat alloue à l'établissement. Cette politique a connu une dynamisation à partir du printemps 2008, dynamisation qui sera poursuivie et développée les prochaines années.

Pour être plus efficace en matière de développement des ressources propres, la BnF a entrepris de modifier son organisation. Les modifications portent sur :

- le recrutement au 1er octobre 2008 d'un chargé de mission « ressources propres » auprès de la directrice de l'administration et du personnel, pour contribuer à l'animation et la coordination de certains projets liés au développement des ressources propres ;
- la création au 1er novembre 2008 d'une délégation au mécénat compétente pour les mécénats et les locations d'espaces.

Un comité de pilotage sur les ressources propres réunissant, sous l'égide du président, les principales directions et délégations ainsi que leurs services a été créé au 1er janvier 2009. Il permettra de faire un bilan régulier des chiffres d'affaires et marges, ainsi que de suivre et coordonner la mise en œuvre des différents chantiers.

Différents axes de travail ont été identifiés et des chantiers initiés :

- Une mission sur la mise en place d'un système de vente en ligne a été lancée en octobre 2008. Le cahier des charges (services souhaités, chaîne de procédures correspondante) couvrant l'ensemble des activités sera finalisé avant la fin du mois de janvier 2009 et transmis au DSI pour le démarrage d'une instruction de maîtrise d'œuvre informatique.
- Une réflexion sur la mise en valeur des activités commerciales et du mécénat sur le site Internet de la BnF a été initiée. Dans ce cadre, une brochure « location d'espaces » a été élaborée sous forme papier et sera mise en ligne début 2009.

En parallèle, des instructions ont été lancées sur de nouvelles sources potentielles de recettes propres. Des projets prioritaires ont ainsi été identifiés :

- La définition d'une offre de formations payantes de la BnF à destination de tiers institutionnels ou individuels, sans préjudice du principe de gratuité de certaines formations actuellement délivrées par la BnF dans le cadre d'actions de coopération (institutions) ou de l'offre culturelle (particuliers) qui fera l'objet d'une étude de faisabilité économique en 2009.
- La valorisation non éditoriale des collections de la BnF portant notamment sur les conditions d'optimisation des activités du département de la Reproduction qui feront l'objet d'une étude externe en 2009.

S'agissant des collections numériques libres de droits présentes dans *Gallica*, une équipe-projet a travaillé à partir d'octobre 2008 pour établir un cadre juridique, économique et technique de réutilisation commerciale de ces données à mettre en place courant 2009. De même, une réflexion a été engagée sur les conditions de valorisation commerciale des fonds audiovisuels, photographiques et iconographiques, qui aboutira en 2009.

- L'exploration de nouvelles sources de revenus issues de l'occupation du domaine public

L'aménagement de l'esplanade pour y développer une activité commerciale a fait l'objet d'une instruction pour le choix d'un montage juridico-financier pérenne et satisfaisant. L'instruction technico-financière d'un projet de partenariat avec une entreprise tierce, projet qui pourrait permettre à la BnF à la fois de



diminuer ses coûts d'exploitation de climatisation et de générer des ressources financières additionnelles, a été engagée en 2008.

Enfin, certaines activités existantes ont fait l'objet d'une consolidation :

- La valorisation des activités éditoriales s'est poursuivie, en s'appuyant sur une meilleure structuration de la gamme éditoriale et sur la définition d'objectifs en termes de marge nette et chiffres d'affaires selon les différentes catégories de publication.
- Une attention plus grande a été portée aux coûts des expositions et des actions en vue d'accroître la notoriété et la fréquentation des expositions ont été favorisées.
- Un développement du mécénat et des partenariats avec les entreprises a été engagé par la nouvelle délégation, qui s'attache à prendre en compte tous les domaines d'activité de l'établissement (acquisitions, activités culturelles, restauration, rénovation des bâtiments, numérisation, etc) et a commencé la prospection des différentes sources et types de mécénat (mécénat individuel et mécénat d'entreprises, mécénat financier et mécénat en compétences, etc.).

6.5 Les systèmes d'information

Les moyens informatiques de la BnF sont répartis en deux grands sous-ensembles couvrant toutes les applications du domaine bibliothéconomique (catalogues, fonctionnement du service public) pour le premier, et celles relevant du domaine numérique (numérisation, conservation et mise à disposition des documents sous forme numérique) pour le second.

En 2007 et 2008, l'enrichissement des fonctionnalités et les opérations de maintenance effectuées sur le SI Bibliothéconomique ont permis d'atteindre la complétude des services et un bon niveau de maturité. Ce domaine est désormais principalement en maintenance, ce qui permet de consacrer les efforts surtout à la mise en œuvre d'applications pour le domaine du SI Numérique.

6.5.1 *Domaine bibliothéconomique*

Des actions de maintenance ont été régulièrement mises en œuvre sur le SI Bibliothéconomique permettant d'assurer son maintien opérationnel dans de bonnes conditions :

- Actions correctives : corriger des écarts entre les résultats fournis par le système et ceux attendus par les utilisateurs au regard des spécifications, corriger des dysfonctionnements.
- Actions de perfectionnement : améliorer le système sans toucher à ses fonctionnalités (optimisation des performances, augmentation de la charge, ...).
- Actions adaptatives : faire évoluer l'environnement (montée de version d'un composant technique, ...)
- Actions évolutives : améliorer l'ergonomie, prendre en compte un changement organisationnel ou réglementaire, appliquer une nouvelle règle de gestion, ...

Par ailleurs, la chaîne de publication électronique de la *Bibliographie nationale française* a été totalement revue afin d'internaliser l'ensemble des étapes de fabrication et d'améliorer le processus. Le 1er numéro de 2009 a ainsi pu être publié avec la nouvelle chaîne.

6.5.2 *Domaine numérique*

▪ **Mise en place de chaîne de migration des documents numérisés**

Outre les évolutions de *Gallica 2* tout au long de l'année, le domaine numérique a été principalement marqué par la mise en place des chaînes de migration des documents numérisés.

Le lancement du marché de numérisation de masse des collections d'imprimés en septembre 2007 a entraîné en interne le lancement du chantier de réalisation d'une nouvelle chaîne de traitement des données numériques se décomposant en :

- outils de sélection des documents originaux devant être numérisés à partir du catalogue,
- outils de gestion des flux de documents originaux envoyés au prestataire,



- outils de contrôle, traitement, et stockage des fichiers images, OCR et tables des matières,
- outils de chargement et indexation dans *Gallica* de ces documents,
- outils de suivi opérationnel, administratif et financier du déroulement de l'ensemble.

Cette nouvelle chaîne avait comme contrainte de devoir traiter le plus efficacement et automatiquement possible de gros volumes de documents en flux tendu. Les versions successives du SI ont accompagné les étapes de mise en place du marché et la montée en charge de la production du prestataire.

Cette chaîne permet actuellement de réceptionner et traiter un lot de 300 000 pages (soit 1 700 à 2 500 documents numérisés) en deux jours. Parallèlement à cette nouvelle chaîne, les anciennes chaînes de traitement des numérisations effectuées en interne ont été maintenues et améliorées, de manière à permettre le versement de leur production dans *Gallica 2*.

▪ **Mise en place d'un entrepôt de données numériques**

Par ailleurs, pour faciliter l'accès aux documents numérisés de la BnF, le protocole OAI-PMH a été mis en œuvre au travers d'un entrepôt de données nommé « OAI-NUM ».

Cet entrepôt OAI-NUM signale les documents BnF consultables dans *Gallica* et provenant de collections numériques de tout type (monographies imprimées, périodiques, musique notée, documents iconographiques, documents cartographiques, documents sonores, manuscrits, ...)

Il est organisé en ensembles (« sets ») regroupant les notices de chaque document numérique par types de documents, dossiers thématiques, fonds correspondant à l'organisation des collections, indexation sujet (suivant la classification décimale Dewey). Les notices sont disponibles sous deux formats : Dublin Core simple et MPEG21.

En association avec cet entrepôt, une identification pérenne des documents numériques a été mise en place permettant de citer un document à l'aide d'un lien hypertexte (via une adresse internet particulière), tout en ayant la garantie que ce lien ne risque pas de changer. L'objectif de la mise en place de ces identifiants est de faciliter le référencement des documents numérisés de la BnF. Les identifiants pérennes permettent aussi de citer une page précise dans un livre numérisé, ou de référencer une image dans un lot d'images.

6.5.3 Les infrastructures

La BnF a entamé le renouvellement de l'ensemble de ses 50 serveurs fonctionnant sous Unix AIX. La nouvelle génération de machines, de marque Bull, va mettre en œuvre les technologies récentes de virtualisation permettant de regrouper l'ensemble des applicatifs centraux sur seulement trois serveurs centraux Unix AIX. Le premier de ces trois serveurs, regroupant pratiquement l'ensemble des applicatifs en dehors du catalogue a été mis en service en septembre 2008, les deux derniers dédiés au catalogue devant être mis en service mi-2009.

La nouvelle infrastructure, une fois totalement déployée, devrait apporter une plus grande facilité d'administration et surtout un important gain de temps de réponse d'applications comme le catalogue.

La BnF a également lancé en 2008 un projet visant à offrir un accès à Internet aux usagers des salles de lecture disposant d'un ordinateur portable. La solution retenue consiste à fournir une prise d'accès filaire sur les places des salles de lecture. Elle répond au principe de précaution relatif aux risques sanitaires des ondes Wifi, permet d'offrir une meilleure qualité de service à chaque usager grâce à un meilleur débit (10Mbits) et une meilleure stabilité de fonctionnement. A la fin de l'année 2008, 187 places du Rez-de-jardin étaient équipées d'un accès Internet haut débit. Des extensions sont prévues en 2009 et 2010.

Le renouvellement du parc PC a, quant à lui, fait l'objet d'un appel d'offres fin 2008. Le remplacement de l'ensemble des 3 500 PC est prévu par tranches entre 2009 et 2011.

FOCUS 1 : L'ÉLABORATION D'UN SCHEMA NUMERIQUE A LA BNF

■ De la Bibliothèque numérique de France ...

En septembre 2006, une mission, « Livre 2010 », fut confiée à Sophie Barluet. Le rapport en fut remis en juin 2007¹⁶. La proposition 25 de ce rapport était d'aboutir à un document formel de cadrage politique pour un « schéma numérique des bibliothèques ». C'est ainsi que Bruno Racine, président de la BnF créa, en septembre 2007, un groupe de travail spécifique appelé « Bibliothèque numérique de France (BNuF) ». Celui-ci était constitué de représentants de la BnF, du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des présidents d'associations professionnelles (ABF, ADBU, ADBGV).

Les sujets présentés lors des premières réunions concernaient les uns directement la BnF, les autres ses relations et ses programmes avec toutes les bibliothèques du réseau. Quel était l'état d'avancement de Gallica : Gallica devait-elle s'effacer devant une BNuF ? Ou pouvait-elle et devait-elle devenir la BNuF ? Quelle carte documentaire numérique mettre en œuvre et comment (programmes concertés, réseaux thématiques des deux ministères et de la BnF) ? Comment acquérir au meilleur coût et de façon partagée les publications électroniques ? Comment mettre en place l'archivage numérique pérenne des documents numérisés et des acquisitions numériques pour l'ensemble des bibliothèques ? Comment capitaliser les travaux déjà menés par la BnF ?

■ ... au schéma numérique des bibliothèques ...

Le 12 mars 2008, toujours dans le cadre des suites de la mission « Livre 2010 », le Conseil du livre était créé par la ministre de la Culture et de la communication, Christine Albanel. Organe interprofessionnel et interministériel, rattaché au ministère de la Culture et de la Communication et présidé par la ministre, le Conseil du livre, véritable parlement du livre, est chargé de débattre des grands sujets transversaux (livre à l'école, exportation du livre français, soutien à la librairie, politique numérique) et de mutualiser les études et les expérimentations. Cinq groupes de travail ont été mis en place dont un, « le schéma numérique des bibliothèques » confié au président Racine. Ses objectifs, tels que définis dans la lettre de mission du président Racine, portent sur : l'élaboration d'un bilan de l'action, des moyens et des besoins des usagers et des bibliothèques dans le domaine du numérique ; l'étude des conditions d'une plus grande harmonisation des politiques nationales et d'une mise en réseau, ainsi que sur le développement de coopérations entre secteurs public et privé.

Afin de nourrir les réflexions et travaux d'élaboration du « schéma numérique des bibliothèques », quatre groupes de travail ont été constitués, dont deux sont pilotés par des membres de la BnF : programmes de numérisation : recensement et concertation, acquisitions électroniques, conservation du numérique, évaluation du numérique.

■ ... au schéma numérique de la BnF.

Responsable du schéma numérique des bibliothèques françaises, le président Racine a souhaité que la BnF en ait également un qui lui soit propre et qui puisse s'inscrire dans les recommandations générales. Il a donc demandé à la fin du printemps 2008 au directeur des Services et des réseaux de construire le schéma numérique de la BnF afin d'avoir une vision claire de la situation, des perspectives à une échéance de 5 à 10 ans et afin d'être en mesure de définir des priorités en fonction des moyens humains et financiers de l'établissement. Une première cartographie de ce schéma a été présentée dans le dernier trimestre 2008. Le contenu en sera finalisé en 2009.

La mise en place des orientations et idées principales de ce schéma a été considérée comme « une incarnation exemplaire d'un engagement hiérarchique et d'un souci constant d'associer l'encadrement à la déclinaison des orientations stratégiques »¹⁷ soutenue par des « méthodes de management particulièrement efficaces pour projeter la BnF dans l'avenir numérique ».

L'ambition de ce schéma numérique appliqué à la BnF est d'« ancrer la BnF dans l'ère de l'internet », de devenir « le Dailymotion du livre patrimonial ». Cette stratégie prend le contre-pied d'une vision institutionnelle et marie

¹⁶ www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/barluet/livre_2010.pdf

¹⁷ *Les clés de réussite du manager public à l'heure de la modernisation de l'action publique, livre blanc*, février 2009, p. 23.

Livre blanc accessible en ligne sur le Portail de la modernisation de l'Etat :

http://www.modernisation.gouv.fr/fileadmin/Mes_fichiers/pdf/LBmanager-DEF.pdf



un historique de plus de 500 ans avec les pratiques récentes du Net ; elle ouvre les collections en permettant aux internautes de s'approprier les documents ; elle positionne la bibliothèque dans une approche partenariale, en faisant des services en ligne de véritables plateformes ouvertes aux autres bibliothèques et partenaires de la BnF et en mutualisant ainsi les investissements opérés. »¹⁸

Le schéma général est le fruit d'un travail collaboratif, de séances de travail en groupes restreints ou en séminaires plus larges. Il a été reproduit en grand format et distribué dans tout l'établissement.

Chacun s'est ensuite vu investi de la rédaction de fiches qui nourrissent ce schéma. Plusieurs dizaines de rédacteurs sont ainsi sollicités et coordonnés.

Un modèle de fiches a été élaboré pour donner une certaine cohésion à l'ensemble. Chaque fiche est courte (un recto-verso) et contient un récapitulatif des coûts, calendrier, organisation interne retenue, freins identifiés ainsi que la référence de l'action du projet de contrat de performance de la BnF dans laquelle elle s'inscrit.

Chacune pourra être lue indépendamment des autres mais sera mise en lien avec d'autres.

Le schéma compte un peu plus de 100 fiches. Il sera précédé d'une introduction et complété d'annexes (cadre juridique, aspects techniques, sigles...).

Le schéma s'organise autour de grandes actions prioritaires qui recourent les missions statutaires de la BnF :

- Organiser, piloter.
- *Collecter* (dépôt légal numérique ; numériser plus d'œuvres ; dons et acquisitions de contenus numériques).
- *Conserver* (mettre en place l'entrepôt d'archivage numérique ; mettre en place la pérennisation de la consultation des documents numériques).
- *Signaler, cataloguer, indexer* (réforme du catalogue ; création du pivot documentaire ; interfaces pour les professionnels et les chercheurs).
- *Communiquer, diffuser* (services sur place ; services en ligne ; services numériques de reproduction ; services vers les publics handicapés).
- *Valoriser* (miser sur les collections ; miser sur la marque BnF).
- *Coopérer*, inscrire la BnF dans un univers de coopération pour une BnF ouverte sur le monde (construire une nouvelle relation des internautes avec la BnF ; une coopération renforcée avec les bibliothèques françaises ; la coopération avec les bibliothèques étrangères ; capitaliser sur un éco-système de partenaires).
- Les outils communs. Doter la BnF d'une infrastructure technique d'avenir.

Le schéma final devrait être livré à la fin du premier semestre 2009. Il sera ensuite soumis à des révisions chaque fois que nécessaire.

¹⁸ *Idem.*

FOCUS 2 : PREMIER BILAN DE L'EXPERIMENTATION DE LA MISE EN LIGNE D'OUVRAGES SOUS DROIT DANS GALLICA

Depuis le Salon du livre 2008, *Gallica 2* signale des ouvrages de l'édition contemporaine soumis au droit d'auteur en complément de ses collections patrimoniales numérisées.

Née de la volonté partagée par tous les acteurs de la chaîne du livre, inscrite dans le cadre du Plan du Livre du ministère de la culture et de la communication, soutenue financièrement par le Conseil national du Livre (CNL), accompagnée par la Bibliothèque nationale de France (BnF) et le Syndicat national de l'édition (SNE), cette expérimentation, initialement prévue pour une durée de un an, est à ce jour unique en son genre.

Mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat public privé exemplaire, elle repose sur un dispositif incitatif d'aides à la numérisation de leurs fonds par les éditeurs attribuées par le Centre national du Livre – aide allouée dans la limite maximale de 66% du coût et de 0,50 euros par page – et, pour sa mise en œuvre, sur la conclusion de contrats de licence entre la BnF et les e-distributeurs auxquels les éditeurs confient la diffusion de leurs catalogues numériques :

- Tout éditeur peut mettre à disposition des œuvres dans *Gallica 2* sous réserve que leurs auteurs lui en aient cédé les droits pour une exploitation numérique. Ces éditeurs peuvent bénéficier de l'aide pour la numérisation et la diffusion numérique de documents sous droits du Centre National du Livre¹⁹.
- Des e-distributeurs assurent une médiation technique entre les éditeurs qui les ont choisis et la BnF qui les a agréés. La BnF est autorisée à moissonner les métadonnées et les fichiers des textes numérisés sur leurs serveurs pour en effectuer l'indexation.
- La recherche de documents s'opère dans *Gallica 2* sur les métadonnées et le plein texte de l'ensemble du corpus constitué des ouvrages libres de droits et sous droits.
- Le feuilletage d'extraits des ouvrages sous droits s'effectue, gratuitement, sur les sites e-distributeurs. Les extraits sont définis par les éditeurs.
- L'achat d'un ouvrage signalé est possible sur les sites des e-distributeurs (téléchargement ou renvoi vers le site d'une librairie associée). La BnF et les autres partenaires publics de l'expérimentation ne jouent donc aucun rôle commercial et ne perçoivent pas de revenus sur les ventes réalisées.

Cette expérimentation a fait l'objet d'une évaluation par un organisme extérieur²⁰ dont les conclusions ont été présentées au Salon du livre 2009. L'évaluation visait à analyser et rendre compte des résultats de l'expérimentation en prenant en compte les points de vue des utilisateurs et des acteurs du projet. Elle a reposé sur une série d'entretiens avec les représentants de tous les acteurs de la chaîne du livre²¹, sur la réalisation d'une enquête en ligne auprès des utilisateurs de *Gallica2* (plus de 600 réponses exploitables), et sur une analyse statistique des données disponibles sur la fréquentation de *Gallica2*, sur l'offre d'ouvrages sous droits et leurs consultations.

▪ L'offre d'ouvrages sous droits

Au 1er mars 2009, soit un an après le lancement de l'expérimentation, *Gallica 2* proposait aux internautes 6 100 ouvrages sous droits pour un peu plus de 93 000 monographies libres de droits issues des fonds de la BnF. La moitié environ de ces ouvrages de l'édition contemporaine avait bénéficié d'une aide financière du CNL : en effet, dès le démarrage de l'expérimentation, les fichiers numériques d'environ 3 000 ouvrages ont été mis à disposition par les éditeurs sans aucune aide financière. Cependant, le CNL avait à cette même date subventionné plus de 15 300 titres : ce ne sont donc que 20% des titres subventionnés qui sont aujourd'hui accessibles sur *Gallica*. La croissance importante de l'offre en un an (+80%) devrait donc s'accroître dans les mois à venir avec l'apport

¹⁹ Le dispositif des aides allouées par le CNL est présenté à l'adresse suivante : <http://www.centrenationaldulivre.fr/Aide-pour-la-diffusion-numerique>

²⁰ Commanditée par la BnF, l'étude d'évaluation a été réalisée par le cabinet Ourouk de fin novembre 2008 à fin février 2009. Synthèse disponible en ligne : http://www.bnf.fr/pages/catalog/gallica2_experimentation.htm

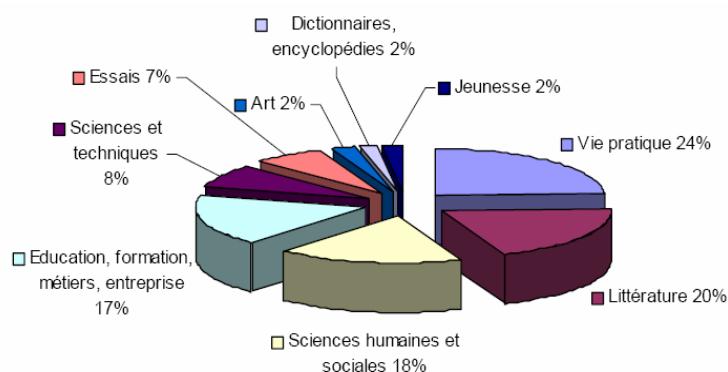
²¹ Société des gens de lettre, Syndicat national de l'édition et éditeurs, e-distributeurs, Syndicat de la librairie française et libraires, Association des bibliothécaires français et bibliothécaires, Electre, Centre national du Livre et Bibliothèque nationale de France.

progressif de tous ces titres : il faut en effet compter un délai compris entre 4 à 12 mois pour que les titres aidés soient effectivement mis en ligne en raison de la complexité technique ou juridique que celle-ci suppose.

On identifiait 102 éditeurs participants à l'expérimentation : 20 éditeurs représentaient plus de 78% des ouvrages sous droits disponibles alors que 30 éditeurs proposaient moins de 5 ouvrages chacun. Si tous les grands groupes de l'édition française participent à l'expérimentation, la majorité des éditeurs présents (86) sont toutefois des éditeurs indépendants.

Pour assurer la distribution des ouvrages, la BnF avait établi une convention avec 10 e-distributeurs agréés par les éditeurs représentant en réalité 6 plates-formes de distribution différentes dont 2 d'entre elles, Numilog et Cyberlibris, assuraient 80% de la distribution des ouvrages.

Quant à la nature des ouvrages sous droits diffusés, environ 50% de l'offre recensée au 1er mars était en pleine cohérence avec les orientations documentaires de l'expérimentation (Europe, sciences humaines et sociales, littérature classique, sciences et techniques). En raison des nécessités du démarrage concret et de la mise en route du dispositif, la première année n'a été finalement que très peu sélective sur les ouvrages proposés.



Répartition des ouvrages sous droits par grandes catégories éditoriales au 1er mars 2009 (source : *Etude Ourouk, mars 2009*).

■ Pratiques et avis des utilisateurs

Si les ouvrages sous droits ont été bien repérés par les utilisateurs²², ils n'ont généré que peu d'accès aux plates-formes de distribution, et encore moins d'achats : sur la base des données exploitées lors de l'étude, il ressort en effet que les fiches de présentation des ouvrages sous droits ont représenté 3 millions de pages vues par les internautes, soit 12% des 25 millions de pages vues sur *Gallica 2* pendant cette période. Comparées au 6% que représentaient les ouvrages sous droits sur le total des monographies disponibles sur *Gallica 2*, on peut constater que cette nouvelle offre a été particulièrement bien repérée par les internautes dans la liste des résultats de recherche et qu'elle les a intéressés, au moins suffisamment pour avoir la curiosité d'en consulter la présentation.

En revanche, passée la fiche de présentation, qui est intégrée dans l'univers de *Gallica*, l'accès aux plates-formes des e-distributeurs est plus faible : on a ainsi estimé entre 100 000 et 200 000 le nombre des accès aux sites des e-distributeurs, soit entre 3 et 6% des fiches de présentation vues sur *Gallica 2*. La dernière étape pouvant conduire à l'achat ou à la location de l'ouvrage numérique est encore plus faible : l'étude a en effet estimé, à partir de quelques exemples, un volume de ventes compris entre 2 500 et 5 000 unités.

De l'avis des internautes questionnés, ces derniers ont apprécié l'ouverture et l'élargissement de l'offre de *Gallica* aux ouvrages sous droits ainsi que le principe d'une « continuité naturelle » entre ouvrages contemporains et patrimoniaux au sein d'un même corpus. Le feuilletage des extraits des ouvrages a également été jugé très intéressant et la possibilité d'un achat tout à fait cohérent dans l'économie générale du dispositif. Toutefois, ce sont les utilisateurs les plus assidus de *Gallica* qui manifestent le moins d'intérêt pour l'expérimentation et les possibilités qu'elle offre et qui, assez naturellement, privilégient les documents patrimoniaux libres de droits consultables dans leur intégralité. À l'inverse, les utilisateurs occasionnels ou réguliers manifestent un plus vif intérêt pour le signalement des ouvrages sous droits et la possibilité de les feuilleter.

Dernier élément tiré de la consultation des internautes, le parcours entre *Gallica* et les plates-formes des e-distributeurs a été jugé difficile, en raison d'une forte discontinuité entre les univers de navigation ou encore de la nature des extraits choisis pour le feuilletage (présence de pages blanches, absence de table de matière,...).

²² Profil des utilisateurs de *Gallica2* ayant répondu à l'enquête en ligne sur l'expérimentation : 74% des hommes, 58% ont plus de 50 ans et 71% vivent en France métropolitaine ; 17% sont des utilisateurs « occasionnels » (première visite), 39% sont des utilisateurs « réguliers » (au moins une fois par mois) et 44% des utilisateurs « assidus » (au moins une fois par semaine).



▪ Enseignements et perspectives

Le modèle élaboré a prouvé au terme de cette première année qu'il fonctionnait bien, et qu'en dépit (ou grâce à) des questions complexes, tant techniques que juridiques qu'il a permis de soulever, il a conduit l'ensemble des acteurs impliqués à saisir de manière concrète les enjeux posés par la diffusion des ouvrages numériques. Véritable laboratoire d'essai, les options techniques et organisationnelles ont résisté au temps et constituent désormais une base solide pour poursuivre l'expérimentation.

La seconde phase de l'expérimentation qui s'ouvre est une étape déterminante. D'abord concentrés à assurer son bon fonctionnement, les acteurs du projet doivent désormais mieux prendre en compte les attentes des utilisateurs voire élargir le cercle des acteurs concernés et impliqués.

La nature de l'offre sous droits diffusés sur *Gallica* mérite une toute première attention. En décalage sensible par rapport à sa charte documentaire en raison des impératifs liés au démarrage du projet, la seconde année d'expérimentation devrait conduire à inscrire davantage l'offre contemporaine en complémentarité avec la politique documentaire de la bibliothèque numérique.

La question du feuilletage et de la facilité de navigation entre *Gallica* et les plates-formes des e-distributeurs devra également faire l'objet d'une réflexion dans la suite des travaux.

Enfin, 90% des utilisateurs se sont dits favorables à être informés des moyens pour consulter, emprunter ou acheter les ouvrages sous droits signalés dans la bibliothèque numérique, que ce soit sous sa forme physique ou numérique. La satisfaction de cette demande devrait conduire à impliquer de nouveaux acteurs dans le projet, en particulier les bibliothèques territoriales ou universitaires ou bien les librairies, selon une organisation qui reste à définir.

Le modèle expérimenté tout au long de l'année 2008 doit certes encore évoluer pour mieux prendre en compte les attentes des lecteurs, entendre les demandes des acteurs peu ou pas impliqués dans cette première étape, mais il existe, il a fait ses preuves et, surtout, il fonctionne bien. La consolidation de l'expérimentation française doit par ailleurs contribuer à son prolongement européen dans le cadre du programme européen ARROW financé par la Commission européenne qui vise à définir un modèle d'accès au niveau européen, via *Europeana*, aux œuvres sous droits ou orphelines. Le modèle français peut ainsi apporter concrètement au projet européen des éléments pour son propre développement.



FOCUS 3 : LES PUBLICS DE LA BNF EN 2008

La sixième édition de l'enquête auprès des publics sur l'ensemble des sites, réalisée en avril 2008 selon une méthodologie comparable aux précédentes enquêtes, confirme de nombreuses tendances observées par le passé, mais apporte également quelques faits nouveaux, notamment du côté des visiteurs sur les sites François-Mitterrand et Richelieu.

L'enquête a été réalisée par la société SCP Communication à partir d'interrogation en face à face d'un échantillon de lecteurs et visiteurs à leur sortie des sites concernés, entre le 3 et le 17 avril 2008. Le nombre de personnes interrogées par site : pour le site François-Mitterrand : 1226 personnes ; pour Richelieu et autres sites : 119 personnes, pour les expositions sur le site Richelieu : 176 personnes. Parallèlement, 1084 personnes ont répondu à l'enquête en ligne proposée sur le site Internet de la BnF du 14 avril au 2 juin 2008.

▪ **Le bon fonctionnement de la bibliothèque de Recherche**

Le profil des lecteurs de la bibliothèque de Recherche, sur l'ensemble des sites, reste globalement stable par rapport à celui de 2005. En Rez-de-jardin, près de la moitié des lecteurs interrogés (cf. tableau infra) sont des étudiants et une personne sur cinq appartient à la catégorie des enseignants du supérieur ou des chercheurs professionnels. Les professions des arts et de la culture sont relativement plus représentées sur les autres sites (12%), de même que les retraités (9% contre 6% en Rez-de-jardin).

La consultation des collections en magasins constitue toujours la principale motivation de ces lecteurs, mais le recours au libre accès en Rez-de-jardin a été moins déclaré au cours de cette enquête qu'en 2005 (33% contre 56% en 2005). La satisfaction des lecteurs se maintient à un niveau relativement élevé (cf. graphique : note de satisfaction), mais les attentes demeurent quant aux possibilités de se restaurer ou de se détendre (thème également très présent parmi les usagers du Haut-de-jardin) et au sujet des services liés à la reproduction des documents, en particulier pour les photocopies.

▪ **Des collections moins utilisées en Haut-de-jardin**

Parmi les lecteurs du Haut-de-jardin, la part des publics scolarisés se maintient à 84%, mais celle des lycéens progresse sensiblement (10% contre 6% en 2005). Si la composition du lectorat reste assez comparable à celle des années passées, l'utilisation des collections connaît un nouveau recul : 47% des lecteurs n'ont consulté aucun document (contre 35% en 2005 et 21% en 2002) et 81% déclarent venir notamment pour travailler au calme avec leurs propres documents. Seuls 4% ont effectué des recherches via le catalogue le jour de l'enquête. Ils sont en revanche plus nombreux à venir accompagnés d'amis ou de collègues, principalement entre étudiants (35%).

▪ **Des visiteurs plus fidèles et curieux**

Deux phénomènes importants sont à relever du côté des visiteurs :

- Près de deux visiteurs interrogés sur trois, principalement sur le site Richelieu qui proposait quatre expositions au moment de l'enquête, déclarent avoir visité d'autres expositions de la BnF par le passé, ce qui constitue la marque d'une certaine fidélisation des publics de la BnF pour les activités culturelles qui n'avait jamais été observée jusqu'à lors.
- L'apparition d'un nouveau public avec des visiteurs venus sur le site François-Mitterrand simplement pour se promener et découvrir le site, sans aller en salle de lecture ni même voire une exposition temporaire. Ces « promeneurs », difficiles à interroger car venant parfois en groupe, inscrivent souvent la BnF dans un parcours de randonnée urbaine. Ils représenteraient au moins 6% de l'ensemble des publics du site François-Mitterrand interrogés à cette période et côtoient souvent, dans les espaces publics, de jeunes étudiants ou lycéens qui n'ont pu accéder aux salles de lecture ou qui préfèrent s'installer dans les halls pour travailler.



▪ Des Internautes assidus

Près d'un quart (23%) des Internautes ayant répondu à l'enquête en ligne exercent une profession en rapport avec les métiers du livre, presque autant sont des enseignants ou des chercheurs (21%) et 19% sont étudiants. Ces chiffres concordent une nouvelle fois avec ceux de 2005 et on retrouve également une proportion proche de 35% d'Internautes utilisant le site de la BnF pour préparer une visite dans une salle de lecture. Un peu plus d'un sur trois (37%) déclarent consulter le site de la BnF presque tous les jours, les catalogues et Gallica (dans ses deux versions au moment de l'enquête) restant les domaines du site les plus consultés. Leur satisfaction s'avère plutôt bonne sur les services rendus, mais les Internautes de la BnF attendent des améliorations en termes d'ergonomie, de graphismes et de possibilités de recherche d'information sur le site.

Les résultats de cette enquête témoignent une nouvelle fois de la bonne satisfaction d'ensemble des différents publics sur tous les sites (cf. graphiques infra). Le bon fonctionnement d'ensemble de la bibliothèque de Recherche et les évolutions intéressantes observées du côté des visiteurs ne sauraient néanmoins faire oublier le recul de la consultation de l'offre documentaire en Haut-de-jardin et le maintien d'une forte proportion de publics en situation scolaire ou d'études.

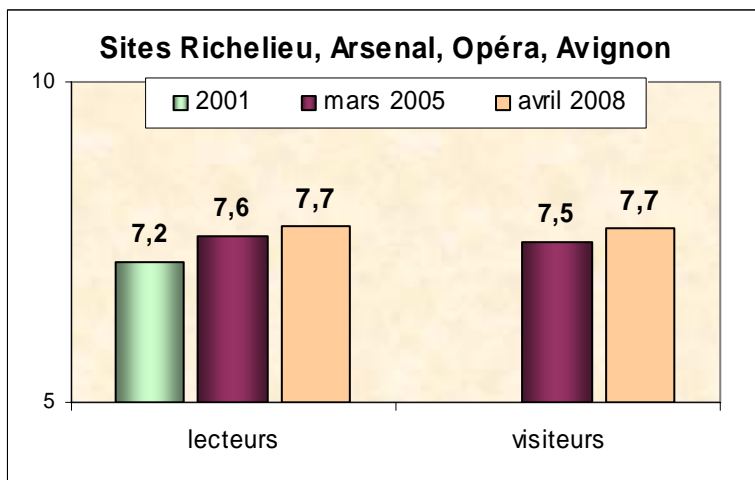
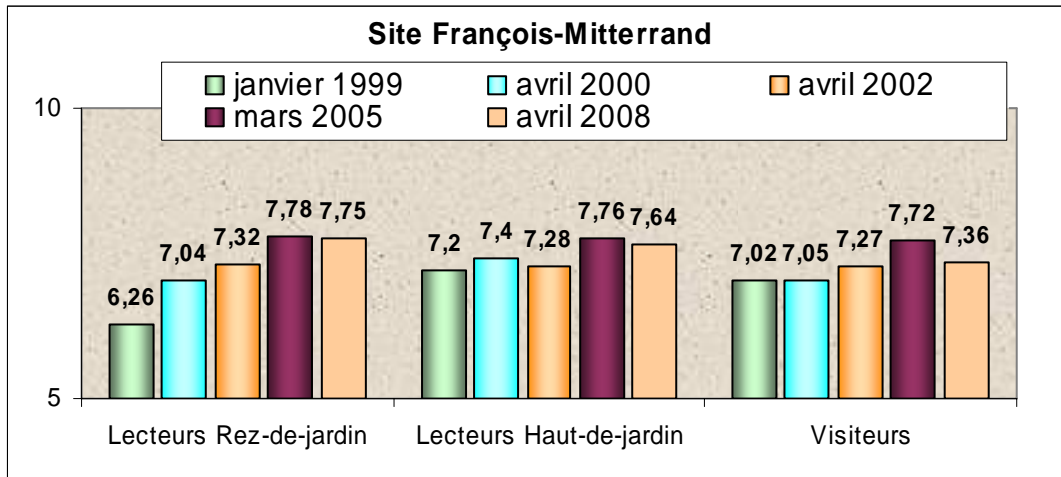
Tableau : Caractéristiques socio-démographiques des lecteurs et visiteurs du site François-Mitterrand

Résultats en % sur l'ensemble de chacune des trois catégories de publics	Lecteurs Haut-de-jardin	Lecteurs Rez-de-jardin	Visiteurs du site François-Mitterrand
Age			
moins de 20 ans	33		10
20-24 ans	42	20	19
25-29 ans	13	26	14
30-39 ans	6	25	19
40-49 ans	3	9	10
50-59 ans	2	9	11
60 ans et plus	1	11	17
Sexe			
Hommes	53	51	45
Femmes	47	49	55
Profession			
Lycéens	10		4
Etudiants	75	48	32
Enseignants du primaire/secondaire	2	12	7
Enseignants du supérieur	1	14	1
Chercheurs		7	1
Autres professions intellectuelles supérieures	4	4	19
Professions intermédiaires	3	2	14
Autres actifs	1	5	5
Retraités	1	7	14
Autres	3	1	3
Lieu de résidence			
Paris proche BnF (13°, 12°, 14°, 5°)	20	25	20
Paris autres	29	38	27
Val de Marne	19	8	8
Autres départements Ile de France	28	16	20
Autres régions	3	8	21
Etranger	1	5	4

Source : enquête SCP Communication - avril 2008



Graphiques : Evolution de la note de satisfaction globale attribuée à la BnF (note sur 10)





FOCUS 4 : LE PROJET DE REFORME DU HAUT-DE-JARDIN

La bibliothèque d'étude du Haut-de-Jardin a été ouverte au public en 1996 et conçue il y a plus de quinze ans. Elle a été pensée comme une bibliothèque de haut niveau scientifique (2^e cycle universitaire) au service de publics motivés par des démarches de recherche. Si la bibliothèque d'étude ne pose pas de problème majeur de fonctionnement, des évolutions anciennes ou plus récentes conduisent cependant à s'interroger sur la pérennité de l'équipement dans sa conception actuelle.

- Une fréquentation moyenne constatée sur la période 2004-2007 de 632 424 entrées par an mais en baisse depuis 2004 avec près de 100 000 entrées en moins en 4 ans, évolution à la baisse qui semble se poursuivre en 2008 ;
- Un public peu diversifié avec une très forte représentation des étudiants et scolaires (85% en 2008), même si les autres publics ne sont pas absents ;
- Un public globalement très satisfait du cadre de travail, de l'accueil, des collections, mais moins des services : restauration, convivialité, photocopies, signalétique, amplitude horaire en soirée ;
- Une offre documentaire riche, mais relativement sous utilisée, en tout cas utilisée de manière variable selon les secteurs ;
- Une volumétrie de collection très importante au regard de sa consultation, une forte sous utilisation des périodiques, une consultation peu fréquente de l'offre en langues étrangères et une collection vieillissante ;
- Une offre culturelle de manifestations, d'expositions riche dans l'espace du Haut-de-Jardin mais une synergie des activités lecture/culture encore trop faible : les visiteurs d'expositions ne vont pas que peu dans les salles et réciproquement.

Le bilan fait donc apparaître un vieillissement important de l'équipement qui s'applique à de nombreuses bibliothèques conçues dans les années 90 et qui appelle à une réforme vers une bibliothèque du 21^e siècle telle qu'on en connaît en France (Rennes, Toulouse, Troyes) ou à l'étranger (Amsterdam, Seattle, Québec, Prague, ...).

Pour décider des évolutions nécessaires, la direction de l'établissement a souhaité dans un premier temps un projet libre de contraintes de moyens, dans le but de favoriser sa créativité. C'est dans un second temps que les études techniques et particulières seront menées et donneront lieu à phasage en fonction des moyens disponibles.

■ L'esprit de la réforme

L'esprit de la réforme s'organise autour de trois axes :

- améliorer les points de fonctionnement qui ne donnent pas des taux de satisfaction suffisants aux publics ;

Les principales mesures envisagées concernent la simplification des modalités d'accueil et d'orientation du lecteur, et en particulier des primo-arrivants, l'amélioration de l'offre de restauration, mais aussi l'amplitude horaire et les aménagements fonctionnels des espaces, en particulier des salles de lecture.

- mettre en œuvre des évolutions qui correspondent à de nouveaux enjeux pour la bibliothèque ou à des tendances de fond avérées dans le paysage des services et des usages ;

Il s'agit en particulier de développer les activités de médiation, de renforcer l'interaction entre les activités de lecture et les activités culturelles (expositions, manifestations, événements), de renforcer la dimension numérique dans tous ses aspects (accès Internet dans les salles et à l'extérieur, offre électronique, équipements informatiques légers en prêt ...), d'offrir des possibilités de travail en dehors des salles de lecture.

- clarifier, rééquilibrer et enrichir par des offres nouvelles les différentes fonctions et identités de la bibliothèque : étude, information, diffusion patrimoniale ;

Bibliothèque d'étude, le Haut-de-jardin devra offrir des espaces permettant le travail en groupe, faire évoluer son offre documentaire en fonction du profil des usagers, en particulier des étudiants, mais aussi vers le grand public.

Bibliothèque d'information, le Haut-de-jardin multiplier les « centres de ressources », en s'appuyant sur l'expérience acquise à partir de PRISME, donnera une place accrue à la presse et aux médias, et mettra davantage en valeur l'actualité éditoriale sur tous les supports.



Bibliothèque patrimoniale, le Haut-de-jardin permettra à n'importe quel citoyen d'avoir accès ponctuellement aux collections patrimoniales en dehors des espaces de recherche.

▪ Une année 2008 consacrée à la réflexion collective

La démarche de réflexion a été progressive et collective.

Un premier groupe de travail, piloté par Isabelle Giannattasio, directrice du département de l'Audiovisuel, a mené une réflexion au cours du premier semestre 2008 (une douzaine de réunions transverses). Il s'est appuyé sur un état des lieux, des visites de sites, une analyse de la littérature professionnelle.

Il a remis un rapport à l'été 2008, qui proposait une évolution en trois grands scénarios.

Ce rapport a donné lieu, au cours du second semestre 2008, à :

- une consultation de personnalités extérieures,
- des échanges avec les représentants du personnel,
- un « Midi de l'info », séance d'information générale pour les agents,
- un appel à idées auprès des personnels sur l'intranet de la bibliothèque (une centaine de réponses),
- une enquête ciblée auprès de 600 usagers et non usagers.

Un second groupe de travail, piloté par Denis Bruckmann, directeur des Collections, et Isabelle Giannattasio a approfondi la réflexion au cours du second semestre 2008 (une dizaine de réunions transverses) en respectant les grandes lignes de la première réflexion. Il a abouti à un document intitulé Avant-Projets sommaires qui présentait 3 scénarios avec des variantes.

Ce document a fait l'objet d'une présentation en comité de direction, le 8 décembre 2008, ainsi que de nouvelles consultations.

▪ Les orientations de la réforme (2009-2011)

La mise en œuvre de la réforme s'étalera sur plusieurs années.

La première étape se concrétisera à partir du mois de septembre 2009 par l'implantation du Centre national de la littérature pour la jeunesse / La joie par les Livres, l'ouverture du « Labo », espace dédié à la présentation et à l'appropriation des nouvelles technologies appliquées au monde de la lecture, l'expérimentation d'une période de gratuité et le développement d'évènements tels que les *Rendez-vous du Samedi*.

Elle sera suivie d'une deuxième étape en 2010 (ouverture de la galerie des donateurs, de l'espace pédagogique, de la galerie virtuelle, déploiement de l'offre multimédia et d'une partie des centres de ressources) puis par une dernière étape en 2011.

Les effets de la réforme du Haut-de-jardin, qui vise donc à relancer la fréquentation physique, à diversifier le public et à mieux satisfaire les usagers en adaptant en profondeur l'offre documentaire et les services, devraient donc être pleinement tangibles à partir de 2012.

FOCUS 5 : LE POLE DE RESSOURCES ET D'INFORMATION SUR LE MONDE DE L'ENTREPRISE - PRISME

Le projet initial du Pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise, construit sur la rencontre entre ses ressources documentaires et ses publics, portait à la fois sur des collections et des services. Si le premier volet a rapidement et complètement atteint ses objectifs, le volet services n'a pu être concrétisé que plus récemment grâce à une volonté politique réelle de l'établissement. A présent, ce pôle de ressources s'identifie à la fois en termes de collections et en termes de services.

▪ **Les collections**

L'offre de PRISME, situé dans la salle Haut-de-jardin du département Droit, économie, politique, s'avère inégalée, comme structure ouverte au public, dans le paysage documentaire français. Ses collections se concentrent sur des documents spécifiques, à caractère professionnel marqué et difficilement accessibles : études de marché, annuaires et répertoires professionnels, information financière et stratégique sur les entreprises, outils méthodologiques, presse professionnelle française et étrangère, sur support papier comme numérique (une vingtaine de portails et bases en ligne).

Cette offre permet de développer une forte synergie avec les collections voisines de droit, de publications officielles et d'économie - gestion ainsi qu'avec celles conservées en magasin (complément d'études de marché, presse professionnelle...).

▪ **Les publics**

Si le public de PRISME est constitué, à l'instar du reste de la salle D, d'une majorité d'étudiants (des formations professionnelles jusqu'aux grandes écoles de commerce), les professionnels en exercice et les individuels avec motivations professionnelles ont toujours été présents : demandeurs d'emploi, formation continue, créateurs d'entreprise, TPE/PME de tous secteurs, structures de services, grandes entreprises, etc. A l'heure actuelle, la part de ces nouveaux publics progresse avec régularité.

Pour chacun de ces publics-cibles ont été mis en place des services adaptés à leurs attentes, dans la limite des missions de la BnF, patrimoniales et de service public. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur l'accès aux collections, tant intellectuel (médiation et initiation spécifique) que matériel (accompagnement et conditions de consultation), pour des lecteurs qui ne sont pas les publics traditionnels de la BnF.

▪ **Des services ciblés**

➤ *Création d'entreprise / Recherche d'emploi*

Ces deux publics sont traités ensemble car ce sont souvent les mêmes personnes, à différents stades de leur réflexion, et leurs besoins documentaires sont similaires ; c'est l'exploitation de l'information qui fait la différence. Depuis le printemps 2007 l'équipe PRISME anime des ateliers d'initiation aux ressources documentaires pour la recherche d'emploi et la création d'entreprise. D'une durée de 2 à 3 heures, ils permettent d'accueillir, chaque semaine, 8 à 10 personnes pour les aider à sélectionner les ressources nécessaires à leur projet, en extraire les informations clés et manipuler les outils documentaires mis à leur disposition (catalogue et bases de données).

Pour capter ce public, difficile à toucher individuellement, ont été établies, depuis longtemps, des relations suivies avec les réseaux dédiés à l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des porteurs de projet. Ce sont ces prescripteurs ou relais d'information qui orientent vers la BnF (avec ou non participation aux ateliers) les personnes qu'ils conseillent : réseau ADIL / Boutiques de gestion d'Ile de France, Pôle emploi, Maisons du Développement Economique et de l'Emploi de la Ville de Paris, etc. Actuellement est en cours de signature avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) une convention de partenariat faisant de la BnF « un partenaire privilégié pour l'accès à l'information économique, en vue de favoriser la création et la reprise d'entreprise ».

Ce sont déjà plus de 300 personnes qui ont été formées lors de ces ateliers. La nette augmentation de la fréquentation ces derniers mois laisse envisager un fort développement en 2009, limité pour l'instant par les capacités d'accueil.



➤ **Entreprises et professionnels en exercice**

Les services proposés aux professionnels dans le cadre de leur activité se retrouvent dans la Carte Pro, projet instruit par le département Droit, économie, politique, en particulier par la cellule PRISME, en accord avec le département Sciences et Techniques, et mis en place en novembre 2007. La Carte Pro s'adresse aux TPE/PME comme aux grandes entreprises, aux artisans, aux commerçants, aux indépendants, aux professions libérales, aux permanents d'associations et aux organismes publics...

Elle poursuit deux objectifs :

- faciliter l'accès aux ressources documentaires (accès à toutes les collections de la BnF ; entrée sans attente, y compris en période de saturation, en salle D et C ; espaces de travail dédiés dans ces salles) ;
- assurer un accompagnement personnalisé (présentation ciblée des ressources et de l'utilisation optimale de la BnF).

Les formalités sont aussi simplifiées et adaptées aux contraintes professionnelles (inscription centralisée, par correspondance, avec un seul dossier par organisme et délivrance de cartes nominatives). La tarification, dégressive en fonction du nombre de cartes acquises, tient également compte du statut de l'organisme titulaire.

En 2008, première année de fonctionnement, près de 100 cartes nominatives ont été délivrées pour 34 organismes différents. Le taux de renouvellement des premiers mois de 2009 laisse supposer un degré de satisfaction tout à fait positif.

▪ **L'avenir**

Développer la visibilité de PRISME et de la BnF auprès de ces publics nécessite des actions de communication concertées (prospection auprès de cibles identifiées, participation à des salons professionnels, ...) de même que le renforcement des partenariats avec les organismes relais (acteurs institutionnels et associatifs comme le Pôle emploi, la Ville de Paris, l'Agence pour la création d'entreprises, les pépinières d'entreprises ; grands opérateurs en matière d'outplacement ; etc.).

Un nouvel axe de développement, en cours d'instruction avec le rectorat, concerne les formations auprès de lycées professionnels et autres parcours professionnalisants.



FOCUS 6 : L'OUVERTURE DES ARCHIVES DE L'INTERNET AU PUBLIC

Projet phare de l'année, l'objectif de l'ouverture au public de la consultation des archives du web collectées au titre du dépôt légal a été atteint à la date prévue.

Le 7 avril, les archives du Web ont été rendues accessibles au public, à titre expérimental, sur une quinzaine de postes dans les salles X et P du site de Tolbiac et en salle de références sur le site de Richelieu. Cet événement constituait une première en Europe, qui a été saluée à Londres par le représentant de la Commission européenne lors de la conférence IPRES sur la préservation numérique en octobre.

L'extension des accès à 150 postes (tous les postes des salles X et P, de la salle de références de Richelieu et du bandeau Nord du Rez-de-Jardin à Tolbiac) a eu lieu le **24 novembre**.

Une troisième et dernière phase incluant la mise en production d'une nouvelle version de l'outil de consultation (améliorant notamment la consultation des fichiers vidéo et la navigation dans le temps) est programmée au premier semestre 2009 et s'accompagnera d'un déploiement complet des applications sur la totalité des postes de consultation publics (en bibliothèque de recherche) et professionnels.

The screenshot shows the BnF Internet Archives website. The browser window title is "BnF - archives de l'Internet - Microsoft Internet Explorer fourni par la BnF". The address bar shows "http://archivesinternet.bnf.fr/". The page has a navigation menu with "accueil", "aide", and "votre avis". Below the BnF logo, there are search tools: "Recherche par URL", "Recherche par mot", and "Parcours guidés". The "Recherche par URL" section includes a text input field with "http://" and a "Remonter le temps" button. The "Recherche par mot" section includes a text input field and a "Rechercher" button. The "Parcours guidés" section has a "Tous les parcours..." link. A sidebar on the left contains a "donnez votre avis !" button and an "Avertissement" section. The main content area includes a "Remonter le temps" button and a "Cliquer, voter : l'Internet électoral" section with a thumbnail image of a political campaign website. The footer contains "Informations légales et droits de reproduction" and "Téléchargement à partir de : http://archivesinternet.bnf.fr/".

■ Un nouveau service proposé aux chercheurs

Ce nouveau service proposé aux chercheurs comprend :

- **la consultation de la totalité des sites Web** acquis ou moissonnés par la BnF depuis les origines du projet, des premières acquisitions rétrospectives auprès d'Internet Archive (sites capturés en 1996) aux collections constituées aujourd'hui, qui sont rendues accessibles au fil de leur indexation ;
- **la recherche au moyen de deux applications** : *Wayback Machine* pour une recherche par URL (retrouver un site à partir de son adresse), et *NutchWAX* pour une recherche par mot (l'indexation plein texte est cependant expérimentale et ne concerne qu'environ 5% des collections) ;
- **la possibilité de naviguer entre l'Internet « vivant » et les archives de l'Internet** afin de retrouver l'adresse URL d'un site sur le Web puis de l'utiliser pour une recherche dans les archives ;



- **l'accès à des parcours guidés**, qui permettent de valoriser et découvrir certains contenus sur des sujets sélectionnés, classés et commentés par les bibliothécaires de la BnF. Un premier parcours intitulé Cliquer, voter : l'Internet électoral réalisé par une équipe des départements DEP et PHS a été mis en ligne à l'ouverture du service ; un second intitulé (S)'écrire en ligne : journaux personnels et littéraires, préparé par le département LLA, sera mis en ligne début 2009 ;
- **la possibilité d'imprimer les pages consultées**, de copier des extraits de textes, de prendre des notes, d'imprimer le contenu du bloc-notes ou de l'envoyer par courriel, aux mêmes conditions que pour les autres collections électroniques ;
- **un service de renseignement et d'assistance** assuré par les agents en service public (agents relais du dépôt légal du Web), formés aux outils de consultation dans le cadre du programme d'accompagnement ;
- **une aide en ligne**, une identité graphique, une signalétique adaptée et un Guide des archives de l'Internet, décliné sur le site Web de la BnF et dans la documentation proposée aux visiteurs de la BnF.

▪ Encadrement et promotion du dispositif

Conformément aux dispositions juridiques encadrant la consultation du dépôt légal, les archives de l'Internet ne sont accessibles que dans les emprises de la bibliothèque de recherche, par tout lecteur muni d'une carte Recherche. Le Service de l'orientation des lecteurs a fixé des consignes d'accréditation claires et accorde cette carte à toute personne justifiant du besoin de consulter les archives de l'Internet pour des raisons d'études universitaires, professionnelles ou personnelles.

Une démarche de communication et de conquête de publics est engagée, démarche qui privilégie une communication ciblée vers des communautés scientifiques précises (sciences sociales, sciences politiques, littérature et création contemporaine en ligne...) à travers la participation à des journées d'études spécialisées, l'organisation d'événements et d'ateliers et un appel à chercheurs à partir de 2009. L'objectif, aujourd'hui plus qualitatif que quantitatif, est de toucher en priorité des communautés de chercheurs pour lesquelles le patrimoine Web constitue un matériau scientifique à fort potentiel, et que l'on souhaite associer à des études d'usages.

▪ Premiers indicateurs d'usage et de consultation

Cette communication sera renforcée en 2009 afin de développer la consultation en salle.

Celle-ci reste modeste (entre 15 et 48 consultations par mois entre avril et décembre) et néanmoins significative au regard des statistiques de consultation des autres ressources électroniques disponibles en bibliothèque de recherche²³.

	Cumulatif année 2008	Moyenne mensuelle
Nombre total de consultations	316	35
Nombre total de pages vues	35 891	3 987
Durée moyenne d'une visite (min.)		15,5

Un dispositif d'évaluation quantitative et qualitative de la consultation (statistiques, entretiens, enquête en ligne, journaux tenus par les bibliothécaires en service public) a été mis en place. Il permettra d'établir un bilan plus complet de la consultation fin 2009.

Les premières questions et les premiers sujets de recherche ont surgi l'été dernier en salle de lecture. Une doctorante en linguistique qui travaille sur la parole des femmes est venue spécialement d'Italie pour étudier le blog, disparu, de Marie-Georges Buffet. Des chercheurs en sciences politiques et sociales ont consulté les archives pour étayer leur recherche d'information sur des sujets comme « l'utilisation de l'Internet pendant la campagne présidentielle de 2007 » ou bien « les émeutes des banlieues de 2005 ». 50% des demandes d'information recensées à ce jour concernent les sciences politiques.

Ce premier contact avec les chercheurs va permettre de faire évoluer la politique d'enrichissement des fonds comme les fonctionnalités des outils.

²³ Les statistiques mensuelles donnent des informations quantitatives sur le nombre de consultations des archives en salle de lecture. Cet indicateur prend en compte les visiteurs ayant navigué plus de 5 minutes sur les archives. L'extension des accès à 150 nouveaux postes au mois de novembre semble à l'origine d'une augmentation des consultations. Cette tendance sera à confirmer à partir des statistiques de 2009. La durée moyenne d'une visite est de 15 minutes : un public qui s'intéresse et prend le temps de découvrir ce nouveau service. Pour effectuer ses recherches, l'utilisateur utilise majoritairement la recherche par mot clé.

FOCUS 7 : EUROPEANA, UN PROJET DEVENU REALITE



Europeana a été officiellement lancé le 20 novembre 2008 par José Manuel Barroso, président de la Commission européenne et Viviane Reding, membre de la Commission européenne en charge de la société de l'information et des médias, en présence de Christine Albanel, représentante de la présidence française de l'Union européenne.

Europeana est un projet de numérisation et de mise en ligne sur Internet d'un vaste ensemble d'oeuvres représentatives du patrimoine européen via un point d'accès unique et multilingue. Le portail donnera accès à 10 millions de documents conservés dans des bibliothèques, des musées, des archives et des institutions audiovisuelles d'Europe.

▪ L'engagement de la BnF

La BnF a joué un rôle politique décisif dans l'émergence du projet de bibliothèque numérique européenne. Elle s'est affirmée, en 2008, parmi ses contributeurs les plus importants en apportant pour l'ouverture du prototype 300 000 documents numérisés (livres et fascicules de périodiques) issus de ses collections. Elle avait précédemment partagé avec ses partenaires européens les développements informatiques et les études d'usages réalisés au niveau national. A terme, tous les documents numérisés accessibles via *Gallica*, sa bibliothèque numérique ont vocation à alimenter *Europeana* : www.europeana.eu

La BnF participe par ailleurs à plusieurs projets européens subventionnés par la Commission européenne et destinés à favoriser le développement d'*Europeana* :

- le projet TELplus, qui s'attache, depuis octobre 2007, à l'amélioration des fonctionnalités d'accessibilité, de recherche et de services collaboratifs dans les bibliothèques numériques.
- le projet IMPACT lancé en janvier 2008 et destiné à terme à devenir un centre de compétence en numérisation, a pour objet de développer des outils innovants pour accroître les capacités/les fonctionnalités des moteurs de reconnaissance optique de caractères (OCR) et ainsi améliorer l'accès aux textes numérisés d'avant 1950.
- le projet ARROW, inauguré en septembre 2008, vise, en association avec d'autres bibliothèques nationales, des éditeurs et des sociétés de droits, à développer une base des œuvres orphelines et à étudier les modèles techniques, juridiques et économiques pour l'intégration de collections sous droits provenant des différents pays dans *Europeana*.

▪ Contenu et gouvernance d'Europeana

Le prototype d'*Europeana* lancé en novembre 2008 est riche de 2 millions d'objets numériques du patrimoine européen provenant des bibliothèques, archives, musées et institutions audiovisuelles.

- Images – tableaux, estampes, cartes, photographies et dessins appartenant aux musées
- Textes – livres, journaux, lettres, carnets intimes et papiers d'archives
- Sons – musique et collections sonores de phonogrammes, bandes, disques et émissions de radio
- Vidéos – films, actualités et émissions de télévision

Le développement de ce prototype a été conduit dans le cadre du projet EDLnet, réseau thématique européen chargé, en septembre 2007, de bâtir la bibliothèque numérique européenne grâce au soutien de la Commission européenne et en s'appuyant sur une coopération renforcée des institutions européennes réunies au sein de la Fondation EDL/Bibliothèque numérique européenne.



Cette Fondation, créée en septembre 2007, réunit des institutions majeures du domaine du patrimoine de l'information en Europe. Elle a pour mission de mettre en place et d'exploiter le portail commun ainsi que stimuler toutes les initiatives pour accroître le contenu numérique et encourager la numérisation du patrimoine culturel et scientifique européen.

▪ **Les perspectives**

La version opérationnelle d'*Europeana* est en préparation. Le projet *Europeana V1.0*, succédant au projet EDLnet, s'attache, depuis début 2009, à la mettre en œuvre. L'objectif est de porter les ressources accessibles via *Europeana* à 10 millions d'objets numériques tout en proposant de nouvelles fonctionnalités.



FOCUS 8 – LE PORTAIL DU RESEAU FRANCOPHONE DES BIBLIOTHEQUES NATIONALES NUMERIQUES : VERS UNE BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE FRANCOPHONE

Le portail du Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques (RFBNN) a été lancé officiellement le 18 octobre dans le cadre du XII^e sommet de la Francophonie. Il donne accès à des journaux, revues, livres, cartes, plans et archives issus des collections d'une dizaine d'institutions documentaires de l'espace francophone. Son adresse : <http://www.rfbnn.org/>

▪ Vers une bibliothèque numérique francophone

Le 28 février 2006, se réunissant à Paris, les bibliothèques nationales de Belgique, du Canada, de France, du Luxembourg, du Québec et de Suisse décident de constituer un Réseau Francophone des Bibliothèques Nationales Numériques (RFBNN) : elles reconnaissent ainsi l'importance des programmes de numérisation pour le développement de la langue française et des cultures francophones.

Les six bibliothèques nationales retiennent entre autres principes celui de l'accès gratuit pour les documents libres de droits, documents dont l'intégralité et l'authenticité sont garanties. La bibliothèque numérique francophone se propose de refléter la diversité des patrimoines, du texte juridique à la presse, de l'oeuvre littéraire au manuel de généalogie, de l'atlas au document d'archive, de la thèse au matériel iconographique.

A la fin de l'année, lors du Sommet de la Francophonie à Bucarest, le Réseau reçoit le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

▪ L'ouverture aux pays du Sud par l'information et la formation

En 2007, la BnF accueille les membres fondateurs du Réseau et aussi des experts provenant de bibliothèques nationales et patrimoniales de différentes régions du monde francophone, dans le cadre d'une journée d'étude intitulée « Le français sur la Toile : stratégie pour le développement du réseau des bibliothèques numériques francophones ». S'y préparent d'une part l'élargissement du Réseau aux bibliothèques des pays du Sud et d'autre part la réunion plénière des bibliothèques nationales et patrimoniales des États-membres de la francophonie qui se tiendra à l'automne de la même année à Bruxelles.

L'année suivante, du 10 au 17 avril 2008, la BnF organise avec l'OIF le stage "Concevoir et mettre en oeuvre une bibliothèque numérique". Treize pays du Sud sont représentés : Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Egypte, Haïti, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Sénégal, Tunisie, Vietnam. Plusieurs ont déjà ouvert la voie (Alexandria, Cambodge, Madagascar), d'autres leur emboîtent le pas (Maroc, Tunisie).

▪ Le portail aujourd'hui

Le portail francophone, réalisé par Bibliothèque et Archives nationales du Québec, présenté en avant-première au Congrès de l'Ifla est lancé en octobre 2008 au Sommet de la Francophonie à Québec. En avril 2009, le portail regroupe 94 collections de documents classées sous 5 catégories : 41 journaux (quotidiens ou hebdomadaires), 24 livres ou collections de livres, 20 revues, 7 fonds d'archives et 2 collections de cartes.

Le portail reflète le patrimoine francophone présent sur quatre continents : Europe (Belgique, France, Luxembourg, Suisse), Afrique (Egypte, Madagascar, Maroc, Tunisie), Amérique (Canada, Haïti, Québec), Asie (Cambodge).

▪ Les perspectives

Le développement du portail francophone est considéré par la BnF comme une priorité.

Pour accroître son audience et son usage plusieurs actions sont mises en oeuvre :

- la mise en ligne de collections de référence constituant autant de produits d'appel. Ainsi la Bibliothèque nationale suisse a-t-elle chargé sur le portail 172 années (de 1826 à 1998) d'archives électroniques de l'un des plus grands quotidiens francophones, Le Journal de Genève ; d'autres collections, notamment de revues, seront bientôt proposées par la BnF ;



- l'organisation sur place dans les pays du Sud d'opérations de numérisation. Des collections significatives seront numérisées par des équipes mixtes Nord/Sud : ainsi Bibliothèque et Archives nationales du Québec missionne-t-elle en mai 2009 à Port-au-Prince deux bibliothécaires-experts qui pendant deux semaines numériseront avec le conservateur local 3 000 ouvrages anciens de la Bibliothèque Haïtienne des Pères du Saint-Esprit – notamment relatifs à l'histoire de l'esclavage ; ces missions sur le terrain marquent la volonté d'équilibrer la provenance géographique des ressources et de doter les partenaires du Sud d'un matériel adéquat ; elles ont aussi pour but de consolider les relations entre les membres du réseau par une appropriation collective, continue et homogène des procédures et des techniques de numérisation ;
- la mise à jour du portail du RFBNN et l'ajout régulier d'outils disponibles sur le site (de type "trousse didactique sur la numérisation") ;
- la fourniture d'extractions de données du portail sur support cd-r/cédérom aux membres du Réseau ne disposant pas pour le moment d'accès à haut débit.



FOCUS 9 : MANIFESTATIONS PROFESSIONNELLES ET PUBLICATIONS A L'INTERNATIONAL : UN OUTIL DE VALORISATION PROFESSIONNELLE ET SCIENTIFIQUE DE L'ACTIVITE DE LA BNF

Cette liste réunit des présentations et communications des personnels de la BnF lors de conférences internationales ainsi que des publications dans les revues professionnelles, dès lors que les textes sont disponibles en ligne.

Les documents sont regroupés par thèmes.

▪ **Bibliothèque numérique, Numérisation**

[Aperçu du paysage de la numérisation en France en histoire de l'art: les programmes de la BnF et de l'INHA](#) / Lucile Trunel (Bibliothèque nationale de France, Paris, France). Congrès mondial des bibliothèques et de l'information : 74^{ème} congrès et assemblée générale de l'IFLA, Québec, Canada, 10-14 Août 2008.

Version française : <http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/102-Trunel-fr.pdf>

Version anglaise : <http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/102-Trunel-trans-en.pdf>

Digitization of Sound Archives of the National Library of France / Dominique Théron, Head of the section of digitization technical execution and coordination, Department of Audiovisual, National Library of France. In : *International Preservation News*, No. 46, December 2008

<http://www.ifla.org/VI/4/news/ipnn46.pdf>

[Gallica 2: expérimentation d'une offre numérique incluant des documents soumis au droit d'auteur](#) / Lucien Scotti (Bibliothèque nationale de France, Paris, France). Congrès mondial des bibliothèques et de l'information : 74^{ème} congrès et assemblée générale de l'IFLA, Québec, Canada, 10-14 Août 2008.

<http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/139-Scotti-fr.pdf>

[Sauvegarder et numériser la presse des immigrations en France à la BnF, XIX^{ème}-XX^{ème} siècles](#) / Philippe Mezzasalma (Bibliothèque nationale de France, Paris, France). Congrès mondial des bibliothèques et de l'information : 74^{ème} congrès et assemblée générale de l'IFLA, Québec, Canada, 10-14 Août 2008.

<http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/097-Mezzasalma-fr.pdf>

▪ **Collecte et archivage d'Internet**

[L'archivage d'Internet, un défi pour les décideurs et les bibliothécaires: scénarios d'organisation et d'évaluation L'expérience du consortium IIPC et de la BnF](#) (The challenge of introducing web archiving to library stakeholders and staff: playing with metrics and organization – the IIPC experience of the National Library of France) / Gildas Illien (Bibliothèque nationale de France, Paris, France). Congrès mondial des bibliothèques et de l'information : 74^{ème} congrès et assemblée générale de l'IFLA, Québec, Canada, 10-14 Août 2008.

<http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/107-Illien-fr.pdf>

[Legal deposit of the French Web: harvesting strategies for a national domain](#) / France Lasfargues; Clément Oury; Bert Wendland. 8^{ème} Conférence IWAW, International Web Archiving Workshop, Århus, Danemark, 18-19 Septembre 2008.

<http://iwaw.net/08/IWAW2008-Lasfargues.pdf>



▪ Collections

[Centre national de la littérature pour la jeunesse – La joie par les livres: des actions pour l'accès des enfants à la lecture](#) / Viviana Quinones (Bibliothèque nationale de France, Paris, France). Congrès mondial des bibliothèques et de l'information : 74^{ème} congrès et assemblée générale de l'IFLA, Québec, Canada, 10-14 Août 2008.

Version française : <http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/085-Quinones-fr.pdf>

Version anglaise : <http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/085-Quinones-trans-en.pdf>

The Charles Cros Collection / Xavier Sené, Head of Preservation, Department of Audiovisual, National Library of France. In : *International Preservation News*, No. 46, December 2008

<http://www.ifla.org/VI/4/news/ipnn46.pdf>

[Le dépôt légal des documents audiovisuels et multimédia en France: l'exemple du département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France](#) / Pascal Cordereix (Bibliothèque nationale de France, Paris, France). Congrès mondial des bibliothèques et de l'information : 74^{ème} congrès et assemblée générale de l'IFLA, Québec, Canada, 10-14 Août 2008.

Version française : <http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/095-Cordereix-fr.pdf>

Version anglaise : <http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/095-Cordereix-trans-en.pdf>

▪ Conservation et préservation

[Digital preservation at the National Library of France: a technical and organisational overview](#) / Emmanuelle Bermès, Isabelle Dussert Carbone, Thomas Ledoux and Christian Lupovici (Bibliothèque nationale de France, Paris, France). Congrès mondial des bibliothèques et de l'information : 74^{ème} congrès et assemblée générale de l'IFLA, Québec, Canada, 10-14 Août 2008.

Version française : http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/084-Bermes_Carbone_Ledoux_Lupovici-trans_fr.pdf

Version anglaise : http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/084-Bermes_Carbone_Ledoux_Lupovici-en.pdf

A New Building for the National Archives and Library Agency of Ethiopia (NALE) : Cooperation and Preventive Conservation / Atkilt Assefa, Director General, National Archives and Library Agency of Ethiopia, Nigussie Geleta, National Bibliography Team Leader, National Archives and Library Agency of Ethiopia, Caroline Laffont, Microbiologist specialized in Preventive Conservation, Laboratory of Preservation Department, National Library of France, Anne Lama, In charge of Preventive Conservation at the National Archives Historical Center (France). In : *International Preservation News*, No. 45, August 2008

<http://www.ifla.org/VI/4/news/ipnn45.pdf>

New Optical Sound Reading Systems / Xavier Sené, Head of Preservation, Department of Audiovisual, National Library of France. In : *International Preservation News*, No. 46, December 2008

<http://www.ifla.org/VI/4/news/ipnn46.pdf>

Preserving Digital Information at the BnF : The SPAR Project / Thomas Ledoux, Software Engineer at the IT Department, SPAR Project Manager, National Library of France. In : *International Preservation News*, No. 45, August 2008

<http://www.ifla.org/VI/4/news/ipnn45.pdf>

▪ Développement durable, Gestion, Evaluation,

Le développement durable appliqué à une bibliothèque : la BnF / Valerie Vesque-Jeancard, Directrice générale adjointe de la BnF, Directrice de l'administration et du personnel. In : *International Preservation News*, No. 44, May 2008



<http://www.ifla.org/VI/4/news/ipnn44.pdf>

[A Dynamic Assessment of the François-Mitterrand Library](#) / Valerie Vesque-Jeancard, Deputy CEO of Bibliothèque nationale de France. 14^{ème} Séminaire du Groupe Architecture de LIBER, Budapest et Debrecen, Hongrie, 8-12 Avril. In : *Liber Quarterly*, Vol. 18 (2008), No. 2

<http://liber.library.uu.nl/publish/issues/2008-2/index.html?000242>

[Les indicateurs de qualité de service - Exemple de la Bibliothèque nationale de France](#) / Nicole da Costa and Julien Barbier (Bibliothèque nationale de France, Paris, France). Congrès mondial des bibliothèques et de l'information : 74^{ème} congrès et assemblée générale de l'IFLA, Québec, Canada, 10-14 Août 2008.

http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/160-daCosta_Barbier_Freyre-fr.pdf

▪ Sécurité et sûreté des collections

The BnF distributed Archiving & Preservation System (SPAR) : Operating Safety and Realibility / Adoté Chilloh, Deputy Mamanger of Information System Departement, Chief Information System Security Officer, National Library of France. In : *International Preservation News*, No. 45, August 2008

<http://www.ifla.org/VI/4/news/ipnn45.pdf>

[Stolen Manuscript : Lessons Learnt](#) / Jacqueline Sanson, Director of the National Library of France. Conférence LIBER sur la sûreté des collection, Londres, 20 Mai 2008. In : *Liber Quarterly*, Vol. 18 (2008), No. 2

<http://liber.library.uu.nl/publish/issues/2008-2/index.html?000257>

Stolen Manuscript : Lessons Learnt / Jacqueline Sanson, Director of the National Library of France. In : *International Preservation News*, No. 45, August 2008

<http://www.ifla.org/VI/4/news/ipnn45.pdf>

▪ Services bibliographiques

[Bibliothèques et archives: partager des normes pour faciliter l'accès au patrimoine](#) / Françoise Leresche (Bibliothèque nationale de France, Paris, France). Congrès mondial des bibliothèques et de l'information : 74^{ème} congrès et assemblée générale de l'IFLA, Québec, Canada, 10-14 Août 2008.

Version française : <http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/156-Leresche-fr.pdf>

Version anglaise : <http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/156-Leresche-trans-en.pdf>

Version espagnole : <http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/156-Leresche-trans-es.pdf>

[Vers une Bibliographie nationale 2.0? Collaboration avec l'utilisateur et usages de la collaboration](#) / Philippe Cantie and Anne-Céline Lambotte (Bibliothèque nationale de France, Paris, France). Congrès mondial des bibliothèques et de l'information : 74^{ème} congrès et assemblée générale de l'IFLA, Québec, Canada, 10-14 Août 2008.

Version française : http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/162-Cantie_Lambotte-fr.pdf

Version espagnole : http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/162-Cantie_Lambotte-trans-es.pdf

[Web sémantique et interopérabilité des vocabulaires: une expérimentation dans le domaine des enluminures](#) / Anila Angjeli (Bibliothèque nationale de France, Paris, France) and Antoine Isaac (National Library of the Netherlands and Vrije Universiteit Amsterdam, Netherlands). Congrès mondial des bibliothèques et de l'information : 74^{ème} congrès et assemblée générale de l'IFLA, Québec, Canada, 10-14 Août 2008.

Version française : http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/129-Angjeli_Isaac-fr.pdf

Version anglaise : http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/129-Angjeli_Isaac-trans-en.pdf



Version espagnole : http://www.ifa.org/IV/ifa74/papers/129-Angeli_Isaac-trans-es.pdf



FOCUS 10 : LA POLITIQUE NATIONALE DE COOPERATION : EVOLUTION, ACTIONS ET PILOTAGE (2009-2011)

■ 2008, année de réflexion sur l'évolution de la politique de coopération documentaire

L'année 2008 a été pour la BnF celle d'une réflexion approfondie et partagée sur les objectifs et les priorités de la politique de coopération conduite depuis quinze ans, et précisement de celle conduite avec les pôles associés documentaires. Cette réflexion s'est appuyée sur une analyse du contexte interne et externe :

Le séminaire interne Repenser l'action nationale de la BnF

En octobre 2007, l'encadrement supérieur de l'établissement, réuni en séminaire, eut à débattre sur le thème *Repenser l'action nationale de la BnF*. Le débat, en ateliers et séances plénières, a été riche et fructueux et a permis de définir les premiers axes de réorientation de la politique de coopération, principalement :

- La politique de coopération de la BnF doit être clarifiée, puis affirmée ; elle doit être portée par l'ensemble de l'établissement ;
- Le statut de pôle associé et la pertinence des partenariats doivent être régulièrement remis en question ;
- L'éventail des actions doit s'ouvrir : numérisation, valorisation, signalement, actions de conservation, actions de formation, actions pédagogiques, expositions virtuelles ;
- Une base des actions nationales de coopération doit être créée, pour connaître et faire connaître les actions menées par toutes les composantes de l'établissement.

La concordance des calendriers a été à cet égard fort opportune : l'année 2008 était la dernière année des conventions triennales 2006-2008 liant la BnF à ses pôles associés et il s'agissait de préparer l'objet des conventions triennales 2009-2011 sur la base d'un bilan approfondi et sans concession des partenariats en cours (objectifs visés par la coopération ; nature de la collaboration ; types d'actions à privilégier).

Le paysage national de la coopération

Cette année charnière 2008 a également été mise à profit pour une consultation des acteurs de la coopération nationale, à travers de multiples rencontres et échanges : Direction du livre et de la lecture et Mission recherche et technologie du ministère et Communication ; Sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; directions régionales des affaires culturelles ; Fédération Interrégionale pour le livres et la lecture (FILL) ; structures régionales de coopération, Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou, etc. Ces réunions ont permis de mieux appréhender le paysage national de la coopération, de connaître avec plus de précision le domaine de compétence et le champ d'intervention de chacun et, partant, d'avoir les éléments pour préciser le positionnement de la BnF.

La révolution numérique à la BnF

La Bibliothèque nationale de France met en œuvre depuis 2006 une politique ambitieuse de numérisation de ses collections imprimées, tout en poursuivant ses programmes-phares de numérisation : presse quotidienne nationale et publications des sociétés savantes. Par ailleurs, la BnF s'étant très tôt préoccupée des questions d'interopérabilité des données, *Gallica* donne aujourd'hui accès à un nombre croissant de bibliothèques numériques, ce qui en fait aujourd'hui une véritable bibliothèque numérique collective.

De même, la conscience de l'importance de la conservation sur le long terme des données numériques ayant amené la BnF à concevoir et réaliser son entrepôt de préservation numérique SPAR, elle envisage aujourd'hui de mettre à disposition de ses partenaires pôles associés, et plus largement des bibliothèques françaises, des espaces de stockage ou d'archivage pérenne.

Les orientations de la BnF, sur lesquelles le schéma numérique de la BnF permet d'avoir une vue panoramique, ont obligé à repenser la place du numérique dans la politique de coopération de l'établissement, les fondements de la coopération numérique étant de fait établis.



La concertation nationale autour du numérique

De nombreuses bibliothèques françaises, de tous statuts, se sont engagées dans une démarche volontariste de constitution de bibliothèques numériques, avec pour les premières la possibilité d'un soutien de la part de la Mission recherche et technologie du ministère de la Culture et de la Communication. Pour la BnF, positionnée au cœur d'un réseau d'échanges, il a été possible de prendre la mesure de l'explosion numérique nationale.

S'est révélée également l'acuité de certains problèmes : diversité des porteurs de projets et des financements ; faible affichage des ensembles numérisés ; pertinence des choix de contenus ; redondance des programmes de numérisation ; choix des techniques ; etc.

C'est ainsi que Bruno Racine, président de la Bibliothèque nationale de France, a été chargé de coordonner l'élaboration d'un Schéma numérique des bibliothèques, destiné à harmoniser et mutualiser les initiatives des bibliothèques françaises dans les domaines de la numérisation des collections, des acquisitions de documents numériques et du stockage pérenne des données. Les propositions pour un Schéma numériques des bibliothèques seront remises au Conseil du livre à l'automne 2009.

▪ **Les nouvelles orientations de la politique de coopération documentaire de la BnF**

Les objectifs généraux

La nouvelle politique de coopération de la BnF vise :

- Une plus grande efficacité de l'action publique ;
- Une meilleure utilisation des ressources publiques, financières et humaines ;
- Une dynamisation des institutions documentaires françaises.

Elle ambitionne de permettre à la BnF d'affirmer son rôle d'opérateur national et sa visibilité, en France comme au-delà des frontières.

Les objectifs pour 2009-2011

Le BnF a défini trois objectifs majeurs pour le plan triennal 2009-2011, en cohérence avec ses propres objectifs stratégiques et la politique du ministère de la Culture et de la Communication. Il s'agit sur les trois prochaines années :

- d'accompagner l'investissement du MCC en faveur du signalement et de la valorisation du patrimoine écrit, en synergie avec le *Plan d'action pour le patrimoine écrit* et dans le cadre d'actions concertées se déclinant au niveau national, régional et local ;
- de soutenir et contribuer à coordonner l'effort national en faveur du numérique, en particulier dans le domaine de la numérisation des documents imprimés ;
- de soutenir et contribuer à coordonner la dynamique régionale de mise en valeur du patrimoine.

Les priorités du plan triennal 2009-2011

Deux actions ont été ciblées :

- La coopération numérique ;
- Le signalement du patrimoine écrit.

Deux champs d'intervention ont été identifiés :

- La coopération thématique ;
- La coopération régionale.

Les acquisitions partagées, action emblématique de la politique de coopération de la BnF depuis le début de sa mise en oeuvre, sont dorénavant une action minorée.



Le concept de coopération numérique

Les actions qui donnent réalité à la coopération numérique sont chaînées et couvrent tout le spectre de la constitution d'une bibliothèque numérique. L'originalité repose sur le fait que ces différentes actions sont conduites de manière collective :

- recensement des gisements documentaires numérisables ;
- sélection des corpus ;
- numérisation concertée des collections sélectionnées ;
- valorisation éditoriale et scientifique des corpus numériques ;
- multiplication des accès pour la plus large diffusion des ressources numérisées, au niveau local (sites des bibliothèques), régional (portails régionaux), national (*Gallica*), européen (*Europeana*) et international ;
- promotion des corpus numériques auprès de tous les publics et en particulier du milieu de l'enseignement et de la recherche ;
- promotion des corpus et de la démarche auprès du milieu des professionnels des bibliothèques et de la documentation.

Pour mener ces programmes, nationaux ou régionaux, des réseaux d'acteurs se constituent, multipolaires mais agissant en fonction d'objectifs partagés :

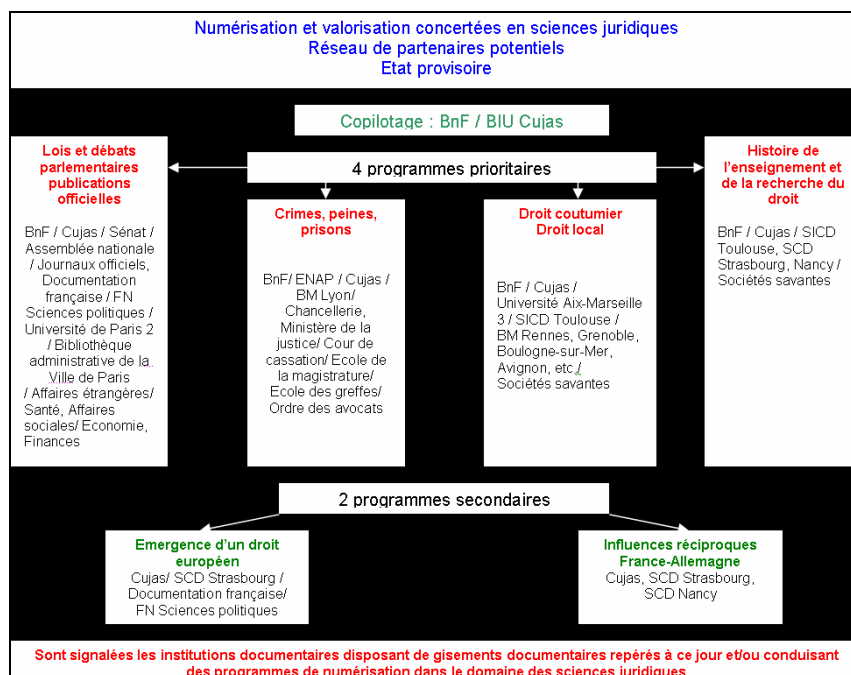
- Bibliothèque nationale de France ;
- Bibliothèques de l'Enseignement supérieur et de la recherche ;
- Bibliothèques dépendant des collectivités territoriales (ville, communauté d'agglomération, département, région) ;
- Bibliothèques dépendant d'autres ministères (Justice, Défense, AE, etc.) et des grands corps de l'Etat ;
- Bibliothèques de statuts divers (associations, fondations, cultes, etc.) ;
- Bibliothèques des archives et des musées.

La coopération thématique en 2009-2011 : programmes et partenaires

La coopération thématique s'organise depuis 2008 autour de programmes de numérisation et de valorisation concertées. Ces programmes pluriannuels disciplinaires peuvent être larges ou ciblés :

La coopération thématique large

La première discipline traitée est les sciences juridiques, selon le modèle présenté dans le tableau ci-dessous :



D'autres disciplines seront abordées dans les années à venir, avec un lancement effectif de la concertation en 2009 ou 2010 : Histoire de l'Art, Histoire, Sciences.



La coopération thématique ciblée

La coopération thématique ciblée est mise en œuvre depuis quelques années déjà ; elle va continuer à se développer dans le cadre de la nouvelle politique de coopération. Les deux exemples les plus aboutis sont ceux de la bibliothèque *Philidor* et des journaux de tranchées. C'est par le biais de l'interopérabilité que l'on peut aujourd'hui réunir virtuellement des corpus physiquement éclatés dans les fonds de plusieurs bibliothèques.

Le projet *Philidor* permet de rassembler à nouveau les collections musicales royales telles qu'elles subsistent aujourd'hui, constituées de partitions manuscrites et livrets de l'âge baroque dispersés entre la BnF et les bibliothèques municipales de Versailles et Toulouse.

Le projet *Corpus des Journaux de tranchées de la Guerre de 14-18* a pris corps en 2008, après avoir été préparé pendant plusieurs années. Une collection des journaux de tranchées numérisés a pu être constituée à partir des fonds de la BnF, de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine et de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. Elle va s'étendre en 2009 aux journaux de tranchées de la bibliothèque municipale de Lyon et sera accessible dans *Gallica* et sur les sites de l'ensemble des partenaires.

La coopération régionale en 2009-2011 : programmes et partenaires

La politique de coopération de la BnF vise par ailleurs à soutenir et contribuer à coordonner la dynamique régionale de mise en valeur du patrimoine, en s'appuyant sur le dispositif des pôles associés régionaux. Il s'agit de conduire avec de multiples partenaires en région des programmes raisonnés d'actions collaboratives et d'ambitionner collectivement une « couverture » progressive du territoire.

Plusieurs objectifs sont visés :

- Continuer à recenser les fonds anciens, locaux et spécialisés et étoffer le Répertoire national des bibliothèques et centres de documentation (RNBCD), accessible via le Catalogue collectif de France (CCFr)
- Mener des campagnes systématiques de rétroconversions pour enrichir le CCFr :
 - Programmes de rétroconversion des fonds d'imprimés patrimoniaux avant 1914, des fonds locaux et spécialisés pour alimenter la Base Patrimoine (3 millions de notices).
 - Mise à jour du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques françaises, en ligne depuis l'été 2008.
 - Campagnes de rétroconversion des fonds de 78 tours.
- Lancer des programmes de numérisation des fonds locaux et régionaux.
- Mener à son terme le programme de numérisation des sociétés savantes. Le travail est achevé pour cinq régions : Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Lorraine, Poitou-Charentes. Huit autres partiellement couvertes : Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Haute & Basse Normandie, Rhône-Alpes, Pays de Loire, Picardie.
- Poursuivre l'élaboration de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale* (BIPFPIG) dans de meilleures conditions et avec une accélération du rythme de parution des volumes. Le travail est réalisé en partenariat avec les institutions propriétaires de collections de presse locale (archives départementales et municipales, bibliothèques municipales et universitaires, bibliothèques diocésaines, musées, sociétés savantes, etc.). Soixante-dix départements sont couverts et plusieurs volumes sont en cours.
- Enrichir l'offre locale par la mise à disposition d'un « kit régional ». La BnF souhaite aller plus loin en jouant le rôle de fournisseur de données : des données qui n'étaient jusqu'à présent accessibles qu'au niveau national seront mises à disposition des pôles associés régionaux en vue d'une diffusion sur un portail régional et sur les sites des bibliothèques. Le « kit régional » fourni par la BnF pourra comporter des données bibliographiques et des documents numérisés (sélection de documents de *Gallica*).



FOCUS 11: LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXCEPTION HANDICAP

La loi du 1er août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (DADVSI) a introduit dans le code de la propriété intellectuelle une exception au droit d'auteur et droits voisins au profit des personnes handicapées. Cette exception est assortie d'un mécanisme de remise des fichiers numériques des éditeurs des œuvres imprimées par l'intermédiaire d'un organisme agréé par décret à l'intention des personnes morales et établissements ouverts au public qui en font la demande en vue de leur communication à des personnes handicapées.

Un décret n°2008-1391 du 19 décembre 2008 relatif à la mise en œuvre de l'exception au droit d'auteur, aux droits voisins et au droit des producteurs de bases de données en faveur des personnes atteintes d'un handicap porte application de cette loi.

Il prévoit notamment que la liste des personnes morales et établissements à même de bénéficier de ce mécanisme est arrêtée par le ministre chargé de la culture et le ministre chargé des personnes handicapées sur proposition d'une commission nommée par les mêmes ministres. Dès leur habilitation selon cette procédure les personnes morales et établissements ouverts au public pourront déposer des demandes de fichiers numériques des œuvres imprimées.

Le décret n° 2009-131 du 6 février 2009 désigne la Bibliothèque nationale de France en tant qu'organisme dépositaire des fichiers numériques d'œuvres imprimées chargé de mettre ces fichiers à disposition des personnes morales et établissements habilités pour en assurer la reproduction et la représentation à l'intention des personnes handicapées.

Les principales fonctions que la Bibliothèque nationale de France doit assumer dans le cadre de sa nouvelle mission sont les suivantes :

- Réceptionner les demandes des Personnes Morales et Etablissements Habilités (PMEH)
- Assurer la diffusion des fichiers numériques reçus des éditeurs aux PMEHE qui en ont fait la demande
- Assurer la sécurisation et la confidentialité des fichiers numériques déposés par les éditeurs
- Assurer une vérification minimale de la complétude des fichiers reçus (vérification automatique et non intellectuelle)
- Assurer le rôle de gestionnaire des fichiers déposés (inventaire des demandes, vérification de la pertinence, stockage des fichiers, destruction des fichiers, mise à disposition d'un catalogue pour consultation, ...)
- Assurer le rôle de « vérificateur » de la bonne exécution de la demande des PMEHE (engagement sur le délai de mise à disposition des fichiers par les éditeurs)
- Assurer un rôle de « conseil » auprès des éditeurs en terme d'échange et de format de fichiers à transmettre
- Assurer le rôle d'auditeur technique pour mesurer la capacité des PMEHE à respecter les contraintes de sécurisation des fichiers numériques qu'elles détiennent
- Assurer le suivi des activités et fournir les indicateurs afférents
- Assurer la mise en place, l'évolution et l'exploitation de la plate-forme
- Conseiller la commission placée auprès du ministre chargé de la culture, pour l'examen des demandes d'agrément des nouveaux organismes
- Assurer le contrôle des agréments (vérification lors d'une demande de fichier de la présence et de la validité de l'organisme demandeur dans la liste des organismes agréés)

La BnF ayant été pressentie pour ce rôle dès la fin de l'année 2007, un travail a été mené tout au long de l'année 2008 pour la préparation des décrets et afin d'instruire les modalités de mise en place de cette plateforme de stockage et de transfert de fichiers.

Ainsi, des réunions se sont tenues avec le ministère de la culture (DLL) et la délégation interministérielle aux personnes handicapées pour l'aspect réglementaire.

La BnF a parallèlement consulté les associations représentatives de personnes handicapées, les éditeurs de livres, de la presse, de la musique imprimée afin de définir le contour de la plate-forme et son processus de fonctionnement.

Les spécifications générales du système à bâtir ont été écrites puis présentées à ces différents acteurs pour validation à l'automne 2008 et en janvier 2009.

Le projet a également été présenté lors du 63ème Congrès des comités régionaux et locaux de l'Association Valentin Haüy qui s'est déroulé à Paris les 4 et 5 juin 2008.



Le système à construire vise la réalisation d'une plate-forme d'échange et de stockage des fichiers numériques en provenance des éditeurs et à destination des personnes morales et établissements habilités. Cette plate-forme est basée sur une infrastructure matérielle et logicielle autonome comportant un ensemble de fonctionnalités couvrant :

- la gestion des flux de demandes entre les différents acteurs,
- les fonctions de transfert sécurisé des données numériques (fichiers),
- le stockage et l'administration de ces fichiers (sécurité, durée de vie, catalogue)
- la mise à disposition de portails d'accès aux fonctionnalités du système (sites dédiés)
- la traçabilité et les statistiques sur les demandes et les fichiers,
- la gestion des habilitations

Pour réaliser cette plate-forme, la BnF fait appel à un prestataire qui prendra en charge la fourniture de l'infrastructure matérielle et logicielle ainsi que les développements informatiques spécifiques. Le cahier des charges du système à créer a été rédigé en début d'année 2009 et le marché a été publié fin février 2009 pour être notifié au plus tard début juin 2009.

La plate-forme, dans sa première version, sera opérationnelle en mars 2010.